

Méthodes en sciences humaines

Manuel d'analyse qualitative

Analyser sans compter ni classer

2^e édition

Christophe Lejeune

Doctorat
Master
Licence

Manuel d'analyse qualitative

Méthodes en sciences humaines

*Collection dirigée par Jean-Marie De Ketele,
Jean-Marie Van Der Maren et Marie Durut-Bellat*

- ALBARELLO L., *Apprendre à chercher* (4^e éd.)
- ALBARELLO L., *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*
- ALBARELLO L., AUBIN D., FALLON C., VAN HAEPEREN B. (dir.) *Penser l'évaluation des politiques publiques*
- ALBARELLO L., BOURGEOIS É., GUYOT J.-L., *Statistique descriptive*
- BRESSOUX P., *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* (2^e éd.)
- CISLARU G., CLAUDEL Ch., VLAD M., *L'écrit universitaire en pratique* (3^e éd.)
- CADARIO R., BUTORI R., PARGUEL B., *Méthode expérimentale: analyses de modération et médiation*
- COMAN R., CRESPIY A., VAN HAUTE E., LOUAULT F., MORIN J.-F., PILET J.-B.,
Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données
- DE KETELE J.-M., ROEGIERX X., *Méthodologie du recueil d'informations* (5^e éd.)
- DÉPELTEAU Fr., *La démarche d'une recherche en sciences humaines* (2^e éd.)
- GUAY J.-H., *Statistiques en sciences humaines avec R. Sciences sociales et psychologie*
- HOTTOIS G., *Penser la logique* (2^e éd.)
- LAVEAULT D., GRÉGOIRE J., *Introduction aux théories des tests* (3^e éd.)
- MASSOU L., LAVIELLE-GUTNIK N. (dir.), *Enseigner à l'université avec le numérique. Savoirs, ressources, médiations*
- LEJEUNE Chr., *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer* (2^e éd.)
- LENOBLE-PINSON M., *La rédaction scientifique*
- MACE G., PÉTRY Fr., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales* (4^e éd.)
- MÉOT A., *Introduction aux statistiques inférentielles*
- MILES B. M., HUBERMAN A. M., *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.)
- THIRY P., *Notions de logique* (3^e éd.)
- VAN DER MAREN J.-M., *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.)
- VAN DER MAREN J.-M., *La recherche appliquée pour les professionnels. Éducation, (para)médical, travail social* (3^e éd.)
- VAN HOOLAND S., GILLET F., HENGCHEN S., DE WILDE M., *Introduction aux humanités numériques : méthodes et pratiques. Sciences humaines et sociales*

Méthodes en sciences humaines

Manuel d'analyse qualitative

Analyser sans compter ni classer

2^e édition

Christophe Lejeune

Licence

Master

Doctorat

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2019
rue du Bosquet, 7 – 1348 Louvain-la-Neuve

2^e édition

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : août 2019
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2019/13647/087

ISSN 1373-0231
ISBN 978-2-8073-2358-2

SOMMAIRE

Remerciements	7
Introduction	9
Remarques liminaires	13
CHAPITRE 1 Qu'est-ce que la recherche qualitative ?	21
CHAPITRE 2 Débuter : La micro-analyse	43
CHAPITRE 3 Étiqueter : Des propriétés aux catégories	61
CHAPITRE 4 Articuler : Le codage axial	101
CHAPITRE 5 Intégrer : Le codage sélectif	117
CONCLUSION	139
Glossaire	141
Bibliographie	143
Table des figures et des tableaux	149
Table des matières	151

REMERCIEMENTS

Je remercie tous les participants à mes formations et enseignements, en particulier, les étudiants des cours de *Méthodes de recherche qualitative* et de *Pratique de la recherche qualitative*, à l'Université de Liège, ainsi que les participants au séminaire doctoral *Découvrir la recherche qualitative par la pratique*. Leurs interrogations ont grandement contribué à la maturation de ce texte.

Cette deuxième édition a également bénéficié des retours des lecteurs de la première édition ; qu'ils en soient ici remerciés. Leurs questions m'ont indiqué les passages méritant une précision ou un amendement. Elles m'ont également incité à réécrire les premières pages du quatrième chapitre, à ajouter de la couleur sur certaines figures et à formuler des astuces complémentaires (pages 72, 76 et 126).

Cet ouvrage doit également beaucoup aux discussions avec d'autres spécialistes de la recherche qualitative. Pour leur confiance et leurs collaborations, je suis reconnaissant à Maria del Rio Carral, Didier Demazière, Jan de Mol, François Guillemette, Jacques Hamel, Jean-Pierre Hiernaux, Marie-Claude Jacques, Joëlle Kivits, Kerralie Œuvray, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Pierre Paillé, Laetitia Pozniak, Shirley Roy, Marie Santiago-Delefosse, Marc-Henry Soulet et Myriam Winance.

Je suis également redevable à plusieurs collègues qui pratiquent d'autres analyses de matériaux qualitatifs. Pour les échanges et les débats enrichissants, merci à Alex Alber, Marion Amalric, Jules Duchastel, Corinne Gobin, Serge Heiden, Marie Huyghe, Pascal Marchand, Bénédicte Pincemin, Pierre Ratinaud et Elias Rizkallah.

Jean-François Charmont, Serge Delaive, Jacques Lejeune et Nicolas Mazziotta ont relu une version antérieure de ce manuel. Leurs remarques ont contribué à améliorer le texte initial. Je les remercie vivement.

Je suis particulièrement reconnaissant envers Aurélien Bénel, pour notre collaboration de longue haleine, pour ses réponses toujours pertinentes et jamais complaisantes à mes nombreuses sollicitations, pour nos interminables conversations, pour sa confiance et pour son amitié.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à Laetitia Godfroid, pour avoir (entre autres) lu et relu ce livre, pour m'avoir patiemment et constamment amené à en clarifier les formulations, pour avoir su m'aider à sortir des impasses et m'avoir apporté l'aide décisive pour que ce projet aboutisse.

INTRODUCTION

Ce livre constitue un manuel pratique de recherche qualitative. Les questions qui y sont traitées concernent toute personne souhaitant réaliser une recherche qualitative, de manière adéquate, rigoureuse et créative. Conçu pour être polyvalent et souple, ce manuel convient autant aux recherches procédant par entretiens qu'aux investigations par observations. Enfin, ces conseils conviennent aussi bien au travail sur papier qu'à l'analyse par ordinateur. Le lecteur y découvrira des astuces analytiques, à la fois pratiques et productives, qui permettront au débutant de partir du bon pied et qui aideront le praticien expérimenté à explorer de nouvelles pistes.

Pourquoi avoir écrit ce manuel ?

Ces dernières années, j'ai été contacté par des collègues, des doctorants ou des étudiants rencontrant des difficultés dans la conduite de leurs recherches qualitatives. Cet appel à l'aide intervenait souvent relativement tard dans le processus. Les personnes en question avaient préalablement réalisé des observations ou des entretiens. Dans le cas d'entretiens, elles les avaient intégralement transcrits. Elles avaient ensuite codé leur matériau, parfois de manière systématique, souvent de manière intensive. Le travail réalisé ne semblait cependant pas porter ses fruits et, quand arrivait le moment de la rédaction, les résultats apparaissaient triviaux. Mes interlocuteurs avaient l'impression d'enfoncer des portes ouvertes ou d'accoucher d'une souris. Rétrospectivement, le travail accompli leur apparaissait dès lors démesuré.

Ce scénario est récurrent. Je me suis donc interrogé sur les raisons qui amenaient tant de chercheurs dans de pareilles impasses. J'ai d'abord incriminé la technologie puis j'ai identifié une raison plus profonde.

J'enseigne la méthode qualitative ainsi que l'usage des logiciels d'analyse de textes. Mon intérêt pour ce type d'outils remonte à mes études en sociologie. À l'époque, je me suis intéressé à ce que l'informatique pouvait apporter aux sciences humaines (au point de consacrer à cette question un mémoire de fin d'études, puis une thèse de doctorat). De fait, une partie des personnes qui m'ont demandé de l'aide

utilisaient un logiciel d'analyse de textes. Je me suis donc d'abord demandé ce qui, dans les logiciels d'analyse de textes, pouvait amener les utilisateurs vers une voie sans issue. J'ai suspecté les fonctionnalités des outils informatiques d'entraîner leurs usagers dans la mauvaise direction : en tant que machine à trier et à compter, l'ordinateur saperait la recherche qualitative.

À la longue, j'ai rencontré des personnes confrontées aux mêmes problèmes, alors qu'elles ne recouraient pas aux ordinateurs. Celles-ci rencontraient les mêmes difficultés à opérationnaliser les principes méthodologiques de la recherche qualitative. Pour certains, lesdites difficultés relevaient de l'impasse, au point d'en abandonner leurs recherches. Élément préoccupant : les chercheurs qui rencontraient les problèmes les plus graves n'étaient ni les moins appliqués ni les moins bien formés.

J'ai tenté d'apporter mon aide aux uns comme aux autres, dans la mesure de mes moyens. En collaborant avec eux, j'ai également essayé de diagnostiquer l'origine du problème. Un élément m'est alors apparu déterminant. Qu'il s'agisse de cours de méthode qualitative (dispensés par des professeurs d'université) ou de formations professionnelles à l'usage d'un logiciel d'analyse de textes, tous les enseignements laissent dans l'ombre la façon dont l'analyste code son matériau. Comment bien mettre des mots dans la marge ? Les ressorts de cette opération ne sont jamais explicités. L'improvisation est de mise en la matière. Pour le meilleur et pour le pire.

Un chaînon manque donc entre la formation méthodologique et la pratique de l'analyse qualitative. Cet ouvrage propose cette articulation manquante : il s'agit d'explicitier les astuces, développées par les praticiens, pour tirer les conséquences des enseignements de la recherche qualitative dans l'usage des techniques d'analyse de textes. Il s'agit aussi d'explicitier les pièges que recèlent ces techniques ou, du moins, de partager les erreurs commises par d'autres afin de les prévenir (autant que faire se peut).

Pour y parvenir, ce manuel invite à développer trois compétences :

- qualifier l'expérience sans verser dans le thématique ;
- développer des catégories qui conceptualisent sans classer ;
- intégrer ces catégories sans faire appel aux comptages.

Ce manuel propose donc un "chaînon manquant" permettant de combler le fossé entre la méthodologie et la pratique, entre les enseignements académiques et les formations techniques à la recherche qualitative. En un sens, il entend atténuer un point aveugle, comparable à la tache d'arrimage du nerf optique dans la rétine ou à l'angle mort des rétroviseurs d'une voiture. Cette visée répond en fait à une invitation que Marc-Henry Soulet formule dans sa préface à la traduction française du premier ouvrage de Barney Glaser et Anselm Strauss.

Or cette façon de procéder contient, dans la logique même de découverte qui l'anime, des angles morts [...] Tout d'abord, celui de [...] la production des catégories et de leurs propriétés à partir des données elles-mêmes pour en faire émerger le sens [...] Nous sommes en face d'un des mystères de la production empirique des données, celui de la sélection de la donnée significative (Soulet, 2010, 13-14).

Marc-Henry Soulet en appelle non seulement à une explicitation des pratiques développées par les analystes (ce que propose le présent ouvrage) mais également

à une réflexion de chaque chercheur sur ses intuitions et son propre cheminement analytique et interprétatif (ce que souhaite stimuler cet ouvrage, mais que chaque chercheur se doit de répéter à chaque étape de sa recherche). Ce manuel ambitionne donc d'éclaircir certains angles morts de la méthode qualitative. Gageons qu'il aide le lecteur dans ce sens.

REMARQUES LIMINAIRES

1. Précisions terminologiques

La rédaction de ce manuel a nécessité une série de choix terminologiques. Certains de ces choix (comme « acteur », « matériau » ou « schématisation ») recourent des considérations méthodologiques développées par d'autres praticiens avant moi ; ils ne constituent donc pas une originalité de cet ouvrage. D'autres relèvent de la traduction de la langue anglaise. Chaque fois que c'était possible, j'ai conservé des termes proches de la terminologie originale (c'est le cas pour « catégorie » et pour « méthode par théorisation ancrée »). Cela permet au lecteur de se repérer aisément dans la littérature méthodologique originale et de mobiliser un vocabulaire commun dans ses échanges avec la communauté scientifique internationale. Dans d'autres cas, le souci de clarté m'a cependant motivé à user de termes différents (comme « étiquette » ou « compte-rendu »). Le plus souvent, ce choix découle de mon expérience d'enseignant. Chaque fois que j'ai constaté que l'incompréhension de mes étudiants ou de mes collègues provenait de l'ambiguïté d'une traduction, j'ai cherché un terme plus clair, plus adéquat et ai mis son efficacité à l'épreuve lors de mes formations ultérieures. Je ne propose ici que des alternatives qui ont fait leurs preuves. La terminologie arrêtée combine donc deux soucis : la fidélité à la terminologie originale et la prévention des contresens. Les lignes qui suivent permettent ainsi au lecteur d'identifier précisément à quels termes originaux se réfère le vocabulaire mobilisé dans cet ouvrage.

1.1 ANALYSTE, CHERCHEUR ET OBSERVATEUR

Ce manuel s'adresse aux personnes qui réalisent des recherches qualitatives. Je parle d'*analystes* pour qualifier ces personnes, indépendamment de leur statut et du cadre dans lequel elles travaillent. Je privilégie ce terme pour deux raisons. Tout d'abord, ce manuel traite surtout d'analyse qualitative. Ensuite, ce terme est épïcène (le même mot désigne une femme ou un homme). Afin d'éviter la monotonie ou les répétitions,

j'utilise également le terme générique de *chercheurs* ou, lorsque le propos porte sur la collecte du matériau, je parle d'*observateurs*. Dans tous les cas, le chercheur, l'observateur et l'analyste désignent la même personne (celle qui conduit la recherche), indépendamment du fait qu'elle soit étudiante ou professionnelle. Dans les cas (marginaux) où je souhaite indiquer une différence entre l'apprenti chercheur et le chercheur expérimenté, je le précise explicitement (en parlant de *débutant* ou de *praticien*).

Le choix d'un discours à la troisième personne (« le chercheur ») tient également à une certaine orientation didactique. Les manuels empruntent parfois un style normatif : l'auteur s'adresse à son lecteur sur le ton du professeur à son élève au moyen de prescriptions impersonnelles (comme « il faut ») voire d'injonctions (« tu dois »). Je préfère la description des usages effectifs des praticiens. En adoptant ce genre quasi ethnographique, je souhaite souligner que les pratiques en question sont stabilisées depuis plusieurs dizaines d'années. Cela m'apparaît moins professoral. Ce faisant, j'espère également rendre le propos rassurant (d'autres s'y sont essayés avant le lecteur), voire plus vivant.

Je m'autorise toutefois à quitter la troisième personne du singulier lorsque j'expose ma propre expérience d'enseignant ou de chercheur. Je m'exprime alors à la première personne du singulier pour marquer la singularité de cette pratique. L'alternance entre le « je » et le « il » ne produit peut-être pas un texte de qualité littéraire. Il m'a néanmoins semblé utile de sacrifier le style à la clarté. Informé du caractère singulier ou partagé de chaque usage, le lecteur peut mieux en évaluer la portée et la pertinence.

1.2 INFORMATEUR ET ACTEUR

Lors de son terrain, le chercheur rencontre des personnes qui lui livrent les informations constituant le fondement empirique de sa recherche. Je n'emploie pas les termes « répondants », « enquêtés » ou « interviewés » qui, outre leur inélégance, confèrent une passivité aux personnes en question. Je préfère parler d'*informateurs*, malgré la connotation policière de ce terme. Les qualifier de « partenaires » (Neveu, 2006), de « compagnons » (Ingold, 2017) ou d'« alliés » (Weber, 2009, 36) serait excessif dans le cadre générique de ce manuel, ces termes convenant effectivement mieux aux ethnographies conduites par observation participante.

Plus généralement, je reprends la terminologie classique des sciences sociales et qualifie d'*acteurs* ces personnes engagées dans leurs activités quotidiennes. Je ne parle donc ni de « sujet » ni d'« agent ». Le sujet clinique évoque le patient, ce qui lui confère une passivité que ne recèle pas le terme *acteur*. De manière comparable, l'agent renvoie, depuis Pierre Bourdieu, à celui qui agit et est agi par les structures sociales. Cette figure du pantin est incompatible avec la prise au sérieux des pratiques et des témoignages. À ces désignations, je préfère donc celle d'*acteur*.

1.3 MATÉRIAU EMPIRIQUE

Les phénomènes qui intéressent les sciences humaines ne sont accessibles que par l'intermédiaire de témoignages ou d'observations. En les collectant, le chercheur entend obtenir des éléments de réponses aux questions qu'il se pose. La collecte est donc toujours orientée, ce qui n'est pas synonyme de biais, mais au contraire, d'adéquation entre le terrain et la question de recherche. Cette adéquation nécessite

des choix opérés par le chercheur en vue d'obtenir un matériau riche et congruent avec ses besoins. Le matériau n'est donc jamais brut. Il n'y a pas de « données » qui seraient déjà là avant que le chercheur les ramasse ou les cueille. J'évite donc d'utiliser ce terme.

Il en est de même pour les « faits ». Si l'on se réfère à son étymologie, le « fait » désigne quelque chose qui *a été fait*, fabriqué ou construit. Le sens ordinaire du « fait » est bien différent : il tend à conférer aux faits une apparence d'éternité, tout en gommant l'ensemble des opérations qui œuvrent à leur élaboration. L'anthropologie des sciences (Latour, 1996) s'est précisément donné comme programme de recherche d'étudier comment ce qui a été fabriqué (« fait », au sens étymologique) se voit progressivement doté d'une objectivité indiscutable (les « faits », au sens ordinaire).

Plutôt que de « données » ou de « faits », je qualifie de *matériau* les éléments empiriques que collecte le chercheur.

1.4 CODAGE ET ÉTIQUETAGE

En anglais, le terme « codage » (*coding*) est utilisé pour désigner différentes choses. Pour éviter les confusions induites par une telle situation, j'utilise pour ma part trois termes distincts.

1. Les trois ensembles d'activités qui structurent une recherche qualitative s'appellent : le codage ouvert, le codage axial et le codage sélectif. Ces trois types d'activités sont présentées dès les premières pages du chapitre 1. J'ai choisi d'en conserver les noms originaux. Le terme *codage* leur est réservé.
2. Dans la phase initiale de la recherche, appelée micro-analyse (présentée à la section 2.2), le chercheur appose des annotations (essentiellement descriptives) sur les premiers éléments collectés. Contrairement à la littérature anglophone (qui qualifie cette opération de *coding*), je parle dans ce cas d'*annotation*. Le terme d'*annotation* est donc réservé à cette opération spécifique.
3. Enfin, consigner des mots dans la marge constitue une activité récurrente et transversale à l'ensemble du processus de recherche. La littérature anglophone la qualifie de « codage » (*coding*). À l'occasion, on parle également d'« indexation » (*indexing*), de « nouage » (*node*) ou de « codification » (Paillé, 1994, 154). Je préfère parler d'*étiquetage*. Les mots consignés dans la marge sont donc des *étiquettes*. L'étiquette me semble mieux correspondre que le « code » ou le « nœud » à la nature qualitative de l'activité considérée (Dey, 1999, 129-130). La notion d'étiquetage ne résout cependant pas tous les problèmes ; je discute ce point dans la section 3.3.1 qui lui est dédiée.

1.5 COMPTE-RENDU ET JOURNAL DE BORD

Tout au long de sa recherche, le chercheur prend des notes. La terminologie anglaise les désigne par le terme *memo*. Ce terme est bien moins évocateur en français que dans le monde anglo-saxon. Au mieux, il rappelle le pense-bête ou la liste de courses. Les termes « mémento » (Demazière et Dubar, 2004, 60) et « mémorandum » présentent l'avantage d'explicitement rappeler l'anglais *memo*. Je leur préfère néanmoins le terme *compte-rendu*, plus générique. Chaque fois que le présent ouvrage mentionne un compte-rendu, il s'agit donc de ce que l'anglais traduit par *memo*.

Même triviaux ou prosaïques, tous les comptes-rendus intègrent un seul et même document ; aucun n'en est exclu. Ensemble, ils composent le *journal de bord*. Je ne distingue pas différents types de carnets (de bord, de route, de terrain, de laboratoire) ou de journaux (de bord, de terrain, de recherche). Dans le cadre de ce manuel, le journal et le carnet sont synonymes.

En français, le terme *compte-rendu* draine plusieurs connotations qui m'ont amené à le préférer aux notes ou aux mémos.

Les notes et les comptes-rendus se différencient quant à leur destinataire : les notes ou les mémos soutiennent essentiellement la mémoire de leur auteur. Leur fonction est *mnémotique*. Par conséquent, les notes ne sont pas destinées à être diffusées ou montrées à autrui. On prend note pour soi. Par contre, le compte-rendu implique un tiers à qui, précisément, l'auteur rend des comptes. Il sert à documenter une pratique voire à *justifier* un choix.

Cette différence de fonction et de destinataires induit une différence de style. Prendre note consiste à adopter un style sténographique ou télégraphique : il s'agit de consigner les thèmes généraux ou les idées directrices sous forme de mots-clés. Par contre, un compte-rendu se rédige. Sans être nécessairement littéraire, il implique des phrases suivies qui composent un texte intelligible par autrui.

Différents destinataires sont envisageables : la communauté scientifique, les collègues, le commanditaire mais aussi les acteurs rencontrés sur le terrain, voire le chercheur lui-même. Si le compte-rendu est typiquement destiné à autrui, il peut, comme la prise de notes, être écrit pour soi. Le chercheur se rend alors des comptes à lui-même, ce qui l'aide à *se rendre compte*, au sens de « prendre conscience ». Outre ses fonctions de mémoire, de documentation et de justification, le compte-rendu catalyse la réflexivité.

Enfin, le terme « compte-rendu » rappelle également la notion ethnométhodologique d'*account*. L'*accountability* (que l'on peut traduire par « descriptibilité ») caractérise le fait que les phénomènes sociaux comportent tous les éléments utiles à leur observation ou leur description. Pour les ethnométhodologues, observer et décrire n'impliquent pas de superposer un discours à l'activité sociale. Au contraire, il s'agit d'explicitier les éléments inclus dans le phénomène en question. En appelant à la fois à l'humilité et à la rigueur du chercheur, cette acception ethnométhodologique peut constituer une aide à la rédaction des comptes-rendus de terrain (les notes d'observation). Pour autant, le présent ouvrage ne souscrit pas à l'ensemble du programme de l'ethnométhodologie. Là où l'ethnométhodologie enjoint au chercheur d'explicitier les catégories indigènes sans y adjoindre les siennes, ce manuel invite bien à en créer de nouvelles – évidemment ancrées, mais bel et bien distinctes de celles des acteurs.

1.6 SCHÉMATISATION

Parallèlement à ses prises de notes, le chercheur dessine des diagrammes, dresse des tableaux, trace des cartes topographiques ou des graphes à bulles (aussi appelés cartes heuristiques, mentales, cognitives, thématiques ou *mindmaps*) qui représentent graphiquement ses conceptualisations. Je parle à ce propos de *schématisation*, le terme « modélisation » renvoyant trop à l'univers mathématique des statistiques et des méthodes quantitatives.

1.7 HYPOTHÈSE DE MOYENNE PORTÉE

Dans une recherche “classique”, organisée de manière linéaire et séquentielle (section 1.1.1), les hypothèses découlent de la consultation de la littérature scientifique. Formulées au début du processus de recherche, elles en structurent le reste du déroulement. C’est le sens classique de la notion d’hypothèse.

En recherche qualitative, la notion d’« hypothèse » recouvre une signification sensiblement différente. Tout au long de l’analyse, le chercheur s’interroge sur la possibilité d’articuler deux à deux les étiquettes qu’il a produites. La recherche qualitative appelle « hypothèse » une telle articulation des étiquettes. Pour éviter toute confusion, je parle d’*hypothèses de moyenne portée* pour désigner le sens particulier que revêtent les hypothèses dans le cadre de la recherche qualitative.

1.8 CATÉGORIE

Les conceptualisations du chercheur se cristallisent sous forme de catégories. Avec les catégories, le problème terminologique ne réside ni dans la traduction du terme anglais (*category*) ni dans un choix à opérer parmi différents synonymes désignant une même notion. C’est au contraire à la multiplicité des sens recouverts par un seul terme que l’on est confronté.

Pour résoudre ce problème, Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2016) isolent les « catégories conceptualisantes » des autres acceptions possibles. Pour leur part, Didier Demazière et Claude Dubar (2004, 62) distinguent les catégories naturelles, émergentes, conceptuelles et abstraites. Ils proposent, par ailleurs, de simplement parler de « concept » (Demazière et Dubar, 2004, 49), ce qui présente indéniablement moins de risque de confusion.

Quant à moi, j’ai choisi de conserver le terme original de *catégorie*. Ce choix quelque peu risqué m’oblige évidemment à en expliciter les différentes acceptions (section 3.7) et à inviter mon lecteur à n’en retenir qu’une dans le cadre de la recherche qualitative : la catégorie comme concept.

1.9 MÉTHODE PAR THÉORISATION ANCRÉE

Dans ce manuel, j’ai choisi de présenter le cadre que Barney Glaser et Anselm Strauss ont formalisé sous le nom de *Grounded Theory Method*. À l’instar de Pierre Paillé (1994, 149-150), je qualifie ce cadre de *méthode par théorisation ancrée* ou d’*analyse par théorisation ancrée*. D’autres traductions de cette expression existent en français : « théorie ancrée », « analyse en émergence », « production de théories ancrées », « ancrage empirique des grilles d’analyse », « modèles interprétatifs issus du terrain », « analyse par catégories conceptualisantes » et « méthodologie par théorisation enracinée ».

J’expose ci-dessous pourquoi j’ai écarté ces traductions.

Théorie ancrée. L’expression « théorie ancrée » entretient un malentendu sur le statut de cette formalisation : il s’agit bien d’une méthode et non pas d’une théorie parmi d’autres. Cette confusion ne découle pas d’un problème de traduction : elle existe chez les Anglo-Saxons, où la méthode est souvent désignée par *Grounded Theory* (GT). Pour éviter cette confusion, les praticiens parlent plutôt de *Grounded Theory*

Method (GTM) afin d'insister, précisément, sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un cadre théorique supplémentaire, mais d'une démarche consistant à produire de nouvelles théories. Les effets de cette mesure tardive se laissent attendre, l'expression *Grounded Theory Method* restant réservée au cercle restreint des colloques spécialisés.

Analyse en émergence. L'« analyse en émergence » présente l'avantage d'insister sur le travail d'analyse. Toutefois, la notion d'émergence pourrait laisser penser que cette analyse fonctionne par génération spontanée. J'ai rencontré ce contresens chez certains chercheurs qui me disaient attendre que la conceptualisation apparaisse, par effet d'accumulation, à force d'étiqueter le matériau. Ou qui, le temps passant, s'inquiétaient que cette émergence tarde à se produire. Or, dans ces conditions, l'attente peut être longue.

La théorie [...] n'apparaît pas dans la page comme par magie (Strauss et Corbin, 2004, 179).

Production de théories ancrées. À l'inverse, la « production de théories ancrées » permet d'insister sur le fait que la théorie n'apparaît pas spontanément mais qu'elle résulte d'un travail de production. En parlant de théorisation plutôt que de théorie, l'*analyse par théorisation ancrée* permet en outre de souligner qu'il est bien question d'un processus d'élaboration conceptuelle, et non d'un corpus théorique.

Modèles et grilles. L'« ancrage empirique des grilles d'analyse » et les « modèles interprétatifs issus du terrain » (Olivier de Sardan, 2008, 61) articulent bien la nécessité d'un travail interprétatif et de fidélité par rapport au matériau empirique. Toutefois, la notion de « modèles » évoque un type de conceptualisation plus proche de la tradition quantitative. De manière comparable, la notion de « grilles » évoque une certaine fixité, incompatible avec la logique de découverte que prône la démarche par théorisation ancrée. Relativement éloignées de l'expression originale, ces deux désignations risquent d'obscurcir le lien avec la tradition dont elles se réclament.

Analyse par catégories conceptualisantes. La terminologie développée par Pierre Paillé (2016) se prémunit bien des remarques précédentes. Et sa portée didactique est réelle. Si je n'emprunte pas son « analyse par catégories conceptualisantes », c'est simplement par souci de conserver un vocabulaire proche de la terminologie originale.

Ancrage et enracinement. Mus par le même souci, François Guillemette et Jason Luckerhoff (2012, 7) parlent de « méthodologie par théorisation enracinée », la racine s'apparentant plus que l'ancrage à la famille sémantique anglaise (*ground, field*). Je suis sensible à l'argument.

Cependant, la racine recouvre également des connotations qui s'accordent mal avec la méthode par théorisation ancrée. Dans *Mille Plateaux*, ouvrage phare de philosophie, Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) lui opposent le concept de rhizome. Sous leur plume, la racine évoque la hiérarchie, la reproduction des traditions, le repli identitaire et l'immobilisme. Cette acception de l'enracinement me semble contradictoire avec la souplesse et la fluidité de la recherche qualitative. Plutôt que d'« enracinement », je parle donc d'*ancrage*.

Je traduis donc *Grounded Theory Method* par *méthode par théorisation ancrée* ou par *analyse par théorisation ancrée*.

Les termes techniques de cette méthode sont définis au fur et à mesure de leur présentation. Un glossaire en fin d'ouvrage (page 141) en reprend les principaux.

2. Comment lire ce livre ?

Tout ce que j'ai consigné dans cet ouvrage attend lecture. Sinon, je ne l'aurais pas écrit. Toutefois, en fonction de ses intérêts, le lecteur peut être plus intéressé par la pratique (et donc par des exemples concrets) ou, au contraire, par des éléments théoriques ou épistémologiques. J'ai donc utilisé des éléments de mise en page pour mettre en exergue ces passages.

Les exemples sont signalés par une ligne verticale à gauche. La lecture des exemples me semble nécessaire à tous les lecteurs.

Les exemples présentés proviennent de recherches menées par mes étudiants ou par moi-même. Pour cette raison, ils ne sont pas parfaits en tout point : il peut arriver qu'un bon exemple de schématisation découle d'un étiquetage peu orthodoxe.

Je signale les limites des exemples présentés entre deux lignes horizontales dans une police légèrement plus petite. Ces limites ne constituent pas des critiques des recherches réalisées. Elles visent plutôt à susciter la réflexion du lecteur. Leur lecture n'est pas impérative.

Les développements théoriques ou épistémologiques adoptent les mêmes conventions typographiques. Ils sont peu nombreux mais, vu leur nature, assez longs. Un débutant peut les ignorer sans craindre de manquer d'éléments de compréhension.



ASTUCE 0

Les trucs, astuces, ficelles et règles de méthode à respecter sont signalés par une ampoule. Consultez régulièrement les astuces pour réaliser votre propre recherche qualitative.

Les synthèses et les éléments marquants apparaissent sur fond grisé. Les synthèses peuvent être consultées avant ou après une lecture complète du manuel.

Les citations apparaissent en retrait. Elles sont accompagnées d'une référence entre parenthèses (Auteur, année, page). Le paragraphe suivant est une citation.

Tout débutant [...] est vivement invité à [...] commencer au commencement, sans vouloir, pour satisfaire une simple et vaine curiosité, ouvrir le livre au hasard, ce qui vous conduirait vraisemblablement, cher lecteur, à l'abandonner en disant : « C'est beaucoup trop difficile pour moi ! » (Carroll, 1966, 49).

J'utilise les guillemets français ou « chevrons » pour me référer aux termes utilisés par d'autres que moi, pour le nom des conceptualisations (dans les exemples) ou pour suggérer une question au lecteur (dans les astuces). Les guillemets droits sont utilisés pour des expressions de la langue orale, parfois utiles car plus « parlantes ».

L'italique est utilisé pour les locutions latines ou les termes en anglais, pour souligner un passage ainsi que pour les concepts spécifiques à la méthode (ces concepts apparaissent dans le glossaire en fin de volume).

Chaque chapitre se compose (1) de l'exposé des méthodes et des techniques, des pièges à éviter ainsi que d'astuces pour les déjouer, (2) de sections dédiées aux différents types de comptes-rendus qui accompagnent ces activités et (3) d'une proposition de mise en pratique.

Conduite en quelques semaines (deux à trois mois), cette première recherche qualitative peut être réalisée seul ou en équipe. Une équipe implique trois à cinq personnes, de manière à tirer profit des bénéfices de la discussion. Évidemment, les conseils prodigués conviennent également à une recherche de plus longue haleine, pouvant s'étaler sur plusieurs années.

CHAPITRE 1

QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE QUALITATIVE ?

Qualitative Research is any type of research that produces findings not arrived at by statistical procedures or other means of quantification* (Strauss et Corbin, 1998, 11).

La recherche qualitative s'est développée parallèlement à la maturation des sciences humaines. Aucun manifeste programmatique ne l'a fondée une fois pour toutes. Elle s'est plutôt définie et singularisée par un ensemble d'astuces et de bonnes pratiques.

Comme en témoigne la définition citée en ouverture de ce chapitre, la recherche qualitative exclut la quantification. Elle se démarque ainsi de l'analyse de contenu qui se propose, depuis l'entre-deux-guerres, d'objectiver l'analyse de textes en lui appliquant des traitements statistiques (Lejeune, 2017). Si cette technique quantitative jouit d'une réelle légitimité, toutes les recherches qualitatives ne s'y reconnaissent pas pour autant.

Les praticiens ont continué à mettre au point des règles de méthode non comptables pour répondre aux questions et aux problèmes au fur et à mesure de leur apparition. La méthode par théorisation ancrée (*Grounded Theory Method*) rassemble ces "ficelles" du métier qualitatif. Elle n'a donc pas été inventée ou créée, mais résulte plutôt de la formalisation d'un existant.

Le présent manuel s'inscrit dans la suite de la formalisation de cette méthode. Il n'y est question ni de quantification, ni d'analyse de contenu. Son cadre est résolument et radicalement qualitatif.

J'ai fait ce choix pour trois raisons. Tout d'abord, la méthode par théorisation ancrée a poussé très loin l'explicitation des procédures d'analyse du matériau empirique. En outre, elle tire, plus que d'autres méthodes, les conséquences de la singularité des approches qualitatives. Ces deux premières caractéristiques lui confèrent d'excellentes vertus didactiques. En troisième lieu, cette méthode est abondamment

* « Nous utilisons le terme de recherche qualitative pour définir tout type de recherche qui amène des résultats produits ni par des procédures statistiques ni par d'autres moyens de quantification » (Strauss et Corbin, 2004, 28).

citée au niveau international. Dans un contexte de publication globalisé, s'y former constitue donc un choix stratégique. Cependant, le nombre de recherches qui s'y réfèrent cache une relative méconnaissance : de nombreux travaux se réclament de cette méthode sans en présenter les plus élémentaires caractéristiques (ce qui signifie qu'ils s'en revendiquent à tort). Pour cette raison, le présent ouvrage entend clarifier ce que recouvre *vraiment* la méthode par théorisation ancrée. Pour autant, il ne s'agit évidemment pas d'affirmer qu'elle constituerait la meilleure manière de conduire une recherche qualitative ni que toute recherche qualitative puisse se résumer aux procédures de la méthode par théorisation ancrée.

La méthode par théorisation ancrée vise la production de théories à partir du matériau empirique. Il ne s'agit donc pas d'une théorie mais bien d'une *méthode* dont le programme conjugue deux règles impératives : (1) rendre compte du matériau empirique et (2) créer de *nouvelles* théories. La première règle – l'*ancrage* – consiste à se référer à ce que vivent les acteurs et à le restituer fidèlement. Rendre compte fidèlement du vécu des personnes rencontrées interdit évidemment de "*forcer*" le matériau pour le faire entrer dans des cases préconçues. Plutôt que d'appliquer des théories existantes, une telle méthode implique, au contraire, d'en créer de *nouvelles*. La deuxième règle découle donc de l'esprit de la première.

Contrairement à une confusion répandue, la méthode par théorisation ancrée n'est pas réservée aux sociologues. La plupart des sciences humaines sont susceptibles d'y trouver leur compte. En fait, la pertinence de cette méthode dépend moins de la discipline que de la question de recherche. Indépendamment de la discipline, elle convient à toute question visant à *comprendre* les acteurs, en partant de *la façon dont ils vivent et appréhendent* ce qui leur arrive. *A contrario*, elle convient moins aux questions tentant d'expliquer ou de déterminer les causes d'éléments factuels (comme la chronologie des événements ou un mode d'organisation sociale).

Bien que sa présentation ait évolué au cours du temps, la méthode par théorisation ancrée regroupe trois types d'activités, qui portent le nom respectif de (1) « codage ouvert », de (2) « codage axial » et de (3) « codage sélectif ». Il peut sembler déstabilisant qu'il soit question de codage du début à la fin d'une recherche alors que le terme est usuellement réservé aux activités d'annotation ou d'étiquetage circonscrites en début d'analyse. Bien que déstabilisante, j'ai conservé la terminologie originale parce qu'elle présente le mérite de rappeler que les différentes activités s'appuient toujours sur les matériaux empiriques collectés. En outre, désenclaver le codage souligne que les différentes activités ne constituent pas des phases séparées de la recherche : le chercheur les convoque tout au long du processus de recherche.

S'il ne s'agit pas d'étapes successives, il existe néanmoins une progression logique entre ces activités, qui apparaît lorsque le but de chacune d'entre elles est clairement identifié.

Le codage ouvert (chapitres 2 et 3) concerne les premiers contacts avec le matériau. Il s'agit d'identifier ce qui caractérise le phénomène étudié. Pour ce faire, le chercheur *ouvre* un maximum de pistes de recherche. À ce stade, rien n'est écarté. Même les idées les moins vraisemblables doivent être prises en considération. La découverte du matériau mérite la plus grande ouverture possible afin d'identifier un maximum de caractéristiques du sujet de recherche. Ces caractéristiques du phénomène étudié constituent les briques élémentaires qui entreront dans la construction de la théorisation. Ces briques de construction sont appelées *propriétés*. Le codage ouvert vise à les découvrir.

Le codage axial (chapitre 4) procède de l'articulation des propriétés découvertes lors du codage ouvert. Le chercheur relie les propriétés deux à deux, réfléchissant à comment la première varie en fonction de la deuxième. Travailler à ce niveau élémentaire d'articulation permet d'envisager tous les cas possibles et assure la profondeur et la solidité des articulations. Ces articulations ne sont ni aléatoires ni arbitraires. Elles rendent compte des associations attestées dans le matériau empirique. Il s'agit, en quelque sorte, d'assembler les briques de construction découvertes lors du codage ouvert. Comme dans un jeu de construction, certaines briques sont incompatibles. D'autres, bien que compatibles, ne produisent pas des assemblages solides. Différentes combinaisons de deux briques sont envisagées, testées et mises à l'épreuve.

Enfin, le codage sélectif (chapitre 5) procède de l'intégration des relations élaborées lors du codage axial. En somme, les modules de deux briques sont articulés entre eux pour constituer un système global. Dresser la carte des relations permet également d'évaluer la propension des propriétés à répondre à la question de recherche, de déterminer la centralité des unes et la marginalité des autres. En définitive, l'intégration implique également de mettre de côté certains éléments – certes intéressants mais périphériques par rapport à la question de recherche. Mettre de côté, élaguer, fait partie du codage *sélectif*. Sélectionner les éléments pertinents et en intégrer les articulations est constitutif de la finalisation (même provisoire) de la recherche.

1.1 Une démarche itérative

Toute recherche scientifique implique quatre activités :

1. la problématisation, instruite par la consultation de la littérature du domaine ;
2. la collecte de matériau empirique ;
3. l'analyse du matériau collecté ;
4. la rédaction des résultats de l'analyse.

Ces quatre activités peuvent s'organiser de manière séquentielle ou de manière parallèle. Dans le premier cas (plus classique), elles se succèdent de manière linéaire. Dans le second, elles se superposent et s'influencent de manière circulaire. Ci-dessous, je présente ces deux types d'organisation et expose pourquoi les recherches par théorisation ancrée s'organisent de manière parallèle.

1.1.1 L'ORGANISATION SÉQUENTIELLE DE LA RECHERCHE

Dans son organisation séquentielle, la recherche débute par la consultation de la littérature scientifique sur un sujet. C'est sur cette base que la question de recherche s'élabore : elle vise une facette non encore explorée ou découle précisément des résultats déjà obtenus. Initialement rédigée dans le vocabulaire de la discipline, cette question est traduite opérationnellement dans un dispositif de collecte permettant d'appréhender le phénomène à étudier. Envisagée comme une phase séparée, la collecte du matériau s'appuie sur des entretiens, des observations ou des documents. Durant cette phase, le vocabulaire du chercheur cède la place à un vocabulaire intelligible par les acteurs. Une fois la collecte terminée, le corpus de matériau empirique est mis en forme (ce qui comprend notamment la transcription d'entretiens). Suivent la phase d'analyse et d'interprétation puis, enfin, la rédaction du rapport.

1.1.2 L'ORGANISATION PARALLÈLE DE LA RECHERCHE

La méthode par théorisation ancrée considère qu'une telle succession des différentes phases méthodologiques constitue une organisation trop figée de la recherche, susceptible de brider la production d'idées neuves. Pour elle, entreprendre séparément la consultation de la littérature, puis la collecte, suivie de l'analyse et enfin de l'écriture serait improductif (Lofland et Lofland, 1984, 132). Plutôt que de réaliser ces activités l'une après l'autre, la méthode par théorisation ancrée se propose de les conduire simultanément, en parallèle. De cette manière, elles interagissent et s'informent mutuellement.

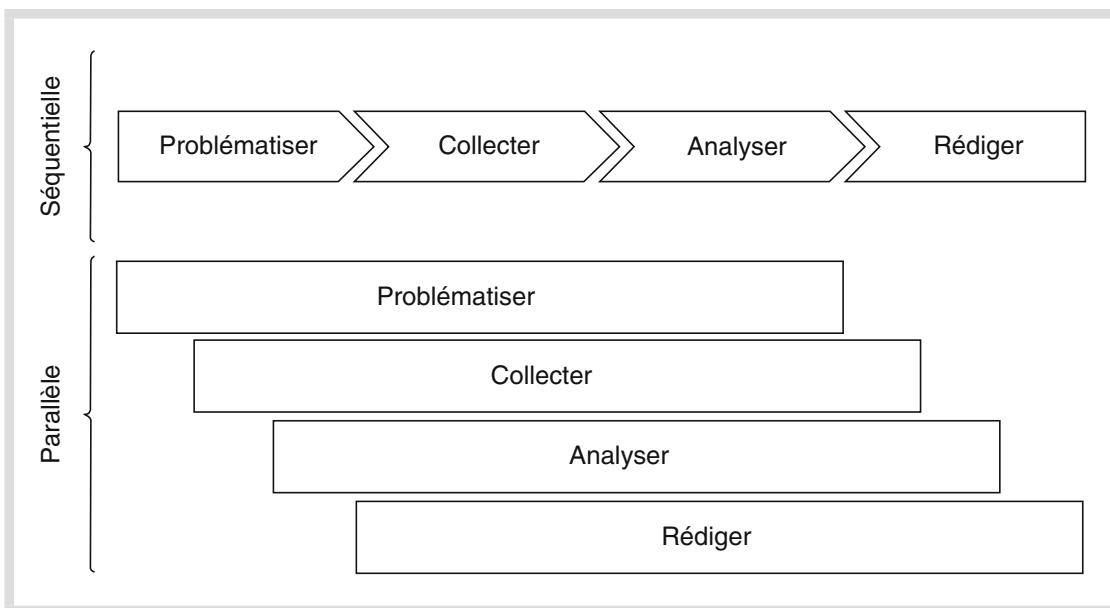


Figure 1.1 — Organisations séquentielle et parallèle de la recherche

Lecture, collecte, analyse et rédaction ne se succèdent plus. Conduites parallèlement, elles s'instruisent mutuellement.

Une telle proposition n'étonne pas les praticiens, qui savent que l'analyse commence dès le premier contact avec le terrain. Or, les premiers éléments d'analyse soulèvent également de nouvelles questions. Ces questions vont, en retour, guider la collecte des matériaux suivants. Problématisation, collecte et analyse ne se succèdent donc pas comme des phases séparées, elles s'enrichissent mutuellement. Cette organisation parallèle attribue un rôle singulier à la littérature scientifique (section 1.2) et à l'échantillonnage (section 1.3).

1.2 Lire la littérature scientifique

Une recherche organisée de manière séquentielle débute nécessairement par une période durant laquelle le chercheur se consacre exclusivement à la lecture d'articles scientifiques. En lisant les études déjà réalisées, le chercheur identifie les difficultés méthodologiques rencontrées par d'autres et établit une synthèse des résultats déjà

obtenus. Cette synthèse s'appelle une « revue de la littérature » ou un « état de l'art ». Il en va différemment dans une organisation parallèle : la lecture ne précède pas le terrain et l'analyse, mais elle les accompagne. Cette organisation n'implique cependant pas que le chercheur ignore la production de sa discipline.

Étonnamment, certains chercheurs revendiquent pourtant cette ignorance. Plus étonnant encore, il arrive que ceux-ci se réclament de la méthode par théorisation ancrée. C'est là un des contresens les plus répandus à propos de la méthode par théorisation ancrée. Et il est mobilisé aussi bien par des défenseurs que par des détracteurs de cette méthode.

Les sections suivantes présentent les deux postures (pour et contre l'ignorance théorique) puis reviennent sur le positionnement de la méthode par théorisation ancrée à ce sujet.

L'IGNORANCE THÉORIQUE

Les sections suivantes – sur l'ignorance théorique – portent sur le contexte d'un contresens tenace. Elles ont donc une portée plus épistémologique que pratique. Vu leur propos, ces sections mériteraient d'être intégralement entre lignes horizontales. Compte tenu de leur longueur, j'omets néanmoins ces lignes. Le lecteur non intéressé par ce contresens peut se contenter de lire la section 1.2.3 sur la sensibilité théorique et passer ensuite à la section 1.3 sur l'échantillonnage théorique.

1.2.1 ÉLOGE DE L'IGNORANCE THÉORIQUE

Certains chercheurs revendiquent l'ignorance de la littérature scientifique comme garante de la qualité de leur travail. Cette position s'appuie sur différents arguments. Tous proviennent d'une critique du rôle de la théorie, envisagée tour à tour comme partielle, conformiste, violente ou illégitime.

- Toute théorie est partielle. Un paradigme théorique peut être comparé à une paire de lunettes. S'il permet d'identifier certains phénomènes, il occulte également d'autres éléments. Les lunettes deviennent alors des œillères. Ainsi entendue, la théorie rime avec les *a priori* et l'étroitesse d'esprit du sens commun. Mieux vaut donc s'en passer.
- Les théories existantes constituent des interprétations "prêtes à penser". S'inscrire dans un cadre théorique témoigne d'un certain conformisme. Mimer, singer ou appliquer une théorie existante revient à brider sa créativité. Être imaginatif, créatif ou original implique d'éviter les théories existantes, envisagées comme source de sclérose conceptuelle. Autant, dès lors, les ignorer.
- Les théories font violence aux données. Au mieux, elles rendent compte des matériaux de manière incomplète (comme dans le premier argument) ; au pire, elles les forcent à emprunter un sens plutôt qu'un autre. Faire entrer les matériaux dans des cadres théoriques préexistants revient à leur imprimer (de force) un moule, un formatage dont la pertinence et l'intelligence ne sont pas démontrées. La théorie entraîne le chercheur sur les voies risquées de la surinterprétation et de la transcendance. Pour se garder de ces excès, il faut donc se méfier de la théorie.
- La théorie est inéquitable. Elle constitue le domaine de prédilection du chercheur, le terrain sur lequel le chercheur l'emporte sur l'acteur. D'un point

de vue politique, la théorie peut être considérée comme le vecteur de la violence (symbolique) que le chercheur inflige aux vécus et aux témoignages des acteurs. On retrouve l'idée de formatage du moule théorique, critiqué en tant qu'épreuve de force dont la légitimité n'est pas fondée. Mais, cette fois, il ne s'agit pas tant de critiquer la mise en forme (la notion de moule) que de revaloriser le point de vue de l'acteur et de désacraliser celui du chercheur. Envisagée comme un instrument de domination, la théorie doit être combattue.

Ces critiques dénoncent la partialité, le conformisme, le formatage ou l'injustice de la théorie. À les lire, on comprend que certains chercheurs se méfient d'un exercice consistant à recenser les différentes théories existantes. Ceux-là vont non seulement éviter de réaliser un état de l'art, mais ils choisissent en outre d'ignorer (activement) la littérature scientifique de leur domaine de recherche voire, dans une position radicale, ils font délibérément *tabula rasa* de leurs connaissances théoriques.

Les motivations de ces chercheurs sont louables. Ils entendent éviter les œillères et cultiver une sensibilité *empirique*, leur évitant de passer à côté de l'essentiel. Ils poursuivent un souci de neutralité et d'humilité.

Ces préoccupations se retrouvent dans une tendance actuelle des sciences sociales. Cette tendance constitue sans doute une réaction aux théories développées dans les années 1960. L'école de Talcott Parsons aux États-Unis et celle de Pierre Bourdieu en France ont donné lieu à des élaborations particulièrement sophistiquées. Leur développement a été poussé jusqu'à la saturation. Selon une tendance quasi cyclique de la discipline, il convient aujourd'hui de se distancier de ces "grandes" théories. La tendance actuelle serait donc plus à la contemplation empirique qu'à l'élucubration théorique.

Le fait que cette tendance soit en vogue ne signifie pas pour autant qu'elle soit neuve. Dès le début de leur discipline, certains ethnologues et certains ethnométhodologues ont revendiqué que la description détaillée des phénomènes sociaux se garde de toute élaboration théorique. Toutefois, l'ignorance théorique ne constitue le cœur ni de l'ethnologie ni de l'ethnométhodologie (Lejeune, 2007).

1.2.2 CRITIQUE DE L'IGNORANCE THÉORIQUE

Si la plupart des chercheurs reconnaissent les limites théoriques énumérées plus haut, tous n'envisagent pas l'ignorance théorique d'un bon œil. Les critiques suivantes lui sont opposées.

- Tout d'abord, cultiver l'ignorance théorique soulève des difficultés pratiques. En s'interdisant une culture théorique, le chercheur risque bien d'aborder son terrain sans hypothèse ni question de recherche. Ses analyses partent alors dans toutes les directions. Ses catégories d'analyse résument les données, voire les dédoublent, sans rien conceptualiser. Elles atteignent rapidement un nombre insurmontable de pistes d'égal intérêt. Partie d'une exigence ascétique, cette voie ouvre sur une prolifération qui débouche au final sur la désorientation et le découragement du chercheur. Plusieurs générations de débutants ont emprunté une telle voie à leurs dépens.
- Les arguments pour l'ignorance théorique ne tiennent pas épistémologiquement. Une recherche scientifique s'appuie toujours sur des présupposés théoriques. L'ignorance théorique ne les supprime pas. Elle les rend simplement

implicites. Ceux-ci existent pourtant, même si le chercheur n'en a pas conscience. En adoptant l'ignorance théorique, le chercheur se condamne à *ignorer* ses propres présupposés (Bourdieu *et al.*, 1968, 37). Le souci initial de rigueur ou de neutralité débouche finalement sur une importation "en contrebande" de présupposés implicites. Symptôme d'une certaine naïveté épistémologique (éventuellement assumée), cette stratégie n'en manque pas moins sa cible initiale.

- L'ignorance théorique constitue une abdication du métier de chercheur. Comme l'évoque l'argument précédent, la science exige du chercheur qu'il réfléchisse à la façon dont il aborde un terrain. Outre cette réflexivité, il se doit également d'élaborer des propositions théoriques et de les assumer. C'est à cette condition que l'objet de recherche est construit. Une recherche sacrifiant ces exigences ne peut prétendre au statut scientifique. Or, pour élaborer des énoncés théoriques, même temporaires, il est nécessaire de connaître les autres énoncés existants, même si c'est pour en prendre le contre-pied. Les ignorer est contre-productif. Pour l'exprimer de manière plus dure encore : les conclusions des partisans de l'ignorance théorique sont souvent inintéressantes.
- Un autre argument, plus stratégique, dénonce le manque de pragmatisme de l'ignorance théorique. Les recherches scientifiques sont conduites pour être publiées. Or, qu'il se tienne dans les congrès ou dans les revues, le débat scientifique exige que les résultats d'une recherche soient confrontés à ceux d'autres recherches. Pour celui qui entend prendre part au débat scientifique, ignorer délibérément ce que sa discipline produit constitue donc une voie sans issue.
- Enfin, les arguments pour l'ignorance théorique sont également suspectés de servir de bouclier aux débutants redoutant les critiques encyclopédistes de leurs aînés ou aux chercheurs n'ayant pas conduit correctement leurs recherches. Vouloir se dispenser de prendre connaissance des travaux des collègues peut passer pour de l'empressement, de la paresse, un manque d'expérience, de l'ignorance ou de la frilosité théorique. Le plaidoyer pour l'ignorance théorique ressemble alors à une justification après coup.

Réalisé en début de recherche, dans une logique séquentielle, l'état de l'art constitue une façon de parcourir l'héritage théorique de sa discipline. L'ignorance théorique constitue une stratégie opposée qui, si elle dispose de défenseurs, n'est pas sans soulever certaines difficultés, tant pratiques qu'épistémologiques. Comment la méthode par théorisation ancrée se situe-t-elle dans ce débat ? Et pourquoi sa position fait-elle l'objet de confusions ?

1.2.3 SENSIBILITÉ THÉORIQUE

Lorsque les différentes activités d'une recherche scientifique sont organisées en parallèle, le chercheur ne connaît pas à l'avance les questions théoriques que ses investigations l'amèneront à soulever. Il lui est donc impossible de décider à l'avance des théories utiles (comme dans le cas d'un état de l'art). Par contre, une solide connaissance théorique est nécessaire pour élaborer ses propres théories. Il n'est donc pas question d'ignorer la littérature existante. Barney Glaser et Anselm Strauss sont clairs sur ce point dès le début de leur premier ouvrage.

Bien sûr, le chercheur n'accède pas à la réalité en faisant *tabula rasa* des connaissances antérieures. Il doit disposer d'une perspective qui l'aidera à voir les données pertinentes et à en extraire des catégories significatives, grâce à un examen minutieux (Glaser et Strauss, 2017, 88).

Au contraire, loin d'ignorer la théorie, il s'agit de cultiver une certaine *sensibilité théorique*. La connaissance des théories existantes nourrit cette sensibilité de différentes façons.

Même non ancrées, les théories existantes constituent une source d'inspiration. Elles suggèrent au chercheur certaines distinctions analytiques, elles l'aident à affiner les questions soulevées par l'analyse et elles fournissent le compte-rendu d'autres terrains susceptibles d'être comparés avec son propre matériau.

En outre, identifier les théories qui jouissent d'une grande reconnaissance et celles qui essuient plus de critiques aide à cerner la pertinence et la recevabilité de ses propres propositions théoriques. Pour se prétendre, disons, criminologue, il faut connaître les productions que la communauté criminologique reconnaît comme telles. De la même manière, il serait ardu de produire une théorie psychologique sans situer les uns par rapport aux autres les différents courants de la psychologie.

Ces connaissances sont nécessaires, même pour élaborer une théorie totalement neuve. Elles sont nécessaires, certes, mais elles ne sont pas suffisantes. La sensibilité théorique nécessite également une certaine créativité et des capacités d'abstraction. Ces capacités peuvent s'exercer ; on ne naît pas doté d'une sensibilité théorique ; cela se travaille. Le chapitre 3 sur l'étiquetage présente ainsi des astuces pour améliorer ses capacités d'abstraction ; celui sur le codage axial (chapitre 4) propose des ficelles pour améliorer l'articulation de ses idées et, transversalement, le journal de bord constitue un lieu d'exercice de la créativité (voir section 1.4).

1.2.4 RAISONS DE LA CONFUSION

Il ne s'agit pas de condamner les approches préférant l'empirie à la théorie – bien au contraire. D'ailleurs, les auteurs de la *Grounded Theory Method* plaident bien pour qu'une attention particulière soit accordée au terrain.

Injonctions paradoxales

La théorisation constitue un processus de création de théories adaptées aux observations empiriques. Qui dit création, dit nouveauté. Mais le neuf ne se construit pas à partir de rien. La théorisation ancrée comporte ainsi deux injonctions :

- la première invite à se méfier de l'allégeance théorique,
- la seconde invite à cultiver une sensibilité théorique.

Ces deux injonctions peuvent sembler contradictoires. Les combiner est néanmoins possible : s'il faut se méfier de la soumission théorique, c'est parce qu'elle inhibe la créativité ; s'il faut cultiver la sensibilité théorique, c'est pour être à même de produire ses propres théories. Les deux injonctions servent donc la créativité du chercheur.

Toutefois, si les deux règles sont séparées, les corollaires de la première injonction deviennent tout autres. De cette séparation découle le malentendu de la table rase, fréquemment associé à la méthode par théorisation ancrée.

La première injonction part d'une critique de l'allégeance à un paradigme. Barney Glaser et Anselm Strauss trouvent dommageable la déférence des chercheurs aux théories dominantes. Ils déplorent que leurs collègues se contentent d'appliquer à de nouveaux domaines les théories développées par d'autres. S'en tenir ainsi aux théories héritées conduit à des analyses insuffisamment spécifiques et comporte, en outre, le risque de *forcer* les données.

Si l'on en reste là, l'argumentaire rappelle celui des partisans de l'ignorance théorique. Pourtant, Barney Glaser et Anselm Strauss ne tirent pas les mêmes conclusions de cette prémisse commune. Ils déplorent que la domination de modèles théoriques généraux inhibe la créativité des chercheurs. Chez eux, la critique de la passivité constitue essentiellement un aiguillon. Elle ouvre sur une invitation à innover, une exhortation à créer du neuf. La production de théories constitue le cœur de métier des sciences sociales. Le chercheur a vocation à produire ses propres théories (locales, adéquates et fonctionnelles). Les propositions de la méthode par théorisation ancrée sont donc particulièrement ambitieuses.

Parallèlement, Barney Glaser et Anselm Strauss insistent sur le fait que construire des théories est à la portée de chaque chercheur – voire de chaque étudiant – un tant soit peu appliqué. En détaillant chacune des opérations, ils se dotent d'un cadre didactique rendant cette ambition accessible à tous. Leur invitation présente donc la vertu de donner confiance aux débutants et de mettre les chercheurs au travail. Elle constitue, ce faisant, un véritable moteur de la recherche qualitative.

Envisagées ensemble, les deux injonctions s'enchaînent, la première constituant la prémisse de la seconde. Loin d'être paradoxales, ces injonctions invitent à se nourrir de l'existant pour créer du neuf tout en fournissant les outils rendant possible (et accessible) cet ambitieux projet.

La trahison des ignorants

Paradoxalement, le malentendu découle sans doute en partie de la popularité de la méthode par théorisation ancrée. C'est la méthode qualitative la plus citée dans la recherche internationale. Cette popularité ne s'accompagne cependant pas toujours d'une connaissance de ses principes. Tant ses apôtres que ses détracteurs comptent des personnes ne les ayant pas compris. On s'en réclame et on la critique sans toujours la connaître.

Ainsi, les plaidoyers pour l'ignorance théorique s'en réclament-ils souvent. Ce faisant, les différents arguments de la section 1.2.1 sont présentés comme provenant de la *Grounded Theory Method*. Du côté des critiques, je ne compte plus les mises en garde de membres de comités de thèse contre une méthode « purement inductive, qui fait table rase et invite à l'ignorance théorique ».

Dans les deux cas, plaidoyers et critiques témoignent d'une méconnaissance de la méthode en question. Il est vraisemblable que les deux positions entretiennent un jeu de dupes. Par méconnaissance ou mauvaise foi, les promoteurs de l'ignorance théorique brandissent la *Grounded Theory Method* contre la théorie. Ce faisant, ils entraînent leurs détracteurs à adresser les critiques de la section 1.2.2 simultanément à l'ignorance théorique et à la méthode par théorisation ancrée, voire ils imputent à cette dernière la responsabilité de ces arguments. Si les premiers trompent les seconds sur la marchandise, ces derniers témoignent de la même méconnaissance méthodologique que leurs interlocuteurs.

Les slogans

Outre la méconnaissance de la méthode, le contresens autour de l'ignorance théorique se nourrit peut-être également de formules-chocs portant sur le fait que cette méthode n'est pas une théorie, sur l'émergence des théories et sur la suspension des cadres théoriques antérieurs.

- Pour reprendre un leitmotiv connu, « la *Grounded Theory* n'est pas une théorie », c'est une méthode (c'est pour cette raison que l'on parle plutôt de *Grounded Theory Method*). Ce leitmotiv peut cependant être mal interprété et compris comme la justification d'une posture a-théorique.
- Dans ses publications en tant que seul auteur, Barney Glaser (1992) insiste largement sur le fait qu'il ne faut pas « forcer les données » mais laisser les théories en « émerger ». Cette glose de l'émergence (Kelle, 2007, 205) est à la source de plusieurs incompréhensions de la logique de l'analyse par théorisation ancrée. Elle a notamment tendance à éclipser le fait que la production de théories constitue un travail délibéré et actif.
- L'injonction de se méfier de l'allégeance théorique prend également la forme de la suspension, par le chercheur, des cadres théoriques connus (Luckerhoff et Guillemette, 2012). Cette formulation entend susciter la réceptivité empirique du chercheur. Elle peut cependant être erronément comprise comme un argumentaire prônant l'ignorance théorique.

En définitive, il n'est pas question de partir de rien ou de faire table rase.

Répetons-le, l'ignorance théorique à l'approche du terrain, réelle ou feinte, est un mythe (Labelle *et al.*, 2012, 81).

La littérature scientifique constitue une ressource nourrissant les allers-retours entre le terrain et l'analyse. La problématisation accompagne ce processus : elle ne s'envisage pas comme un point de départ fondé sur une revue préliminaire de la littérature. Au fil des allers-retours, la problématisation s'affine, voire se déplace (section 1.3). L'interprétation et l'écriture suivent le même chemin. Tout au long de ses recherches, l'analyste tient un journal de bord et y consigne chacune de ses avancées (section 1.4).

1.3 Échantillonnage théorique

La recherche ne se découpe pas en phases distinctes. Ceci n'empêche cependant pas une certaine progressivité. Le questionnement du chercheur évolue au fur et à mesure qu'avance la collecte du matériau.

La notion d'échantillonnage renvoie traditionnellement aux perspectives quantitatives. L'échantillon y désigne le sous-ensemble d'une population (figure 1.2). Ce sous-ensemble est choisi selon des critères et des procédures stricts qui permettent d'assurer que l'échantillon soit représentatif de la population visée. Cette représentativité peut être mesurée : tel échantillon, composé de tel nombre d'individus, est représentatif à autant de pourcents avec une marge d'erreur de tant. Cette conception prévaut dans une organisation séquentielle de la recherche.

Lorsqu'une recherche qualitative est organisée séquentiellement, la collecte fait référence à une acception de l'échantillonnage inspirée du paradigme quantitatif. Si la collecte précède totalement l'analyse, il n'existe en effet aucun moyen satisfaisant de

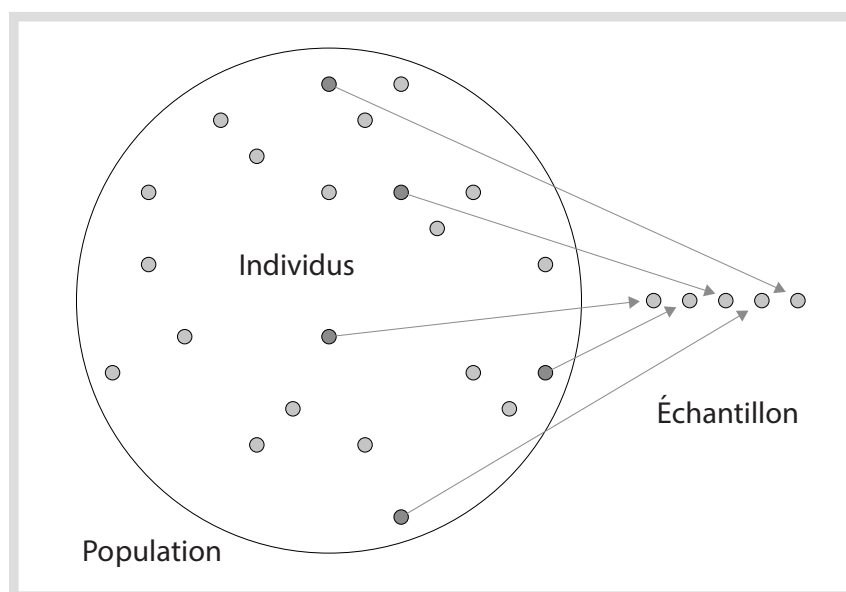


Figure 1.2 – Échantillonnage statistique

décider quand arrêter de rencontrer les acteurs. Le nombre de jours d'observation ou le nombre d'entretiens est dès lors défini à l'avance, indépendamment des spécificités et du déroulement du terrain. Il arrive également que ce nombre soit imposé par les commanditaires.

Une organisation parallèle autorise à envisager l'échantillonnage différemment.

Chaque nouvel élément empirique est analysé dès qu'il est disponible. Réalisée au fil de la collecte, cette analyse draine, avec ses résultats temporaires, de nouvelles questions. Ces questions orientent les collectes suivantes. Au fur et à mesure, le chercheur se pose des questions de plus en plus précises. Puisqu'une interrogation différente motive chaque retour vers le terrain, le chercheur se détourne délibérément de ce qui est déjà attesté au profit de ce qui n'a pas encore été étudié.

Ce pilotage de la collecte par l'analyse amène à ne jamais poser deux fois la même question. La collecte occasionne donc moins de répétitions que dans une démarche séquentielle. C'est pour cette raison que la démarche parallèle est considérée comme étant plus productive (Lofland et Lofland, 1984, 132). Comme chaque élément collecté répond à une interrogation différente, le matériau empirique ne peut pas être agrégé comme le font les statistiques. Les comptages ne sont donc pas seulement écartés pour des raisons épistémologiques, la logique même de l'échantillonnage les rend impossibles.

En outre, lorsque l'analyse guide la collecte, l'échantillonnage ne porte plus sur une population composée d'individus. Le chercheur part de ses questions et échantillonne donc le phénomène à l'étude. À travers la collecte, c'est la conceptualisation théorique qui est échantillonnée. C'est pour cela que l'on parle d'*échantillonnage théorique*. Il s'agit de découvrir toutes les caractéristiques du phénomène à l'étude ainsi que toutes les articulations attestées afin, *in fine*, d'en proposer une schématisation intégrée. Contrairement à l'échantillonnage statistique, l'échantillonnage théorique ne permet pas d'anticiper, au départ, les personnes à rencontrer, les lieux d'observation ou leur nombre.

Je présente en détail les modalités de l'échantillonnage théorique ainsi que celles de sa condition d'arrêt (la saturation) dans le chapitre 3, page 89 et suivantes.

1.4 Rédiger des comptes-rendus, tenir un journal de bord

La scientificité d'une recherche qualitative réside dans sa capacité à expliciter toutes les étapes de son déroulement. Afin d'être en mesure de retracer (et de communiquer) son cheminement, le chercheur accorde donc une attention particulière aux traces de son activité. Dès le début de sa recherche, il les produit, les enregistre et les conserve précieusement dans son journal de bord. Celui-ci garantit à la fois l'ancrage et la validation de sa démarche.

L'ancrage (*grounding*) renvoie à une orientation radicalement empirique. L'idée est qu'il ne peut y avoir de saut entre le matériau analysé et la théorie produite. En documentant le maillage entre le terrain et la théorie, les traces en question assurent que la théorie produite s'appuie toujours sur les éléments attestés. Elle assure en ce sens l'ancrage de la théorie, son fondement empirique. Ce faisant, la démarche proposée s'inscrit en faux tout à la fois contre la spéculation théorique désincarnée et l'empirisme le plus plat.

Outre l'ancrage de la théorie, les traces autorisent également une épreuve de validation des résultats produits. Toute proportion gardée, une telle épreuve est comparable à la réplication (reproductibilité) d'une expérience en laboratoire. Toutefois, en recherche qualitative, l'idée n'est pas de reproduire les mêmes résultats en appliquant un protocole standardisé à un matériau contrôlé. Il s'agit plutôt d'expliciter toutes les étapes par lesquelles est passé un chercheur particulier. Un autre chercheur n'aurait évidemment pas tiré les mêmes conclusions. Mais, à partir du moment où il dispose de ces traces, il peut juger de la validité du cheminement emprunté. La réplicabilité existe donc bien en recherche qualitative ; elle concerne cependant le processus et non les résultats.

Concrètement, le chercheur rédige constamment des comptes-rendus qui documentent son cheminement et les résultats intermédiaires produits.

Extrait de mon journal de bord, le paragraphe suivant constitue le corps d'un de mes comptes-rendus.

J'ai précédemment rapproché les propriétés de la conception de logiciels libres et celles de l'artisanat. Je réalise maintenant qu'au moins une propriété distingue les deux activités. J'ai découvert cette différence en discutant avec un artisan tailleur de pierres, Pierre Haenen, rencontré à la soutenance de thèse de Laurent Leduc, le 10 septembre 2011. Le travail de la matière (comme la pierre) diffère de la réparation ou de la modification d'une machine. Sachant qu'il manipule une conception humaine, le réparateur qui rencontre une configuration qu'il ne comprend pas s'interroge sur l'intention de l'ingénieur. Ce type d'interrogation n'est évidemment pas pertinente pour le tailleur de pierres.

S'agissant de documenter un processus, il importe de consigner à quel moment tel élément est découvert, sur quelle base tel rapprochement est opéré ou de quelle

lecture provient telle idée. Un compte-rendu comporte donc toujours trois informations relatives aux notes qu'il contient :

1. un titre (qui permet de l'identifier) ;
2. une date (qui permet de le situer dans le fil de la démarche) ;
3. un ancrage (qui mentionne d'où découle le compte-rendu). Tout compte-rendu s'appuie sur un autre compte-rendu. Cet appui constitue son *ancrage*. L'ancrage est toujours le titre d'un autre compte-rendu. Cela vaut même pour les comptes-rendus de terrain, qui s'ancrent dans un compte-rendu opérationnel préparant la collecte du matériau.

Dans mon journal de bord, chaque compte-rendu est précédé d'un entête précisant un titre, une date et s'appuyant sur un (ou plusieurs) compte(s)-rendu(s). Ainsi, le corps du compte-rendu cité plus haut est en fait précédé de l'entête suivant.

Projet	Culture du mouvement pour le logiciel libre
Type	Compte-rendu théorique
Date	20/10/2011
Titre	La conception de logiciels libres n'est pas un artisanat
Auteur	Christophe Lejeune
Ancrage	Les propriétés de l'artisanat et du logiciel libre

Puisqu'il documente un processus de recherche dynamique, chaque compte-rendu est daté et comporte la référence aux autres comptes-rendus sur lesquels il s'appuie.

La rédaction de comptes-rendus accompagne le processus de la recherche. Quelle que soit son activité, le chercheur prend continuellement des notes. Les rapprochements pertinents n'attendent en effet pas une séance de travail particulière : ils surgissent sur le terrain, en bibliothèque, sur la route, lors de la préparation du repas ou durant la projection d'un film. La rédaction de comptes-rendus gagne donc à être systématique. Elle n'est pas remise à plus tard. Mieux vaut écrire le plus tôt possible.

Enfin, l'écriture ne fige pas : elle rend manipulable. Ainsi, lorsqu'un même sujet occupe le chercheur durant plusieurs semaines, son compte-rendu peut être refondu plusieurs dizaines de fois. Même si les modifications semblent mineures, chacune des versions est conservée. L'évolution des versions successives permet, ultérieurement, de retracer son cheminement. Si les notes intermédiaires ne sont pas consignées, il devient impossible d'accéder au processus.

1.4.1 SUPPORTS POUR LA PRISE DE NOTES

Le chercheur est amené à prendre des notes à différents moments, en différents lieux et dans toutes sortes de circonstances. Pour cette raison, il ne se limite jamais à un type de support. À titre personnel, j'utilise au moins quatre supports différents dans ma prise de notes : un carnet de poche, deux cahiers et un ordinateur.

Lors d'une observation sur le terrain, j'emporte toujours un carnet et un crayon. La souplesse et le poids du carnet de poche n'entravent pas les mouvements. Sa taille permet de le glisser dans une poche, de sorte qu'il ne soit visible que lorsque je prends des notes. Le carnet se laisse donc oublier le reste du temps, à la différence d'un support plus grand, qui retient l'attention des acteurs et favorise l'assimilation du chercheur à un inspecteur, un contrôleur ou un expert. Le crayon présente quant à lui les avantages de ne pas tacher les poches et, contrairement aux stylos à bille, de fonctionner même lorsqu'il pleut.

Où que j'aille, j'emporte en outre un cahier et un stylo. Selon la place dont je dispose, j'utilise un cahier A5 ou A4. Plus grand que le carnet de poche, ce support permet une prise de notes plus confortable, surtout lorsque je dispose d'une tablette où l'y poser. Je prends note dans ce même cahier lorsque je conduis un entretien, que j'assiste à une conférence, un colloque ou un congrès, que je travaille à la maison, au bureau ou dans le train, ou que je prépare le procès-verbal d'une réunion. La nature de mes notes étant susceptible de très largement différer d'une page à l'autre, j'ai pris l'habitude de reporter, sur la première ligne de chaque feuille, le lieu, la circonstance et la date de ma prise de notes. Ceci permet non seulement de m'y retrouver lorsque je consulte mes cahiers, mais situe également toute page qui en serait détachée. Lorsque je termine un cahier, je reporte sur sa couverture les dates correspondant à la première et la dernière page ainsi que les principales circonstances auxquelles il se rapporte.

Mon carnet et mes cahiers m'accompagnent toujours en déplacement. Ils sont par conséquent sujets à la perte. Il m'est arrivé d'égarer un carnet lors d'un déplacement dans le sud de la France. Heureusement pour moi, l'organisateur du séminaire que j'animais l'a retrouvé et me l'a envoyé. Pour éviter les fâcheuses conséquences qu'engendrerait la perte d'un de ces précieux supports, j'ai conçu les étiquettes illustrées à la figure 1.3. J'y mentionne une récompense afin de motiver la personne qui trouverait un tel carnet à me l'envoyer. J'appose ces étiquettes sur tous mes carnets.

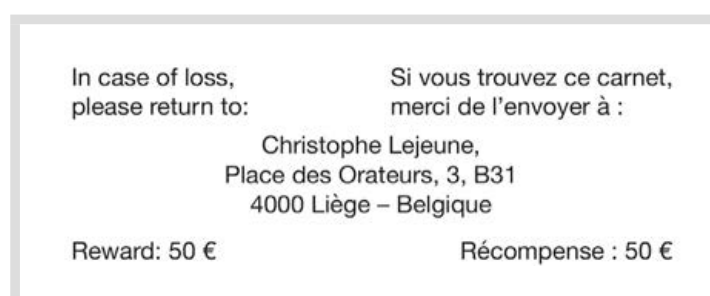


Figure 1.3 – Étiquettes des carnets de terrain

Il arrive évidemment qu'une idée survienne à un moment incongru. Ou que l'on soit le témoin, en rue ou dans les transports en commun, d'une situation recelant une utilité pour son travail. Dans ce cas, on ne dispose souvent ni de son cahier ni même de son carnet de poche. Il convient alors d'être opportuniste quant au support : le dos d'un ticket de train, d'une facture ou d'un carton de bière fait l'affaire. L'indisponibilité d'un support particulier ne retarde ou n'entrave pas la prise de notes. Par contre, il convient d'être vigilant quant à la conservation de ces prises de notes opportunistes, car les feuilles volantes se perdent vite. J'ai donc pris l'habitude d'agrafer, coller ou transcrire les billets, factures ou feuillets annotés dans mes cahiers.

Au laboratoire ou à la maison, l'ordinateur permet de consigner des notes dans un format aisément manipulable, qui facilite les refontes successives, les reproductions et la mise au net. J'y tiens un document dans lequel je consigne des notes, en prenant soin de reporter la date de chaque ajout. Mes notes sont donc "journalisées". Pour faciliter mon travail sur ordinateur, il m'arrive d'y reporter des notes prises dans mon cahier ou mon carnet de poche. Cette transcription n'est cependant pas systématique (et elle ne doit pas l'être : ce serait une perte de temps).

En 2017, une plateforme informatique de ma conception (Cassandra) a remplacé ce document. Si cette plateforme facilite ma pratique (par exemple, en insérant automatiquement les dates), elle n'en modifie pas les fondements. Ce qui précède vaut, que le journal soit tenu sur papier, dans un document ou sur une plateforme.

1.4.2 MISE EN PAGE DES NOTES

Plusieurs chercheurs ont documenté la mise en page de leurs notes. Il ne s'agit ici ni de standardiser ni de fétichiser la forme au détriment du fond. Quoi qu'il en soit, les conventions arrêtées nous informent sur l'usage auquel sont destinées les notes.

Béatrice Webb (1938, 473) préconise d'utiliser une nouvelle feuille de papier pour chaque sujet, chaque lieu ou chaque événement. Ainsi séparées, les fiches peuvent être aisément manipulées, triées, classées et comparées. L'auteure insiste également pour que chaque fiche soit présentée de manière similaire. L'identité de présentation facilite la comparaison et le rapprochement de différentes fiches. Dans son cas, chaque fiche comporte un titre, centré, la date dans le coin supérieur droit et la source des informations dans la marge de gauche. Le corps de la fiche comporte une description, une réflexion, une observation, l'extrait d'un document, une citation provenant de la littérature scientifique ou une hypothèse du chercheur.

Léonard Schatzman et Anselm Strauss (1973, 104) insistent, pour leur part, sur l'importance des titres et des sous-titres. Par ailleurs, ils réservent une large marge aux annotations et étiquetages ultérieurs. Cette présentation est reprise notamment par Yves Winkin (2001, 146) qui préconise de tenir son journal en deux colonnes : la colonne de droite accueille les notes, celle de gauche les commentaires ultérieurs.

1.4.3 PRIVÉ OU SEMI-PUBLIC

Le statut (privé ou semi-public) des notes diffère également d'un auteur à l'autre. Pour Béatrice Webb, la standardisation de la mise en page permet la manipulation des notes par d'autres personnes que leur auteur. Pour Léonard Schatzman et Anselm Strauss (1973, 97-98), le caractère privé des notes contribue à la créativité et à la liberté d'interprétation du chercheur, qui ne craint pas d'être ridicule et donc ne censure aucune conjecture même audacieuse.

1.4.4 NATURE DES NOTES

Selon les circonstances et leur visée, les notes consignées peuvent être de différentes natures. L'analyse par théorisation ancrée distingue différents types de comptes-rendus : de terrain, de codage, théorique, opérationnel, de scénario descriptif et analytique.

- Les *comptes-rendus de terrain* conservent les traces des éléments empiriques collectés sur le terrain. Enregistrements, photographies, notes d'observation et transcriptions d'entretiens constituent chacun un compte-rendu de terrain.
- Lors des séances d'étiquetage d'un compte-rendu de terrain, l'analyste prend toute une série de notes. Un *compte-rendu de codage* porte sur le sens qu'il donne à une étiquette.
- Un *compte-rendu théorique* articule une étiquette avec une question ou avec un élément extérieur au matériau empirique (issu de la littérature scientifique ou d'une expérience de pensée).
- Les *comptes-rendus opérationnels* consignent, pour leur part, la liste des pistes à suivre ultérieurement ; il s'agit d'aide-mémoires.
- Parallèlement à ces notes rédigées, l'analyste trace également des *schématisations*, des cartes ou des tableaux.
- En fin d'analyse, les *comptes-rendus de scénario descriptif et analytique* résument et rassemblent les idées développées dans tous les comptes-rendus précédents.

Chaque type de compte-rendu sera introduit au fil de la présentation des différentes activités de codage qu'il documente.

1.4.5 RAISONS D'ÊTRE DES COMPTES-RENDUS

La rédaction de comptes-rendus peut sembler égocentrique ou désuète. Le débutant pourrait y voir une habitude littéraire. Pourtant, la tenue d'un carnet de bord est indissociable de la scientificité de la démarche qualitative. Pour cette raison, elle n'est donc pas accessoire mais obligatoire.

Si l'analyste évacue l'écriture de comptes-rendus et passe directement de l'étiquetage à la mise en ordre et à la rédaction, il ne fait *pas* de l'analyse par théorisation ancrée (Glaser, 1978, 81, je traduis).

Dès l'arrivée sur le terrain, vous devez vous obliger à tenir un journal (Winkin, 2001, 146).

Les fiches sont au sociologue ce que les carnets sont à l'écrivain. Elles sont indispensables (Wright Mills, 2006, 200).

Le journal de bord permet tout d'abord d'enregistrer la trace d'une série d'éléments d'observation. Cette conservation de traces est solidaire de la collecte de matériau. Consigner, dans un carnet de terrain, les éléments d'observation revient à organiser la mémoire de la recherche. En ce sens, les comptes-rendus sont des inscriptions scientifiques. Ces *traces* documentent le processus de recherche et sont susceptibles d'être convoquées ultérieurement.

Le journal de bord est dépositaire du matériau et du processus d'analyse.

Le carnet de terrain n'accueille cependant pas que des descriptions neutres et factuelles. Bien au contraire, le chercheur y note également ses impressions, ses étonnements, ses projections, ses peurs, ses attentes et ses déceptions. Cet

étalement de subjectivité n'est pas un indice d'égoïsme. Il ne poursuit pas non plus un but thérapeutique. Au contraire, en explicitant ses jugements et ses attentes, le chercheur fait œuvre de réflexivité. Cette réflexivité lui permet d'être rigoureux. C'est là également une fonction cruciale des comptes-rendus. Garder trace des déceptions et des étonnements permet d'explicitier les attentes implicites du chercheur. En aidant à prendre conscience de ces présupposés, le compte-rendu assiste le processus de vigilance épistémologique (Bourdieu *et al.*, 1968, 27). Sur ce point, les arguments de la *Grounded Theory Method* convergent avec les principes de l'ethnographie.

Rédiger des comptes-rendus « subjectifs » ne sert pas seulement à faire œuvre de rupture épistémologique. Les impressions renseignent également sur la façon dont les acteurs reçoivent le chercheur. L'observateur se voit attribuer une place particulière dans la configuration sociale qu'il intègre. Il ne maîtrise qu'une partie de ce processus d'assignation, qui peut également le surprendre, le décevoir, faciliter ou tenir en échec sa politique de terrain. Dans un sens comme dans l'autre, la tenue des comptes-rendus permet de comprendre *a posteriori* quel rôle social les acteurs assignent au chercheur. Ce processus instruit le chercheur sur les enjeux implicites à l'œuvre lors de sa venue. Ceux-ci constituent une ressource importante pour comprendre ce qui se trame localement sur le terrain.

C'est finalement par l'analyse de toutes les places qu'on lui assigne, parallèlement ou successivement, que l'ethnologue pourra comprendre à la fois ce qu'on lui dit et ce qu'il observe – puisqu'il saura à *qui* l'on dit et à *qui* l'on montre (Weber, 2009, 28).

Lorsqu'il réfléchit au rôle qu'il joue (ou que le terrain lui fait jouer), le chercheur n'exerce pas une réflexion épistémologique qui s'ajouterait aux résultats de recherche (ou qui les circonscrirait). Bien plus, ce travail constitue le fondement de ses analyses. La réflexivité n'est pas la couche ultime, c'est la couche basse du travail de terrain.

Le journal de bord est donc dépositaire à la fois du matériau (constitué de descriptions ou d'impressions) et du processus d'analyse. À ce titre, il ne constitue pas seulement la mémoire de l'analyse dont il enregistre le déroulement ; il joue également un rôle actif dans le développement conceptuel de la théorie. Rédiger un compte-rendu théorique clarifie les idées avec lesquelles travaille le chercheur. En écrivant, l'analyste réalise souvent mieux où sont les forces (et les failles) des éléments théoriques qu'il élabore. En tant que support, le carnet de bord aide à monter en conceptualisation. Consignée dans un compte-rendu, l'explicitation offre un marchepied pour la prochaine élaboration. L'écriture offre un certain effet de cliquet facilitant l'élaboration progressive d'une théorie bien charpentée. C'est pour cette raison que Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2016, 187 et suivantes) parlent d'« analyse en mode écriture ».

En plus de leur statut de traces, de leur vertu de réflexivité et de leur rôle facilitateur dans l'élaboration conceptuelle, les comptes-rendus présentent encore l'avantage d'exercer le chercheur à rédiger.

Sans journal de bord, l'analyse et la rédaction sont envisagées comme des phases séparées, réalisées de manière séquentielle. Or, l'analyse n'est jamais vraiment clôturée. L'écriture risque alors d'être toujours remise à plus tard. Et quand vient le

moment de rédiger le rapport, la thèse, le mémoire ou l'article, l'analyste a l'impression que tout est déjà fait, qu'aucun élément intellectuel ne peut plus être ajouté, qu'il ne reste plus qu'à rendre compte du passé. Séparée du processus analytique, arrivant après la bataille, la rédaction est alors source de démotivation. En outre, procédant de la sorte, le chercheur découvre tardivement qu'il n'est pas aisé de coucher ses idées par écrit. Il risque alors bien de se confronter à la fameuse angoisse de la page blanche. Il a tant à écrire, après coup, qu'il ne sait par où commencer. Et, de fait, la rédaction paralyse malheureusement de nombreux chercheurs.

Par contre, tenir un journal de bord dès le début de sa recherche décrit l'écriture. Le chercheur s'y exerce à rédiger et à exprimer ses idées en affinant progressivement leur formulation. En outre, élaborer une publication revient alors à agencer différents comptes-rendus (de terrain, de codage, théoriques, de scénario analytique et schématisation). Par conséquent, avec un carnet de bord bien tenu, la publication est presque déjà rédigée. Cette disponibilité permanente des comptes-rendus produit deux effets.

En premier lieu, les longues et angoissantes périodes de solitude face au clavier d'ordinateur n'ont plus de raison d'être. Si elle est bien conduite, la démarche par théorisation ancrée participe donc non seulement à la production de recherches originales et de qualité, mais elle permet également d'activement lutter contre les abandons.

En deuxième lieu, la disponibilité d'une publication "toujours déjà prête" encourage le chercheur à communiquer ses résultats à différents moments de l'avancée de sa recherche. Entendue comme un processus, l'activité de recherche mérite d'être documentée à tout moment. C'est là un autre effet vertueux des comptes-rendus. Le débat n'est pas remis à plus tard (comme dans une perspective séquentielle de la recherche), mais il accompagne le parcours interprétatif et, par conséquent, l'enrichit, les remarques des collègues affinant la conceptualisation en cours de développement (Olivier de Sardan, 2008, 85).

Évoquée au début de cette section, la mémoire d'une recherche ne prend précisément son sens qu'à travers l'horizon du débat scientifique. Le compte-rendu peut alors être mobilisé en tant que preuve qui étaye et assoit les arguments du chercheur. Son rôle d'inscription scientifique devient crucial dans le cadre de la régulation scientifique par le débat. Or, la critique par les pairs ne peut s'exercer que si des preuves sont produites. Dans le cas contraire, lorsqu'aucun compte-rendu n'est rédigé, la critique est impossible et le lecteur est tenu de croire le chercheur sur parole (Olivier de Sardan, 2008, 25). Un carnet de bord bien documenté permet d'éviter un tel écueil et, par conséquent, assoit la légitimité scientifique de la recherche qualitative.

En définitive, le compte-rendu fait exister un dialogue polyphonique. À travers lui, le chercheur dialogue avec son terrain, avec lui-même, avec ses collègues et avec la communauté scientifique. Ce processus dialogique garantit la mémoire et la solidité, la réflexivité et la rigueur, la finesse et la profondeur, la documentation et la légitimité d'une analyse. Enfin, une politique de rédaction et de publication régulières assure également la motivation du chercheur et permet de répondre aux exigences actuelles d'évaluation de la recherche.

1.4.6 METTRE EN PRATIQUE

Observer la rue, de temps en temps, peut être un souci un peu systématique. S'appliquer. Prendre son temps.

Noter le lieu : la terrasse d'un café près du carrefour Bac-Saint-Germain
l'heure : sept heures du soir
la date : 15 mai 1973
le temps : beau fixe

Noter ce que l'on voit. Ce qui se passe de notable. Sait-on voir ce qui est notable ? Y a-t-il quelque chose qui nous frappe ? Rien ne nous frappe. Nous ne savons pas voir. Il faut y aller plus doucement, presque bêtement. Se forcer à écrire ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est le plus évident, le plus commun, le plus terne (Perec, 1974, 70).

Remise à plus tard, la rédaction constitue un exercice ardu. En rédigeant dès le premier jour, vous décoincerez la situation et, surtout, vous vous exercerez. Même si ce n'est pas votre but, n'oubliez pas que c'est en rédigeant qu'on devient écrivain. Donc, rédigez ! Oubliez le copier-coller et réécrivez sans relâche vos idées à chaque fois qu'une nouvelle articulation ou une nouvelle subtilité vous apparaît. Ne vous demandez pas si vous n'avez pas déjà écrit sur le sujet et lancez-vous.



ASTUCE 1

Rédigez dès le début de votre recherche. Que ce soit pour faire science, réfléchir, consigner, mémoriser, vous libérer l'esprit, documenter, prouver, débattre, publier ou vous exercer, rédigez votre premier compte-rendu dès le départ. Arrêtez de lire le présent manuel et consignez vos premières idées dès à présent.

Installer un contexte propice

Les conditions favorisant l'écriture varient d'une personne à l'autre. Prendre l'habitude d'un petit cérémonial peut aider. Sans en être conscients, beaucoup de chercheurs et d'écrivains usent d'un rituel de préparation : se préparer une tasse de thé, débarrasser le plan de travail, aligner le stylo, le crayon et la gomme, fermer la porte ou les fenêtres, mettre un bon disque, changer de vêtements. La liste ne peut être fermée. Ce qui importe : se mettre dans les meilleures dispositions pour écrire. Selon les sensibilités, cela implique de se couper du monde ou de s'y plonger, de se relaxer ou de se concentrer, de dégager l'espace ou de s'entourer de livres. La répétition du rituel permet de se mettre en condition. Il faut cependant être attentif aux pièges de la procrastination (Winkin, 2001, 150). Le rangement est un exemple connu : la meilleure garantie de ne jamais se mettre au travail consiste à se convaincre que le travail ne peut commencer dans de bonnes conditions tant que le bureau – en désordre depuis trois ans – n'est pas totalement ordonné. Dans ce cas de figure, il vaut bien mieux travailler ailleurs ou déplacer consciencieusement les piles à classer d'un mètre ou deux et se mettre au travail (ranger de fond en comble ne nous concerne pas à ce stade). Se dire que le bureau a besoin d'un coup de peinture ou que la haie doit être taillée revient au même : fuir la tâche. Or ici, il s'agit au contraire de s'y mettre. Le rituel de préparation ne doit donc pas prendre plus de quelques minutes (un quart d'heure maximum).



ASTUCE 2

Préparez-vous une tasse de thé, nourrissez le chat et mettez de la musique.

L'endroit où l'on travaille importe également. Personnellement, j'obtiens les meilleurs résultats relativement isolé, sans distraction ni interruption. À la lecture de cette phrase, le lecteur imagine peut-être une cabane au fond des bois. Mon quotidien est tout autre : j'écris en déplacement, dans les trains, avec des bouchons dans les oreilles. La situation m'abstrait des visites imprévisibles de collègues, des coups de téléphone, des emails et des livres (auxquels je pourrais être tenté de me reporter si j'y avais accès). Sans toutes ces distractions, je me concentre sur l'écriture.

J'écris également en musique. La musique me détend, elle me permet de me sentir partout chez moi (Deleuze et Guattari, 1980, 382-383) et elle masque également les accidents sonores de l'extérieur. Je choisis une musique instrumentale – ou dont je ne comprends pas les paroles. Des paroles intelligibles auraient tendance à se mêler aux phrases que j'écris.

Désamorcer les blocages

Les astuces suivantes permettent de désamorcer les blocages ou les difficultés d'écriture.

Libérer l'écriture. Si écrire votre premier compte-rendu vous bloque ou si vous avez l'impression de n'avoir rien à y consigner, écrivez quand même. Peu importe le sujet ! Écrivez sur ce qui vient en premier, sur votre ressenti du moment, sur le film que vous avez visionné la veille, sur votre dernière discussion ou sur un sujet qui vous tient à cœur. Pratiquez cet exercice d'écriture libre pendant cinq à dix minutes. Embrayez ensuite sur un autre sujet. Si une réflexion sur votre question de recherche, votre terrain ou tout autre aspect de votre analyse à venir vous inspire, c'est l'occasion d'écrire votre premier compte-rendu. Dans le cas contraire, entamez une deuxième séance d'écriture libre. En quelques séances, le fait d'écrire (même à propos de tout autre chose) devrait lever les verrous qui vous empêchent de rédiger votre premier compte-rendu. Bien évidemment, les formulations seront loin d'être parfaites du premier coup. Ce n'est pas grave. Vous écrivez pour vous ! Pas de crainte à avoir sur le résultat, seul le contenu compte. Consignez vos réflexions, juste pour en garder la trace. Les questions de langue, de style, de grammaire et d'orthographe sont sans importance. Écrivez, c'est la seule chose qui importe.

Dessiner. Certaines personnes préfèrent le dessin à l'écriture libre. Tracer un schéma constitue également un bon exercice de préparation à l'écriture. Cela peut se passer au tableau, sur papier ou impliquer un logiciel de cartographie heuristique (*mind-mapping*). Jetez simplement quelques mots et organisez vos idées entre elles de manière schématique. Si le résultat ne vous convient pas, recommencez : reprenez les mots en reformulant vos idées de manière plus satisfaisante, déplacez les idées périphériques vers l'extérieur du schéma et placez les idées importantes au centre. En quelques minutes, vous obtenez un diagramme qui comporte la liste de vos idées, leur articulation et leur centralité. Ce schéma constitue un excellent point de départ pour écrire.

Commencez par rédiger un compte-rendu sur l'idée au centre du schéma en essayant d'explicitier ce qu'elle recouvre et pourquoi vous l'avez placée au centre. Pas besoin d'être original. Même si ce que vous écrivez vous semble trivial, il importe

de commencer quelque part. La forme du schéma fournit également une occasion d'écrire sur l'articulation de la question de recherche ou sur la façon dont vous allez conduire votre terrain. Ici, également, il n'est pas nécessaire de soigner le style, la forme ou de se préoccuper d'être complet. Dans un premier temps, il importe de lancer la machine. Une fois que c'est fait, il vous appartiendra bien sûr de compléter, d'amender et de corriger ce que vous avez écrit (et, par conséquent, de continuer à vous exercer à la rédaction de comptes-rendus).

Perfectionner sa rédaction

Une fois que l'écriture s'est affranchie des blocages, il importe de passer de l'écriture libre à la rédaction de comptes-rendus articulés. S'ils ne sont pas dépassés, les schémas et l'écriture libre comportent en effet le piège de la liste. Les comptes-rendus ne s'accumulent pas sans lien entre eux. Au contraire, ils s'agencent les uns par rapport aux autres.

Les comptes-rendus rassemblent des éléments de conceptualisation, d'analyse et de formulation d'hypothèses sous une forme articulée et dynamique. Ils sont articulés au sens où ils rendent compte d'un processus analytique et conceptuel. Cette articulation peut prendre une forme textuelle ou graphique (schématisation). Elle dépasse bien entendu la compilation : elle ne saurait donc se limiter à une liste. Le sens d'une telle énumération ne peut apparaître sans une conceptualisation articulée, même à peine esquissée.

Chaque compte-rendu articule les idées que travaille l'analyste. Il n'est jamais réductible à une liste.

Si la conceptualisation est nécessaire, elle ne s'établit pas en une fois. Il s'agit d'un processus dynamique et progressif. Chaque compte-rendu constitue l'étape d'un raisonnement en cours d'élaboration : il s'insère dans une série. Pour conserver le fil de cette suite, le compte-rendu comporte la référence à un (ou plusieurs) compte(s)-rendu(s) sur le(s)quel(s) il s'appuie (en plus d'un titre et d'une date). Ces références permettent ultérieurement de tracer le processus d'élaboration progressive de l'analyse.

Lorsqu'il affine l'idée exprimée dans un compte-rendu, l'analyste ne remanie pas encore et encore un seul et même texte. Car un tel remaniement oublierait l'histoire de ses révisions. Au contraire, chaque session de travail voit la rédaction de nouveaux comptes-rendus qui s'ajoutent aux précédents. C'est l'occasion d'exercer et d'améliorer son expression écrite. Le journal de bord conserve ainsi les versions successives et complémentaires de l'élaboration d'une idée (Paillé et Mucchielli, 2016, 200). D'une certaine manière, il comporte donc de nombreuses redites (Kaufmann, 2016, 80). Ces répétitions rendent compte du processus durant lequel l'analyste remet encore et encore le travail sur le métier. Elles sont donc précieuses et doivent être conservées.



ASTUCE 3

Les idées ne s'articulent pas du premier coup. Leur intégration passe par l'écriture et la réécriture. N'ayez pas peur de la redite. Réécrivez sans cesse.

1.5 Conclusion

Conduire une recherche qualitative implique d'alterner la collecte et l'analyse du matériau empirique. Analyser le matériau au fur et à mesure de son obtention permet au chercheur d'identifier les éléments à approfondir et d'orienter en conséquence la suite de la collecte.

Le chercheur instruit son analyse – même précoce – d'un choix opportun de lectures théoriques et il l'approfondit lors de la rédaction de comptes-rendus. Nourrir son journal de bord assure la mémoire de la recherche, décrit l'écriture, catalyse l'analyse, en documente le déroulement et, au final, garantit la scientificité de la démarche.

CHAPITRE 2

DÉBUTER : LA MICRO-ANALYSE

Pour décrire les différentes activités réalisées au cours d'une recherche qualitative, on parle classiquement de *codage ouvert*, de *codage axial* et de *codage sélectif*.

1. Le codage ouvert vise l'immersion dans le matériau et la découverte des caractéristiques des phénomènes analysés. Ces caractéristiques s'appellent des *propriétés*.
2. Le codage axial vise l'articulation, deux à deux, de ces propriétés.
3. Le codage sélectif intègre, peaufine et systématise la théorie.

Bien qu'ils soient présentés dans des sections distinctes du présent manuel, ces *codages* s'organisent de manière itérative. Et même s'ils indiquent bien une progression, les différents codages ne constituent pas pour autant des phases successives. Il n'est pas rare de revenir au premier au cours du deuxième ou d'anticiper le troisième dès le premier (figure 2.1).

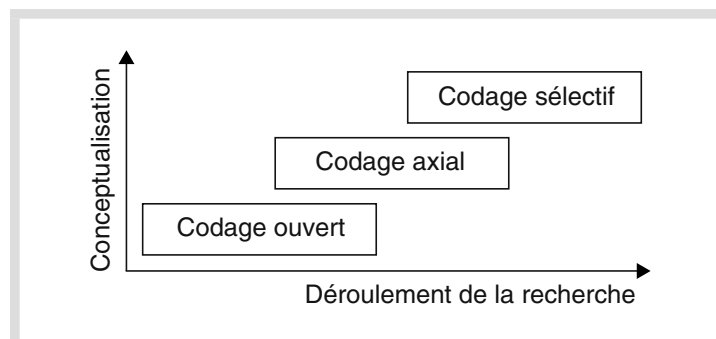


Figure 2.1 — Chevauchement des codages ouvert, axial et sélectif

Le codage ouvert constitue une première approche du matériau que le chercheur entend analyser. Il débute dès le premier contact avec le terrain et nourrit en retour la façon dont est conduite la suite de la collecte. Une fois collecté, le matériau

est traduit sous forme de *comptes-rendus de terrain* (section 2.1). Ces comptes-rendus sont ensuite analysés au cours de deux activités : la micro-analyse, réalisée au début de la recherche, assure l'immersion dans le matériau ainsi que la mise à distance des attentes du chercheur (section 2.2) ; l'étiquetage, conduit tout au long de la recherche, consiste pour sa part à produire des propriétés théoriques (chapitre 3).

2.1 Préparer le matériau

Dans une approche séquentielle (section 1.1.1), la recherche débute par une consultation de la littérature scientifique. Le chercheur lit beaucoup avant de se rendre sur le terrain, afin de circonscrire une question de départ claire et précise. À l'inverse, l'analyse par théorisation ancrée ne retarde pas le contact avec le terrain. Le chercheur s'y rend donc dès le début de sa recherche. Sa problématisation est alors relativement large. Elle s'affine et se précise ensuite, parallèlement à la collecte du matériau.



ASTUCE 4

1. Descendez sur le terrain sans tarder. Prenez des contacts dès le début de votre recherche.
2. Documentez-vous sur les acteurs que vous allez rencontrer.
3. Préparez la manière dont vous serez reçu. Comment ces acteurs sont-ils susceptibles de vous percevoir ? Quelles pourraient être leurs attentes ou leurs réticences ?
4. Rédigez vos premiers comptes-rendus (en y consignant, notamment, les éléments de réponses aux points précédents).

Dès les premiers jours de la recherche, l'analyste produit des comptes-rendus de différents types. Avant même de se rendre sur le terrain, il énumère les questions qu'il se pose. Il peut éventuellement déjà s'agir de questions analytiques ou théoriques, mais il s'agira plus vraisemblablement de questions exploratoires et factuelles, visant à faciliter l'immersion dans un secteur du monde social que le chercheur commence seulement à découvrir. Pour ne pas les oublier, il les rassemble dans un *compte-rendu opérationnel*. Cet aide-mémoire garde la trace des situations à observer ou des questions à poser une fois sur place. Ces éléments préparatoires comportent donc des documents aussi différents qu'un itinéraire ou un guide d'entretien (voir *infra* section 2.3.1).

Les observations réalisées sur le terrain sont consignées dans le carnet de terrain. S'il conduit des entrevues, le chercheur les enregistre. Il lui arrive également de prendre des photos ou de rassembler des documents produits par les acteurs. Toutes ces traces constituent des *comptes-rendus de terrain*. Une fois de retour à son domicile ou au laboratoire, l'analyste est souvent amené à mettre en forme ces documents. Il met au net ses notes de terrain, voire les saisit sur son ordinateur. Il transcrit les entretiens, trie les photographies. Cette préparation du matériau n'en altère pas la valeur. Au contraire, sans un tel travail, le matériau serait difficilement analysable. Son statut reste également le même : il s'agit toujours de *comptes-rendus de terrain* (voir *infra* section 2.3.3).

L'analyste produit différents types de comptes-rendus dès le début de sa recherche.

Personnellement, j'ai choisi de ne déléguer ni la collecte ni la préparation de mon matériau. Je me rends sur le terrain, réalise les observations et conduis les entretiens. Je prends des notes sur le chemin du retour et, dans le cas d'entretiens, procède moi-même aux transcriptions. Je consacre plusieurs jours à chacune d'entre elles. Cette lenteur tient au fait que plusieurs pistes d'analyse apparaissent durant la transcription. Dès ce moment, j'identifie les propriétés susceptibles de caractériser le phénomène à l'étude. Je les consigne alors dans des comptes-rendus de codage. L'analyse est donc amorcée dès la transcription. Et la tâche de la transcription s'émaille de moments créatifs. De rébarbatives, ces séances en deviennent stimulantes ! En retour, les propriétés dégagées orientent la suite de la collecte du matériau. Dans une telle approche, l'échantillonnage, la micro-analyse et l'étiquetage ne se succèdent pas, mais opèrent parallèlement. Ces activités se nourrissent et s'enrichissent mutuellement.

2.2 Conduire une micro-analyse

Pour expliciter ses présupposés, l'analyste réalise une micro-analyse. Celle-ci procède de l'examen approfondi de quelques premiers extraits de matériau. Celui-ci peut provenir du premier contact avec le terrain ou d'un roman (puisque l'analyse ne vise pas le phénomène, mais ses propres préconceptions). Pour ce faire, l'analyste en ralentit délibérément la lecture. Il s'arrête sur chaque mot, sur chaque ligne ou sur chaque épisode et en explicite précisément tous les sens possibles. Cette lecture minutieuse n'est réalisée qu'une seule fois, de manière intensive, au début de la recherche (il ne faut donc pas la répéter pour chaque entretien ou observation). Ce travail d'explicitation poursuit un double objectif :

- l'immersion dans le matériau,
- la mise à distance des présupposés de l'analyste.

Immersion. Les séances de micro-analyse entendent maximiser l'ouverture, au double sens d'ouverture de pistes et d'ouverture d'esprit. Travailler temporairement sur un mot, sur une ligne ou sur un épisode à la fois permet de découvrir des acceptions qu'une lecture cursive, orientée par le propos attendu, aurait ignorées ou évacuées. Sans nécessairement souscrire à une théorie cognitive ou psychanalytique du langage, les mots utilisés par l'acteur peuvent convoquer des acceptions secondaires ou des connotations qui font sens pour lui. Expliciter la variété de ces acceptions (et les consigner dans des *comptes-rendus de codage*) les rend disponibles et mobilisables ultérieurement pour comprendre le point de vue de l'acteur. C'est en cela que l'ouverture de la micro-analyse participe à l'immersion du chercheur dans le monde qu'il entend explorer.

Le travail intensif d'explicitation de la micro-analyse immerge le chercheur dans un matériau nécessairement riche.

Mise à distance. La micro-analyse joue également un rôle important dans la mise à distance des présupposés du chercheur. En effet, en multipliant les sens possibles d'un témoignage, on évite de lui imposer une vision, qu'il s'agisse de la plus évidente ou de celle qui rencontre mieux les attentes de l'analyste. Loin de l'excentricité pointilliste, la micro-analyse remplit une fonction constitutive de toute démarche scientifique : la mise à distance des présupposés du chercheur. On retrouve bien la

volonté de ne pas surimposer unilatéralement le point de vue du chercheur à celui de l'acteur. Il serait cependant quelque peu contradictoire de parler de « rupture épistémologique » (Bourdieu *et al.*, 1968, 57), puisqu'il s'agit moins d'évacuer la subjectivité du chercheur que de mobiliser, de manière contrôlée, l'enrichissement qu'elle peut apporter au matériau (Bénel et Lejeune, 2009, 8).

En explicitant tous les sens possibles du premier matériau collecté, la micro-analyse pousse le chercheur à prendre conscience de ses (inévitables) présupposés.

Pour toutes ces raisons, les apports de la micro-analyse sont fonction de sa précocité. La conduire en cours de recherche – ou *a fortiori* en fin de recherche – présente beaucoup moins d'intérêt. Le début de la recherche est le moment idéal pour la réaliser. La micro-analyse suit donc directement le premier contact avec le terrain.



ASTUCE 5

Réalisez une micro-analyse au tout début de votre recherche, avant d'amorcer l'analyse. Comme la micro-analyse porte sur les présupposés de l'analyste (et non sur le vécu de l'acteur), l'origine de l'extrait importe peu. Si vous n'avez pas encore collecté de matériau, réalisez-la sur base d'un court extrait de roman, choisi au hasard. Mieux vaut réaliser une micro-analyse tôt, avec quelques mots choisis au hasard, que d'attendre un matériau qui tarde à être disponible.

Une micro-analyse peut égrainer les mots, les lignes ou les épisodes. Ces trois stratégies sont présentées ci-dessous. Habituellement, une seule de ces trois stratégies est mise en œuvre. Leur présentation est suivie d'une description de la façon de choisir celle qui convient le mieux à chaque recherche.

2.2.1 MOT À MOT

Une première micro-analyse consiste à expliciter le sens de chaque mot, l'un après l'autre. Un tel travail d'explicitation porte sur une portion congrue du matériau, issue de la première observation de terrain ou du premier entretien. Il n'est évidemment pas question d'analyser mot à mot l'ensemble d'un corpus de recherche, mais plutôt d'approfondir la compréhension d'un morceau choisi. Le passage sélectionné pour la micro-analyse est donc court (moins de cinq mots). Le chercheur le choisit pour son ambiguïté. Plus le passage offre d'interprétations différentes, plus riche sera la micro-analyse.

Il arrive que le passage à sélectionner s'impose à l'analyste pendant la conduite du premier entretien. Plus souvent, il est identifié durant la transcription. Lorsque ce n'est pas le cas, un premier survol du matériau peut être nécessaire pour identifier le passage adéquat. L'analyse mot à mot intervient alors après une première lecture, voire après une première séance d'analyse ligne à ligne ou d'étiquetage.

Concrètement, une session de micro-analyse revient à lire le premier mot d'un extrait du matériau et à faire l'inventaire de toutes les suites possibles, en s'interdisant de s'appuyer sur les mots qui suivent. Ces différentes compréhensions possibles sont consignées par écrit. Le document qui en résulte constitue un *compte-rendu*

de codage. Celui-ci comporte cinq informations. Outre (1) son titre, (2) sa date et (3) la référence au compte-rendu de terrain sur lequel il s'appuie, il mentionne (4) le passage analysé (ici, un mot) et (5) l'explicitation des sens possibles de ce passage.



ASTUCE 6

Demandez-vous ce que chaque mot évoque pour vous. N'écartez pas les évocations personnelles, car elles peuvent précisément être révélatrices de vos attentes ou de vos préjugés. Ne consultez donc pas le dictionnaire.

On répète l'exercice avec le mot suivant. Plusieurs nouvelles possibilités s'ouvrent alors, mais certaines possibilités envisagées au premier mot se referment également. Ces différents constats sont également intégrés au compte-rendu de codage. À ce stade liminaire, l'exploration ne doit pas être restreinte aux sens possibles ou supposés, mais entend recenser tous les référents, même très improbables. Exprimé différemment, la micro-analyse tolère les contresens. Elle les recherche même. Produire un contresens et l'identifier comme tel génère deux effets désirés. Le contresens permet tout d'abord d'identifier qu'il existe plusieurs façons d'aborder une situation ; identifier ces différentes acceptions participe à la compréhension du chercheur (donc à son immersion). Par ailleurs, identifier que plusieurs sens sont possibles constitue une mise en garde, adressée au chercheur, contre le risque d'orienter son analyse dans une seule direction (à savoir, celle que lui dictent ses présupposés). Ainsi alerté, il prend conscience de ses propres positions subjectives et veille à les mettre à distance.

L'exemple suivant illustre le rôle productif des contresens. Dans le cadre de sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Viviane Vierset (2015) conduit des entretiens avec les différents protagonistes de l'accompagnement des médecins stagiaires. Dans ce cadre, un médecin assurant cet accompagnement tient les propos suivants.

[Parmi les étudiants] il y en a qui sont parfois décalés. Par exemple, on a une dame qui fait une fausse couche et ils commencent à poser plein de questions [...], des questions qui peuvent être légitimes, des questions théoriques, mais c'est pas quand on est devant la dame [...] c'est pas que je suis contre les questions mais il faut de fait rester humain. Ce n'est pas le moment de faire un cours sur la fausse couche (entretien conduit par Viviane Vierset, le 14 novembre 2012, au Centre Hospitalier Régional de Liège).

Lors de la transcription de cet entretien, l'analyste décide de retenir une partie de cet extrait pour la micro-analyse : « c'est pas que je suis contre les questions mais il faut de fait rester humain ». Ce choix est alors dicté par une intuition sur l'ambiguïté du terme « humain ». Contre toute attente, la micro-analyse va déplacer son intérêt vers un autre terme : l'analyste s'attarde sur le mot « contre ». Une personne peut se déclarer *contre* la peine de mort ou se tenir tout *contre* un mur. La première acception renvoie à l'opposition ou à l'antagonisme et la seconde à la proximité. Sans être exactement opposées, les notions d'antagonisme et de proximité indiquent des directions interprétatives fort différentes.

Rapportée à l'extrait considéré, une des deux notions (la proximité) est indubitablement un contresens. Mais, indépendamment de l'extrait, l'identification de ces deux notions occasionne une discussion sur le rôle ambigu joué par les médecins encadrant les stagiaires. D'une part, médecins et stagiaires ont beaucoup en commun ; ils dédient

leur activité professionnelle au soin des patients et appartiennent à une véritable corporation. Étymologiquement, l'accompagnement désigne d'ailleurs le fait de partager le pain et le chemin. La micro-analyse permet d'identifier cette dimension de *proximité* du processus d'accompagnement. D'autre part, encadrer implique bien de donner un cadre, de signaler ce qui est bien ou mal fait, de montrer, d'enseigner, de rectifier ou de corriger. Intégré à une démarche formative, l'accompagnement peut difficilement se départir d'une asymétrie (entre celui qui encadre et celui qui est encadré). La situation d'accompagnement implique donc, sinon un *antagonisme*, du moins une asymétrie, qui correspond à une deuxième dimension du processus d'accompagnement. Ainsi, dès le début de la recherche, la micro-analyse a permis d'identifier les tensions que peuvent receler les relations d'accompagnement. Ce faisant, elle contribue à désamorcer les présupposés favorables du chercheur vis-à-vis de l'accompagnement des apprenants. L'accompagnement n'est pas nécessairement harmonieux et consensuel. Comme toute situation sociale, des tensions peuvent le traverser. Ce constat déjoue les présupposés initiaux de l'analyste. Il ne diminue pas pour autant l'intérêt du dispositif étudié ; il en restitue au contraire toute la richesse et la complexité.

Cet exemple souligne la productivité des contresens de la micro-analyse. Identifier qu'un mot puisse être mobilisé pour exprimer une chose et son contraire se révèle ici précieux. Le contresens participe à l'ouverture des pistes recherchées en micro-analyse. Dans un premier temps, cette exploration des différentes acceptions possibles ne tient pas compte du contexte. L'exercice vise moins à dégager ce que l'acteur a exprimé qu'à identifier toutes les pistes de compréhension possibles.

2.2.2 LIGNE À LIGNE

Comme l'analyse mot à mot, la micro-analyse ligne à ligne peut constituer une première phase d'appropriation du matériau. Elle consiste à annoter ligne après ligne la transcription du témoignage des acteurs rencontrés.

Comme pour l'analyse mot à mot, l'analyse ligne à ligne vise l'immersion dans l'univers des acteurs. Comme déjà signalé, elle peut également servir à identifier les passages destinés à une micro-analyse mot à mot. Elle facilite en outre une bonne transition vers l'étiquetage (présenté au chapitre 3).

La ligne introduit un découpage artificiel, distinct de la phrase, qui induit une annotation dense. L'analyste se contraint, pour un temps, à une annotation essentiellement descriptive. Cette annotation reste proche du matériau, elle se borne à expliciter le contenu du témoignage des informateurs. Elle "colle" à ce qui est dit, elle est *ajustée*, ce qui garantit son ancrage (*grounding*). Dénuée de dimension interprétative, elle n'a pas vocation à qualifier les phénomènes sociaux à l'œuvre, à la différence de l'étiquetage.

L'extrait suivant provient d'un entretien avec un sans-abri. La micro-analyse ligne à ligne est réalisée par Graham Gibbs (2007, 53). Je l'ai traduite avec l'aide de David Homburg.

89 Chercheur :

90 Avez-vous vécu dans des foyers pendant beaucoup d'années ?

91 Informateur :

92 Non mais j'ai beaucoup bougé... depuis que j'ai quitté l'école. J'ai Vie nomade

93	toujours été dans de longues relations, ou à peu près. C'était	Relation
94	une longue relation, donc je n'ai jamais été seul. Ça ne se	Longue relation
95	passait pas si mal. Pendant des années, j'ai vécu avec des gens.	Relation OK. Cohabitation
96	Mais quand j'ai eu des tracasseries et tout ça, ben... Vous savez,	Tracasseries
97	j'ai quitté la maison à quinze ans, et je ne suis jamais revenu vivre	Choisit l'indépendance
98	avec mes parents. Je suis un de ces mecs qui n'aiment pas	Se décrit comme indépendant
99	compter sur les autres, dormir sur leur canapé. Donc, si	Ne compte pas sur les autres
100	j'avais des tracasseries, je partais et je dormais dans une	Tracasseries
101	bagnole... plusieurs jours d'affilée, parfois. Mais c'est la première	A dormi dans une bagnole
102	fois que je me suis retrouvé détaché de tout le monde et que j'ai vécu	Foyer = seul
103	par moi-même. J'ai été SDF, mais je n'ai jamais eu un endroit pour	N'a jamais vécu seul
104	moi. Je suis juste un de ces mecs qui n'aiment pas compter sur	Se voit comme non-dépendant
105	les autres. J'ai un problème avec les longues relations. Je me fais des	Relations = problème
106	amis facilement quand je suis dans une relation. Je me fais un tas	Se fait des amis facilement
107	d'amis ; mais ce sont des amis de cet environnement, de ce nouvel	Amis locaux
109	endroit. Et, ce qui se passe ensuite, c'est que je casse avec elle. Je	Rupture
110	perds les pédales ; je ne supporte pas de voir l'autre personne avec	Détresse mentale. Jalousie
111	quelqu'un d'autre. Alors, je quitte le coin et m'en vais ailleurs.	Départ. Évitement
112	Et ça veut dire tout recommencer à partir de rien. Voilà.	Recommencer

À la différence de la micro-analyse mot à mot, l'analyse ligne à ligne porte sur l'ensemble du matériau collecté. Il n'est pas question ici de sélectionner des passages au détriment d'autres. Vu que chaque ligne de ce matériau est annotée, l'analyse d'un seul entretien débouche donc sur des centaines d'annotations. Les premières fois, leur nombre peut étonner. Craignant que cette prolifération entraîne la dispersion, le débutant pourrait être tenté d'en limiter le nombre, notamment en réutilisant plusieurs fois une même annotation. Mieux vaut, au contraire, s'autoriser la multiplication. Celle-ci est caractéristique de l'immersion liminaire. En outre, contrairement aux étiquettes créées lors des séances d'étiquetage (qui devront être articulées durant le codage axial), les annotations constitutives d'une micro-analyse ligne à ligne ne servent pas de base aux tâches ultérieures de théorisation. Leur nombre ne doit donc pas effrayer. Pour assurer pleinement sa fonction d'ouverture, cette tâche, certes laborieuse, ne doit donc être ni crainte ni évitée.

2.2.3 ÉPISODE PAR ÉPISODE

Qu'elle porte sur les mots ou les lignes, la micro-analyse porte sur une transcription fidèle des paroles des acteurs. Elle suppose donc de disposer d'un enregistrement sonore. Le chercheur procédant à une observation participante ou ethnographique pourrait dès lors être tenté de se détourner de la *Grounded Theory Method*. La micro-analyse et l'étiquetage semblent en effet dédiés aux matériaux enregistrés. Il n'en est pourtant rien. Les notes d'observation du carnet de terrain peuvent donner lieu aux mêmes tâches que les transcriptions d'entretiens. Une phrase marquante, saisie au

vol, peut constituer le matériau d'une micro-analyse mot à mot. Et même lorsqu'aucune transcription n'est disponible, l'annotation reste possible, *épisode par épisode*.

Pendant son observation, le chercheur identifie les moments qui importent pour les acteurs. Il distingue ceux qui relèvent de la routine ou de l'habitude, d'une part, et ceux qui relèvent de l'événement, de l'inhabituel voire de la crise, d'autre part. Lors de chaque observation, il consigne les situations qui tombent sous l'une de ces deux configurations ainsi que les acteurs impliqués. Il s'interroge également sur les (éventuelles) différences dans la façon dont les acteurs vivent et ressentent ces situations. Cette manière de procéder permet un approfondissement comparable à une micro-analyse mot à mot ou ligne à ligne.

LE PIÈGE DE LA CHRONOLOGIE

Comme le récit de vie, l'analyse des épisodes recèle une tentation positiviste. Ce piège consiste à réduire le vécu des acteurs aux étapes factuelles d'un parcours (mariage, naissance, déménagement, engagement, entrée ou sortie du marché du travail). En établir le calendrier est d'autant plus tentant que ces épisodes ne se présentent que rarement dans l'ordre chronologique. Dans le cas d'observations, l'analyste est amené, dans bien des cas, à remonter le fil des épisodes auxquels il assiste ; dans le cas de témoignages, le récit des informateurs n'emprunte qu'exceptionnellement un fil strictement chronologique (Bourdieu, 1994, 82). Dès lors, la mise en ordre chronologique apparaît comme une valeur ajoutée. Cette réorganisation rassure également l'analyste, car elle présente les attraits de la neutralité et de l'objectivité.

Sans le dire ni l'assumer vraiment, une telle réduction "administrative" est révélatrice d'une certaine méfiance à l'égard de la subjectivité des acteurs. Elle peut également recouvrir la crainte de n'être pas à la hauteur pour analyser cette subjectivité en profondeur. En privilégiant la succession des faits, le chercheur ne fait confiance ni aux informateurs ni à ses propres compétences analytiques. S'il n'est pas nécessairement inutile, cet exercice de datation risque cependant de perdre l'essentiel. Mieux vaut se souvenir que l'analyse par épisodes vise l'immersion et que la subjectivité constitue précisément le matériau sur lequel se fonde toute analyse.

À la reconstitution d'une chronologie quasi administrative, l'analyste averti préfère identifier les épisodes qui vont de soi ou qui posent problème, ceux que les acteurs apprécient ou craignent particulièrement, ceux qu'ils rapprochent ou distinguent. L'analyste privilégie la valeur subjectivement accordée aux événements, plutôt que leur attestation, leur chronologie ou leur effectivité. Se rappeler la vocation immersive de la micro-analyse permet de déjouer le piège positiviste de la chronologie. Ce faisant, le chercheur conduit une micro-analyse dont l'étiquetage tirera opportunément parti.

2.2.4 QUELLE STRATÉGIE CHOISIR ?

La stratégie à adopter dépend du type de matériau collecté, du caractère individuel ou collectif de la recherche et de la sensibilité personnelle du chercheur.

1. La stratégie du « mot à mot » suppose de disposer d'un extrait (transcrit) du témoignage d'un acteur. Cette exigence ne la réserve cependant pas aux recherches par entretiens. Comme indiqué précédemment, cet extrait peut avoir

été saisi durant une observation ou provenir d'un roman. La nature intensive de cette stratégie autorise que l'extrait soit très court.

La micro-analyse « mot à mot » peut être conduite seul ou en groupe. Vu sa nature exploratoire, elle profite particulièrement bien d'une dynamique collective. Une séance de remue-méninges (*brainstorming*) en groupe augmente en effet les chances d'envisager des perspectives très différentes. Une telle séance collective n'est pas réservée aux équipes de recherche. Il est possible d'inviter des collègues à une séance de micro-analyse, même si la suite de la recherche est menée individuellement.

Qu'elle soit menée seul ou à plusieurs, cette stratégie intensive met l'accent, plus que les deux autres, sur la mise à distance des présupposés du chercheur.

2. La micro-analyse « ligne à ligne » suppose de disposer de la transcription intégrale d'un entretien. Elle est donc exclue des investigations privilégiant les observations. Elle convient au chercheur travaillant seul, sa dimension extensive compensant son isolement. Cette stratégie privilégie l'immersion dans l'univers en question.
3. L'analyse par « épisodes » convient particulièrement à l'analyse de comptes-rendus d'observations. Mais elle peut également se révéler intéressante dans le cas d'entretiens biographiques. Cette stratégie convient autant au travail en équipe qu'aux recherches individuelles.

Tableau 2.1 — Stratégies de micro-analyse

	Mot	Ligne	Épisode
Matériau	Court extrait d'entretien ou d'observation	Entretien intégralement transcrit	Entretien ou observation
Annotation	Intensive	Extensive	Extensive
Participant(s)	Collectif	Individuel	Individuel
Fonction principale	Mise à distance	Immersion	Immersion

Les différences entre les trois stratégies sont reprises dans le tableau 2.1. Malgré leurs logiques sensiblement différentes, ces trois stratégies poursuivent toutefois le même double objectif de mise à distance (par rapport aux présupposés du chercheur) et d'immersion (dans le monde des acteurs).

Quelle que soit la stratégie arrêtée, la micro-analyse entend stimuler la réflexion de l'analyste sur ce qu'il tient pour acquis, sur ce que les informateurs tiennent pour acquis et sur les effets possibles de la convergence ou de la divergence entre ces présupposés. Le chercheur nourrit cette réflexion dans son journal de bord.

2.3 Tenir son journal de bord

L'analyste produit des comptes-rendus dès le début de sa recherche. Des comptes-rendus opérationnels accueillent sa préparation du terrain. Des comptes-rendus de terrain et des cartes documentent ses premières observations. Les comptes-rendus

de codage et les comptes-rendus théoriques sont, pour leur part, rédigés pendant les séances de micro-analyse.

2.3.1 COMPTES-RENDUS OPÉRATIONNELS

Lorsqu'il prépare la collecte du matériau, l'analyste consigne dans son carnet de terrain les éléments à ne pas oublier. L'itinéraire pour se rendre sur le terrain et le guide d'entretien ont une fonction d'aide-mémoire. Ils intègrent donc le carnet de bord sous la forme de comptes-rendus opérationnels.

En prévision de ma rencontre avec un membre d'une association restaurant des locomotives à vapeur (le 25 mars 2014), j'ai préparé le guide d'entretien suivant :

- Goût pour le chemin de fer. Origine. Parcours
- Pratique associée ? Modélisme, photographie, carte postale, timbre...
- Matériel préféré : vapeur, autorail, diesel, voiture, ouvrage d'art, voie
- Fonctions occupées ou visées : garde, manœuvre, chauffeur, mécanicien
- Avis sur les chemins de fer nationaux
- Rénover, réparer, maintenir, restaurer, sauvegarder ou conserver ?
- Compétences acquises ou transmises
- Affinités, ambiance

Ces comptes-rendus assurent une double fonction mémorielle. À court terme, tout d'abord, disposer d'un itinéraire permet d'arriver à bon port. Le guide d'entretien permet de n'oublier aucun des sujets à aborder.

À plus long terme, conserver la trace de ses guides d'entretiens ou de ses itinéraires permet d'en refaire l'histoire. Les guides d'entretiens sont ainsi évolutifs à au moins deux titres. Pendant l'entretien, tout d'abord, le chercheur biffe certains éléments qui s'avèrent déjà évoqués ou non pertinents ; il en ajoute également de nouveaux suggérés par le cours de l'entrevue. Par ailleurs, le guide d'entretien est remanié entre chaque observation (ou chaque entretien) en fonction de ce qui s'est passé dans le précédent.

Conserver l'itinéraire emprunté pour se rendre sur le terrain peut apparaître inutile. Garder la trace de ses itinéraires peut toutefois aider à dater une observation qui aurait échappé aux autres comptes-rendus.

Conduisant une ethnographie des réparations de locomotives à vapeur, j'assiste, le 9 mars 2013, à une discussion portant sur le maintien d'une signalisation ferroviaire « d'époque ». Cette discussion me rappelle une prise de position similaire, observée plusieurs semaines auparavant, concernant le type de vis à utiliser. La pertinence de cette scène ne m'était pas apparue alors ; je n'en avais donc pas pris note. À la lumière de ma découverte du jour, je décide, rétrospectivement, de rassembler mes souvenirs. Je me rappelle que mon observation initiale s'est déroulée par une journée d'hiver, que j'étais arrivé sur le terrain en train et reparti en bus. Ayant conservé ces éléments dans mon journal de bord, je peux dater l'événement en question (c'était le 9 janvier 2013) et, par conséquent, le situer dans l'histoire de ma recherche.

Un renseignement aussi prosaïque qu'un horaire de transport en commun peut acquérir un intérêt inattendu. Autant donc en garder la trace, d'autant que ce n'est guère coûteux.

2.3.2 SCHÉMATISATIONS

Il n'existe évidemment pas de règle stricte sur la façon de présenter le guide d'entretien. Il importe essentiellement que le chercheur soit à l'aise lorsqu'il conduit l'entretien ou son terrain : le document préparé doit lui permettre d'identifier, d'un coup d'œil, ce qu'il doit penser à faire, à dire ou à observer. La liste constitue la forme la plus classique. Les mots ou les expressions peuvent également être organisés de manière moins linéaire. Une option consiste à les jeter, pêle-mêle, sur une page de papier ; une autre à les organiser de manière circulaire.

Dans le cadre du cours de *Méthodes de recherche qualitative*, François Bex, Cassandra Delhalle, Natacha Flandre, Laurie Tombal et Arnaud Van Egroo ont rencontré des danseurs de hip-hop. Préparant leur troisième entretien, ils rédigent leur guide d'entretien sous forme d'un graphe à bulles. La figure 2.2 reproduit ce guide d'entretien graphique, daté du 20 mars 2013.

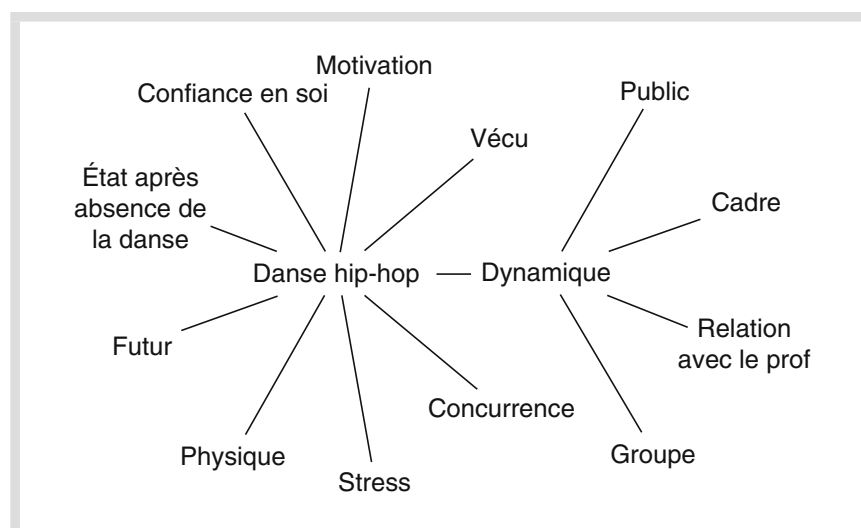


Figure 2.2 — Guide d'entretien graphique

S'agissant d'un guide d'entretien, cette schématisation constitue un compte-rendu opérationnel, au même titre que l'horaire de transport en commun évoqué dans la section précédente.

2.3.3 COMPTES-RENDUS DE TERRAIN

Pendant la collecte, l'analyste enregistre des entretiens et prend des notes d'observation. Ces documents constituent, avec leur transcription, les comptes-rendus de terrain sur lesquels porte ensuite tout le processus de recherche.

David témoigne de sa difficile expérience d'enseignant de technologie. Enregistré, puis transcrit, son témoignage constitue un compte-rendu de terrain. Il a été publié dans un ouvrage dirigé par Jean-Pierre Pourtois et Nicole Mosconi (2002, 91-92).

Je ne supporte plus les élèves depuis un petit temps. Ça fait plusieurs années, j'ai attrapé des problèmes de santé, j'ai commencé par faire un mi-temps, parce que

ça n'allait vraiment pas et maintenant je ne fonctionne plus à l'école, j'ai arrêté, je suis en congé de maladie.

Les entretiens ne constituent cependant pas la seule source de comptes-rendus de terrain. Les notes d'observation en fournissent de tout aussi valables.

Le compte-rendu de terrain suivant est extrait de mon journal de bord.

Projet	Locomotives
Type	Compte-rendu de terrain
Titre	Première journée à l'atelier
Auteur	Christophe Lejeune
Date	08/09/2012
Ancrage	Observation participante du 8 septembre 2012

À mon arrivée à l'atelier, je tombe nez à nez avec Luc, que j'avais déjà rencontré en septembre 2011 à mon retour du festival de la vapeur. Il me propose de travailler avec lui sur une locomotive de charbonnage. Luc la met en chauffe : le feu est allumé au moyen de torchons imbibés de diesel de récupération, puis de carton, de bois (des traverses de chemin de fer, notamment) et enfin de charbon. Le processus, assez long, me laisse le temps de nettoyer la carrosserie rouge et noire.

L'après-midi, commencent les essais. Bertrand, qui est responsable de l'atelier la semaine, se joint à nous. Les essais consistent en quelques manœuvres. Mais, lorsque Bertrand plonge son bras sous la carrosserie, le diagnostic est mauvais : les boîtes d'essieu chauffent trop !

2.3.4 CARTES

Dresser un relevé topographique des lieux d'observation ou tracer une carte du milieu dans lequel évoluent les acteurs constitue également un exercice complémentaire à la rédaction de comptes-rendus de terrain. Cette pratique convient particulièrement à entretenir l'immersion dans le milieu des acteurs et la réflexion sur les présupposés du chercheur. Elle permet de s'appropriier l'espace et offre l'occasion d'interroger ses frontières, ses pourtours et, le cas échéant, ses différentes organisations selon le moment de la journée ou de la semaine (Winkin, 2001, 141). Dessiner une carte invite également à réfléchir à l'éventuelle structuration sociale de l'espace ainsi qu'aux représentations que s'en font les acteurs (Peneff, 2009, 154). À travers cet exercice, le chercheur prend conscience des variations de son attention et en tient compte lors du retour sur le terrain.

2.3.5 COMPTES-RENDUS DE CODAGE

La micro-analyse porte sur des extraits de comptes-rendus de terrain. Ses résultats sont consignés dans des comptes-rendus de codage. L'entête de ces derniers comporte donc, comme ancrage, les comptes-rendus de terrain initiaux (figure 2.3).

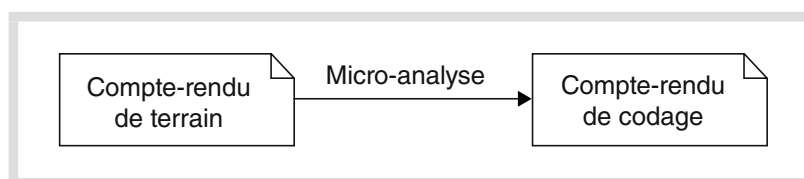


Figure 2.3 — Ancrage des comptes-rendus de codage (micro-analyse)

Lorsque la micro-analyse est menée en groupe, les comptes-rendus de codage peuvent être assurés d’au moins trois manières différentes. Soit chaque intervenant rédige son propre compte-rendu, soit un rapporteur recense dans un seul document les contributions des différents intervenants, soit enfin on conserve un enregistrement sonore des séances collectives.

Voici une liste (non exhaustive) de sujets traités dans ces comptes-rendus :

- les sens possibles des différents mots, lignes ou épisodes analysés ;
- les sens improbables dans le contexte considéré ;
- les autres mots, lignes ou événements possibles en cet endroit ;
- les raisons du choix des mots utilisés ou des événements occasionnés ;
- les *propriétés* auxquelles peuvent renvoyer ces mots ou ces événements (voir section 3.6, page 77 et suivantes).

Le catalogue de définitions n’est cependant pas une fin en soi. Mieux vaut éviter de consulter le dictionnaire. La compilation terminologique est un exercice vain si elle ne s’accompagne pas d’une réflexion sur le matériau et sur la façon dont le chercheur l’appréhende. Au fond, la micro-analyse n’est qu’un prétexte pour amorcer cette réflexion liminaire. Cela se traduit dans le carnet de bord : il s’agit de rendre compte d’un processus intellectuel, bien plus que de compiler les différentes significations de chacun des mots.

Les comptes-rendus de micro-analyse s’appuient sur le ressenti de l’analyste pour développer sa réflexivité. Ils ne se limitent donc pas à une liste des sens possibles. Nécessaire à une analyse valide, ce préalable s’accompagne également de premières pistes. Dès la micro-analyse, en effet, des comptes-rendus de codage identifient les caractéristiques du phénomène étudié (ses *propriétés*).

J’ai rédigé le compte-rendu de codage suivant à partir du témoignage d’un enseignant de technologie (cité pages 53-54). Il illustre la façon dont une première piste émerge lors de la micro-analyse.

Projet	La souffrance dans l’éducation
Type	Compte-rendu de codage
Titre	Micro-analyse de « Je ne fonctionne plus »
Auteur	Christophe Lejeune
Date	17/03/2011
Ancrage	Témoignage de David, professeur de technologie

L’usage du terme « fonctionner », habituellement réservé aux machines, qualifie ici l’état de David. Plus particulièrement, il oppose le début de sa carrière (qui fonctionnait) à la suite (qui ne fonctionne plus). Cela mérite d’être rapproché du matériel qui

« coûte cher » et que les étudiants « ne respectent pas ». David semble élaborer un parallélisme entre les outils et les professeurs, entendus comme les tuteurs de l'enseignement. En tant qu'instruments, ceux-ci ont une utilité ou peuvent se détraquer lorsqu'on ne les respecte pas. Les nombreux détails sur les maux de santé de David semblent ainsi déployer ce que David veut dire par « ne fonctionne plus ».

Ce compte-rendu de codage s'appuie sur un compte-rendu de terrain. La ligne « ancrage » de son entête fait référence à cet appui, un peu dans une logique de citation. Là où le compte-rendu de terrain sur lequel il s'appuie était essentiellement empirique, le compte-rendu de codage introduit pour sa part des *éléments analytiques*.

2.3.6 COMPTES-RENDUS THÉORIQUES

Bien qu'ils s'appuient sur les comptes-rendus de codage (figure 2.4), les comptes-rendus théoriques se distinguent de ces derniers d'au moins deux manières. Tout d'abord, leur contenu n'est pas nécessairement attesté. Il ne s'ancre alors pas dans le matériau empirique et peut provenir de lectures, de réflexions ou d'intuitions. Il est donc théorique au sens où l'analyste ne dispose pas (encore) de preuve pour en étayer la pertinence. Par ailleurs, les comptes-rendus théoriques servent plutôt à s'interroger sur la suite de la recherche qu'à conceptualiser ce qui précède. En ce sens, leur contenu est spéculatif ou hypothétique ; il a vocation à inspirer la suite de l'analyse. Ces comptes-rendus anticipent donc, dans une certaine mesure, la découverte des propriétés (lors de l'éti-quetage, présenté au chapitre 3) ou leur articulation (lors du codage axial, présenté au chapitre 4).

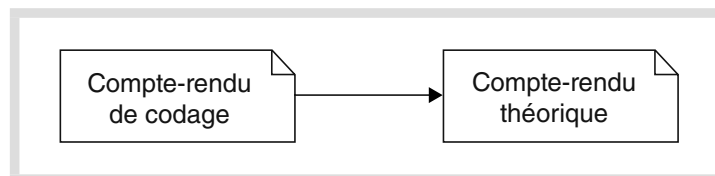


Figure 2.4 — Ancrage des comptes-rendus théoriques

L'analyste se pose continuellement des questions et en consigne les réponses dans des comptes-rendus théoriques. Voici quelques exemples de questions qu'il se pose durant la micro-analyse.

- Qui sont les acteurs que j'ai rencontrés ? Comment se présentent-ils spontanément ?
- Qu'est-ce qui m'a étonné dans ce que l'on m'a dit, ce que j'ai observé ou ce dont j'ai été le témoin ? Qu'est-ce qui m'a déçu ou m'a satisfait ? Qu'est-ce que mes étonnements révèlent de mes attentes implicites ?
- Comment les acteurs m'ont-ils perçu ? Que m'apprend le rôle qu'ils m'ont assigné sur leurs attentes et donc sur leur situation ?
- Quels gestes ou quelles pratiques posent les acteurs ? Que font-ils ? Pourquoi font-ils ce qu'ils font ? Comment s'articulent leurs pratiques et leurs discours ?
- Que (me) disent les acteurs ? Pourquoi disent-ils ce qu'ils disent ? Comment le disent-ils ? Quelles connotations présente le vocabulaire employé ? À quel(s) secteur(s) de la vie sociale se rapporte ce vocabulaire ?

- De qui les acteurs rencontrés se disent-ils proches ou alliés ? De qui tiennent-ils à se distinguer ? Quels autres acteurs sont concernés par les situations que j'observe ?
- Comment se déroulent les événements observés ? Quelles sont les conséquences de ce déroulement ?
- Quelles seraient les autres issues possibles des situations que j'observe ? Sous quelles conditions ?

Issu de mon journal de bord, l'exemple suivant illustre l'apport d'un compte-rendu théorique.

Projet	Locomotives
Type	Compte-rendu théorique
Titre	Fonctionner au travail
Auteur	Christophe Lejeune
Date	20/10/2013
Ancrages	• Micro-analyse de « Je ne fonctionne plus » du 17/03/2011 • Autobiographie de Henri Scaillet

En lisant le témoignage autobiographique d'un ancien machiniste de locomotives à vapeur, je rencontre plusieurs occurrences de « fonctionner » désignant des activités humaines.

Le 1^{er} février 1947, je *fonctionnais* à Haine-Saint-Pierre où j'ai eu la possibilité de désigner la série dans laquelle je souhaitais travailler. J'ai choisi une série de trains de marchandises, la série des types 81. [Plusieurs mois plus tard,] puisque la date de mon mariage était fixée pour avril 1948, j'avais demandé et obtenu de changer de série pour *fonctionner* sur les types 64, les primes étant plus importantes (Scaillet, 1994, 75-76).

Dans son témoignage, le cheminot utilise « fonctionner » dans un sens proche de « travailler » ou de « être en fonction ». Bien qu'également relatif à un univers technique, cet usage ne semble pas induire de parallélisme entre l'homme et la machine, parallélisme que j'avais supposé à l'origine de l'expression de David, le professeur de technologie en arrêt maladie. Mon interprétation initiale informe peut-être moins sur David que sur mes suppositions de sociologue des techniques.

Comme l'indiquent les ancrages de son entête, ce compte-rendu théorique s'appuie sur deux comptes-rendus différents, à savoir (1) le compte-rendu de codage reproduit pages 55-56 et (2) un compte-rendu de terrain : le témoignage autobiographique d'un ancien cheminot, dont un passage est reproduit dans le compte-rendu théorique. Ces deux ancrages proviennent de recherches différentes (l'une sur le vécu des enseignants, l'autre sur la restauration des locomotives). Comparer, ainsi, des éléments hétérogènes est typique des comptes-rendus théoriques. Cette comparaison incite ici le chercheur à réviser une de ses précédentes interprétations. Il présente donc un apport réflexif.

2.4 Mettre en pratique

Pour bien amorcer la recherche, je préconise de réaliser une micro-analyse « mot à mot » dès les premières semaines de la recherche. Si aucun contact avec le terrain n'a eut lieu un mois après le début de la recherche, l'extrait à micro-analyser peut-être puisé au hasard dans un roman (un livre de fiction procure des extraits plus adéquats qu'un ouvrage scientifique, un magazine ou un journal). Sans une telle source sous la main, un des extraits suivants fera l'affaire : « ce que je », « et ensuite elle », « c'est alors ».

Cette séance se réalise de préférence à plusieurs. En effet, même dans le cas d'une recherche individuelle, il importe de s'entourer. Fonctionnant comme une séance de remue-méninges (*brainstorming*), cette mise en pratique ne nécessite pas de compétence spécifique. Des amis, des membres de la famille, des voisins ou des collègues conviennent tout à fait. Même s'ils ne participent pas à la suite de la recherche, leurs interventions sont précieuses : elles permettent à l'analyste de prendre conscience de la logique de ses propres intuitions.

Cette micro-analyse porte sur un extrait de trois mots issus du matériau ou d'un roman. L'extrait est choisi pour son ambiguïté. Il ne doit pas être typique de l'activité de l'informateur puisqu'il ne s'agit pas, à ce stade, d'analyser le matériau collecté. La micro-analyse en apprend en effet plus sur l'analyste que sur le matériau. Elle aide chacun à expliciter ses présupposés. La discussion permet de se rendre compte que les premières impressions varient d'une personne à l'autre.

Comme dans toute discussion, prendre la parole est plus ardu pour certains que pour d'autres. Sortir de sa réserve et expliciter ses positions, face aux autres, peut être intimidant. Afin de faciliter ce travail sur soi, un membre de l'équipe distribue la parole, en invitant les plus timides à s'exprimer et en limitant les ardeurs des plus loquaces. Il veille à installer les conditions d'une écoute mutuelle. Afin que chacun s'y retrouve, cette personne veille également à varier les types d'associations d'idées. Si la discussion s'attarde sur des considérations trop intellectuelles, il veille à alléger le propos.

Le séminaire de *Pratique de la recherche qualitative* rassemble des étudiants de différentes disciplines. La séance du 5 octobre 2011 était consacrée à la micro-analyse d'un extrait débutant par « étant jeune... ». Un étudiant en philosophie avait trouvé, dans le premier mot, l'occasion d'une discussion métaphysique. Après quelques minutes, j'ai fait remarquer que, prononcé à voix haute, « étant » me rappelait l'endroit où, enfant, j'observais les grenouilles. Après quelques rires, un membre de l'équipe qui n'avait pas encore pris la parole a enchaîné.

Pour les personnes qui envisagent de travailler ensemble, en équipe, cette première séance est l'occasion d'identifier les sensibilités de chacun et de faire connaissance. Sa visée épistémologique (prendre conscience de ses préjugés) se double donc d'une fonction de socialisation.

Afin de conserver la trace du travail accompli, l'équipe rédige collectivement un compte-rendu de codage sur les sens possibles de chaque mot, sur les sens improbables dans le contexte considéré, sur les autres mots possibles en cet endroit, sur la raison du choix du mot utilisé et sur les phénomènes auxquels peut renvoyer ce mot.

2.5 Conclusion

En recherche qualitative, le contact avec le terrain n'est pas retardé. L'analyste s'y confronte tôt et en amorce l'analyse dès le tout début de la recherche. Au retour de son premier contact avec le terrain, il réalise une micro-analyse. Celle-ci revêt une double fonction. D'une part, elle participe à l'immersion dans l'univers des acteurs. Grâce à cette immersion, les prochains contacts avec le terrain seront plus aisés et plus productifs. D'autre part, la micro-analyse aide le chercheur à prendre conscience de ses présupposés et à les mettre à distance. Cette prise de recul par rapport aux préjugés assure la qualité des fondements de la construction analytique. La micro-analyse est donc particulièrement utile en début de recherche. La reporter à plus tard ou la réaliser après-coup (à la fin de la recherche) la rendrait moins opérante.

Les contacts avec le terrain et les premières activités d'analyse s'accompagnent de la tenue du journal de bord. Le chercheur y rédige constamment des comptes-rendus. Ceux-ci l'aident évidemment à se souvenir de ce qu'il a observé sur le terrain. Mieux encore, ils conservent la trace du processus de la recherche.

La tenue des premiers comptes-rendus et la micro-analyse inaugurent les activités du codage ouvert, qui visent à identifier les caractéristiques du phénomène à l'étude. Après la micro-analyse, le codage ouvert se prolonge tout au long de la recherche, à travers l'étiquetage. Cette activité déterminante fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 3

ÉTIQUETER : DES PROPRIÉTÉS AUX CATÉGORIES

La micro-analyse, présentée au chapitre précédent, constitue la première activité relevant du codage ouvert. Après cette activité liminaire, le codage ouvert se prolonge à travers l'étiquetage, qui fait l'objet du présent chapitre.

L'étiquetage est une activité qui vise à découvrir les briques élémentaires d'une théorie en cours d'élaboration. C'est sur ces briques que s'appuie toute la suite de l'analyse. Le processus d'étiquetage est donc capital. Ce chapitre l'appréhende progressivement en présentant :

- une définition du processus d'étiquetage (section 3.1) ;
- les étiquettes *in vivo* et celles formulées par le chercheur (section 3.2) ;
- les principes présidant à un étiquetage de qualité : l'orientation expérientielle des étiquettes (section 3.3.2), leur vocation à désigner des propriétés (section 3.6) et le rapport des propriétés aux catégories analytiques (section 3.7) ;
- les pièges à éviter : l'indexation thématique (section 3.3.1) et les pièges du factuel (section 3.4) ;
- les astuces permettant de formuler des étiquettes de qualité : la ficelle de l'expérience (section 3.3.2), la ficelle de la variation (section 3.5.1), la ficelle de la première personne (section 3.5.2), la ficelle des verbes (section 3.5.3) et la ficelle du titre (section 3.7.2).

Les principes, les pièges et les astuces valent pour les deux types d'étiquettes (qu'elles soient *in vivo* ou formulées avec les mots du chercheur).

Chacun de ces conseils mérite d'être bien compris, mais aucun ne doit être envisagé comme une règle impérative et contraignante. Leur esprit l'emporte toujours sur leur application systématique.

3.1 Qu'est-ce qu'une étiquette ?

Pour aider le lecteur à appréhender les étiquettes, je les distingue tout d'abord des annotations de la micro-analyse, qui les précèdent dans le processus de recherche. Je

décrit ensuite comment le chercheur appose une étiquette puis je la situe par rapport aux éléments de conceptualisation qui lui font suite : la propriété et la catégorie.

3.1.1 ANNOTATION ET ÉTIQUETAGE

La micro-analyse n'est réalisée qu'une fois, dans les premières semaines de la recherche. À la différence de cette annotation unique, l'étiquetage se réalise tout au long de la recherche. Chaque contact avec le terrain est suivi d'une séance d'étiquetage. Le chercheur étiquette chaque nouvelle transcription d'entretien, chaque note d'observation. Régulier et cumulatif, l'étiquetage soutient la conceptualisation. C'est sur lui que s'appuie toute l'analyse.

Cette opération réfléchie se nourrit de la compréhension du vécu de l'informateur et profite donc des séances de micro-analyse préalables. En s'interrogeant sur ce que le matériau exprime du vécu des acteurs, l'étiquetage poursuit le mouvement amorcé lors de la micro-analyse. À l'immersion amorcée lors de la micro-analyse s'ajoute toutefois une volonté de *conceptualisation*.

L'annotation explicite et décrit. L'étiquette caractérise un vécu et amorce une conceptualisation.

- Les annotations d'une micro-analyse ligne à ligne *explicitent* le témoignage des acteurs. Leur portée est délibérément circonscrite à la description. Elles poursuivent une visée immersive.
- Les étiquettes *qualifient* ce qui se déroule dans le témoignage des acteurs. Leur ambition est analytique. Il s'agit donc d'aller au-delà ou en deçà des témoignages ou des pratiques des acteurs pour y identifier les phénomènes sous-jacents. Caractériser les attitudes ou les postures implique d'amorcer un mouvement de conceptualisation (Laperrière, 1997, 314).

La différence entre l'étiquetage et la micro-analyse ne doit donc pas être sous-estimée.

Tableau 3.1 — Différences entre l'annotation et l'étiquette

Annotation	Étiquette
Micro-analyse	Étiquetage
En début de recherche	Tout au long de la recherche
Une seule fois	Tout élément empirique
Description	Analyse
Expliciter	Conceptualiser
Mise à distance de la subjectivité du chercheur	Propriété de la subjectivité des acteurs

3.1.2 COMMENT ÉTIQUETER ?

Pratiquement, l'étiquetage se réalise d'un geste simple, presque trivial : l'analyste appose des mots sur les témoignages des acteurs. Cette opération peut se faire sur papier ou à l'aide d'un outil informatique.

Sur papier, l'étiquetage consiste à consigner ses notes dans la marge. Dans ce cas, les praticiens prévoient une marge suffisamment large pour ne pas être à l'étroit (à droite s'ils sont droitiers, à gauche pour les gauchers). Léonard Schatzman et Anselm Strauss (1973, 104) proposent d'étiqueter au crayon. Les étiquettes peuvent ainsi être facilement modifiées en fonction de l'évolution de l'analyse. Pour sa part, Yves Winkin (2001, 147-148) consigne chaque séance d'étiquetage dans une couleur différente, afin de garder la trace des strates successives.

Avec un logiciel, l'opération diffère à peine. L'étiquetage consiste à sélectionner un passage avec la souris et à lui attribuer une étiquette choisie par les soins de l'analyste (voir figure 3.1).

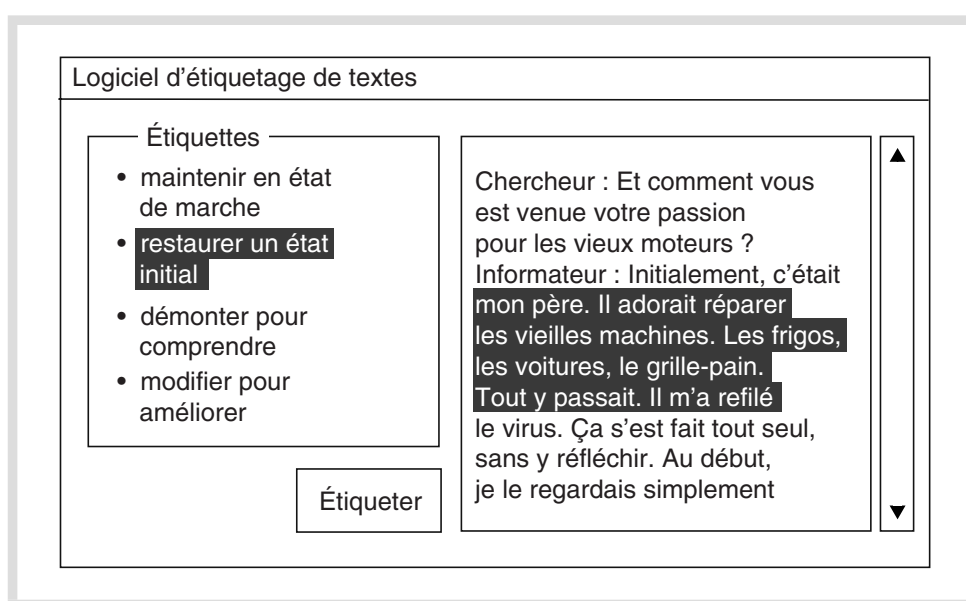


Figure 3.1 — Interface classique d'un logiciel d'étiquetage

La simplicité opératoire (apposer des mots dans la marge) ne dit cependant pas grand-chose de ce qui fait une bonne étiquette.

Comme toute la suite de l'analyse s'appuie sur les étiquettes, leur choix est déterminant (Strauss, 1987, 27). Toutes les étiquettes ne se valent pas. Les praticiens expérimentés et les débutants s'accordent sur ce point. Pourtant, très peu d'écrits sont consacrés à expliciter comment *bien* étiqueter (Seidel et Kelle, 1995, 52 ; Dey, 1999, 47). Il semble que l'usage soit d'apprendre sur le tas, par expérience, sous la houlette d'un praticien expérimenté distillant de manière patiente un savoir-faire implicite et informel (Fielding et Lee, 1998, 120).

Un témoignage ou une observation peut être interprété de multiples façons. Il est donc impossible d'épuiser le nombre d'étiquetages possibles. Non seulement chaque nouvel analyste est susceptible d'en trouver un nouveau mais, en outre, un

même analyste peut en créer plusieurs. Pour autant, les analystes expérimentés n'étiquettent pas n'importe comment. Quelques principes d'étiquetage méritent d'être mentionnés. Si ces principes ont mis un certain temps à être publiés, ce n'est ni pour déconcerter les chercheurs débutants ni pour réserver un précieux savoir-faire aux seuls initiés. En évitant de publier les ficelles artisanales d'un étiquetage de qualité, les auteurs de la méthode par théorisation ancrée entendaient encourager la créativité et l'ouverture d'esprit (Charmaz et Mitchell, 2001, 160-161). Les sections suivantes adoptent une autre stratégie : elles font le pari que l'exposé de ficelles explicites ne bridera pas la créativité du lecteur.

3.1.3 DU MATÉRIAU AUX CATÉGORIES

L'étiquetage amorce la conceptualisation. c'est donc une activité réflexive. Deux principes assistent ce travail analytique.

Le premier principe sous-jacent à l'étiquetage est une logique de la découverte. Pour découvrir du neuf, il incombe à l'analyste de résoudre une équation à trois inconnues. Ni l'étiquette, ni la propriété, ni la catégorie ne lui sont connues d'avance. Au début, ses seuls appuis sont, d'une part, le matériau empirique disponible et, d'autre part, la relation entre étiquette, propriété et catégorie. Ce chapitre entend éclaircir cette relation, afin d'aider le chercheur à créer des étiquettes qui lui permettront de découvrir des catégories pertinentes et, par conséquent, d'amorcer l'élaboration d'une théorie ancrée.

Exposée très rapidement, cette relation fonctionne comme suit. L'analyste part du matériau empirique. Il y privilégie les éléments qui expriment le vécu des acteurs, leur *expérience*. Ces premiers éléments sont considérés comme des caractéristiques (appelées *propriétés*) d'un phénomène à découvrir (donc non encore connu). En s'interrogeant sur ce que caractérisent les propriétés, le chercheur élabore des notions, des concepts (appelés *catégories*). Ces catégories nomment, désignent et identifient le phénomène à étudier (figure 3.2).



Figure 3.2 — Du matériau à la catégorie

Afin de clarifier ce que recouvrent les notions d'*étiquette*, de *propriété* et de *catégorie*, je les présente successivement, l'une après l'autre. Ce choix donne son plan à ce chapitre. En pratique, un analyste maîtrise ces différentes notions et les convoque ensemble chaque fois qu'il appose une étiquette. Il est donc vraisemblable que la logique intime d'un étiquetage de qualité n'apparaisse au lecteur qu'une fois qu'il aura lu l'ensemble du chapitre. Il peut dès lors être utile de le relire ultérieurement.

Le deuxième principe consiste à rédiger des comptes-rendus tout au long des séances d'étiquetage. Même si son principe a déjà été présenté, je reviendrai, dans la dernière partie de ce chapitre, sur les différents types de comptes-rendus qui accompagnent l'étiquetage.

3.2 Deux types d'étiquettes

L'étiquetage porte toujours sur des comptes-rendus de terrain. On pourrait dire qu'étiqueter consiste à apposer d'autres mots sur ceux des acteurs.

Cette première formulation appelle cependant un premier amendement : les matériaux étiquetés ne se composent pas toujours de transcriptions de déclarations des acteurs. Dans le cas d'une ethnographie, par exemple, les mots consignés dans le compte-rendu de terrain sont déjà ceux du chercheur. Il s'agit de ses notes d'observation, qui ne sont qu'exceptionnellement émaillées de citations des acteurs transcrites à la volée. Ce qui est étiqueté ne se limite donc pas nécessairement aux mots des acteurs.

Quant aux mots apposés, ils peuvent provenir des acteurs ou du chercheur. Selon leur origine, on distingue deux types d'étiquettes. Les étiquettes du premier type, dites *in vivo*, reprennent les mots des acteurs (section 3.2.1). Dans tous les autres cas, le chercheur formule les étiquettes du deuxième type avec ses propres mots (section 3.2.2).

L'étiquette peut reprendre les mots des acteurs (*in vivo*) ou être formulée avec les mots du chercheur.

3.2.1 LES MOTS DES ACTEURS ÉTIQUETTE *IN VIVO*

Lors de l'étiquetage, l'analyste appose des mots sur le matériau empirique. Lorsque ce matériau comporte des transcriptions d'entretiens ou des documents produits par les acteurs, y sélectionner des mots pertinents revient à utiliser certains mots des acteurs comme étiquettes. On parle alors d'étiquettes *in vivo*. Ces étiquettes permettent de rester près du texte ; elles rejoignent donc l'exigence d'ancrage de l'analyse par théorisation ancrée. Elles constituent également un bon point d'entrée dans l'univers de référence des acteurs et participent donc à la nécessité d'immersion, amorcée lors de la micro-analyse.

Reprenant les mots de l'acteur, l'étiquetage *in vivo* ne procède donc pas de l'imposition des mots de l'analyste. Le chercheur joue néanmoins un rôle déterminant : non seulement il choisit d'adopter une étiquette *in vivo*, mais il sélectionne en outre les mots des acteurs qui constituent une bonne étiquette.

Une étiquette *in vivo* peut revêtir une importante puissance d'évocation, pour le chercheur, mais aussi pour ses lecteurs. Au point que certaines de ces étiquettes acquièrent un rôle central dans la suite de l'analyse.

Les personnes rencontrées par Florence Weber (2009) qualifient leurs activités hors emploi de *travail à-côté*. Selon leurs propres mots, elles « travaillent à côté ». L'analyste a conservé cette formulation indigène. Devenu étiquette *in vivo* et concept central de l'analyse, le *travail à-côté* donne d'ailleurs son titre au livre rendant compte du vécu des personnes rencontrées.

Il arrive que l'étiquette *in vivo* enrichisse le répertoire conceptuel du chercheur. Les mots des acteurs deviennent alors des étiquettes pertinentes pour qualifier d'autres passages à analyser.

L'analyste veille toutefois à ne pas introduire de confusion entre les mots des acteurs et les concepts des sciences sociales. Certes, les mots des acteurs conservent une légitimité forte pour rendre compte de leur vécu. Dans certains cas, cependant, le choix d'une étiquette *in vivo* peut introduire une confusion.

Pour sa thèse de doctorat, Mathieu Simonson (2014) a rencontré des journalistes qui, parallèlement à leur activité professionnelle, publient des billets sur Internet (*blog*). L'un d'eux lui explique ce qui suit.

À partir du moment où tu as un lien directement cliquable qui t'amène à la source que tu as utilisée pour affirmer une assertion, ça révolutionne complètement [les choses]... Enfin ça révolutionne pas les choses, mais ça peut renforcer le lien de confiance qu'un lecteur et un rédacteur peuvent établir au cours du temps (entretien conduit par Mathieu Simonson le 21 janvier 2009).

Pour Mathieu Simonson, la « confiance » s'impose comme étiquette *in vivo*. Il est vraisemblable que de nombreux chercheurs pensent comme lui. Le contexte de 2009 n'y est sûrement pas étranger. La notion classique de confiance jouit alors d'un regain d'intérêt dans la communauté des chercheurs en sociologie (Ogien et Quéré, 2006 ; Luhmann, 2006). Le laboratoire de Mathieu Simonson organise d'ailleurs un cycle de conférences autour de cette question (Lobet *et al.*, 2009). Par ailleurs, l'éclosion de la bulle immobilière de 2008 est incessamment associé à ce que les analystes, puis les médias, qualifient de « crise de confiance ». Lors de mes échanges avec Mathieu Simonson, je l'ai cependant invité à reconsidérer cet étiquetage en regard du risque de confusion entre « confiance » et « crédibilité ». J'avais découvert cette mise en garde chez Gloria Origgi (2008, 13). Selon moi, le sociologue devrait réserver la notion de confiance à la construction d'une relation interpersonnelle forte (« chaude »). Les dispositifs suscitant une adhésion raisonnée (« froide ») relèvent, plus vraisemblablement, de la fiabilité ou de la crédibilité. L'analyste peut vouloir maintenir cette distinction même lorsque les acteurs utilisent le mot « confiance » pour qualifier ces dispositifs.

S'il est séduisant de rester au plus près des mots de l'acteur, l'étiquette *in vivo* ne constitue pas nécessairement la panacée.

3.2.2 LES MOTS DU CHERCHEUR

Les mots des acteurs ne sont pas toujours porteurs. Ils le sont même rarement tels quels. D'autres stratégies ont donc été développées. Quand elle n'est pas *in vivo*, l'étiquette consiste en une reformulation de l'analyste. Dans ce cas, l'étiquette se définit comme une apposition des mots du chercheur à ceux des acteurs. Il n'est cependant pas question ici que de mots. Réduire l'étiquetage à une question de mots serait trompeur. Les étiquettes ne portent en effet pas sur ce que disent les acteurs mais sur *ce qu'ils vivent, éprouvent ou ressentent*. L'analyste étiquette donc le *sens vécu* des acteurs.

Évidemment, le sens vécu des acteurs n'est pas directement disponible. Il est impossible de le collecter comme on cueille des marguerites. Les acteurs témoignent de ce vécu au travers de mots (lors d'entretiens) mais aussi de conduites, de gestes, de pratiques, de comportements ou de réactions (que l'analyste est susceptible d'observer). Ces témoignages constituent une médiation ; c'est par le truchement de ceux-ci que l'analyste accède au vécu des acteurs.

Certes, le témoignage constitue le seul point d'appui de l'analyse. C'est la seule trace tangible enregistrée, le seul indice permettant de mettre à l'épreuve (corroborer ou réfuter) une interprétation. Son importance est donc capitale.

Cette importance ne doit pas faire oublier que l'analyse porte sur le sens de l'expérience et non sur des mots. Le texte étiqueté constitue un symptôme, une manifestation intermédiaire, une médiation. Il est un moyen et non une fin en soi. L'oublier amène aux dérives du fétichisme du texte, comme à l'indexation thématique dont traite la section 3.3.1.

Conscient du statut (intermédiaire) du texte, l'analyste produit un étiquetage qui qualifie ce qui est à l'œuvre. Ses mots entendent donc qualifier l'expérience, le vécu (et non le discours). Il est bien question de sens (et non de mots). L'étiquetage assume donc la tension entre la proximité avec le texte (son ancrage) et la qualification du sens vécu (son orientation expérientielle). La section suivante traite des moyens pour parvenir à un tel étiquetage de l'expérience (section 3.3).

Mais ce n'est pas tout. En qualifiant, l'étiquette dépasse la description. Elle amorce le processus d'abstraction et de conceptualisation typique d'une analyse de qualité. L'étiquetage n'est donc pas seulement expérientiel, il a vocation à découvrir des propriétés et des catégories conceptuelles (sections 3.6 et 3.7).

3.3 Qualifier l'expérience

Un étiquetage de qualité porte sur l'expérience vécue des acteurs. J'introduis ce premier "principe" par une mise en garde contre le piège de l'indexation thématique (section 3.3.1). La ficelle de l'expérience aide à déjouer ce piège (section 3.3.2). Elle opérationnalise ce que signifie étiqueter l'expérience. Deux autres pièges du factuel et trois ficelles (de la variation, de la première personne et des verbes) complètent ensuite les ressorts de l'étiquetage de l'expérience.

3.3.1 CE DONT ON PARLE LE PIÈGE DE L'INDEXATION THÉMATIQUE

Le terme *étiquetage* évoque les activités ordinaires de catalogage ou de classement. Au quotidien, on appose des étiquettes sur les bocaux de confiture, sur les cahiers des enfants ou sur des cartons de vêtements. L'analogie est cependant trompeuse. Les étiquettes des confitures décrivent le contenu des bocaux. Ou, plus précisément, ce qui distingue les contenus des différents récipients. La forme des contenants indique en effet qu'ils contiennent une préparation à base de fruits et de sucre. Puisque tous les bocaux contiennent de la confiture, et par conséquent du sucre, le nom du fruit suffit. Fraise, abricot, rhubarbe décrivent donc une partie du contenu. Les étiquettes des confitures permettent de retrouver les fruits. Nommer les fruits ne nécessite guère d'interprétation : il est vraisemblable que les pots seraient étiquetés de la même manière par une autre personne. À l'inverse, les étiquettes de la recherche qualitative ont une portée conceptuelle et interprétative. Elles ne désignent pas. Elles ne décrivent pas. Elles analysent. Elles sont donc propres à chaque analyste.

Une erreur courante consiste à identifier (et désigner) les thèmes abordés dans le matériau empirique. Il ne s'agit alors pas d'étiquetage, mais d'indexation. Le catalogage, le classement thématique, l'indexation, l'inventaire des sujets abordés

désignent le même procédé : identifier les thèmes dont il est question dans un matériau. Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2016, 247) appellent *rubriques* ces annotations essentiellement descriptives. L'indexation thématique permet de classer des morceaux du matériau original selon le sujet abordé.

La trivialité de l'indexation rassure le débutant, car elle le dégage précisément de toute interprétation, de toute conceptualisation. Mais la quiétude a son revers. Les chercheurs qui confondent indexation et étiquetage en arrivent à se demander, au terme d'un travail laborieux, que faire avec un tel empilement de rubriques thématiques. Les chiffres offrent alors une porte de sortie à cette voie sans issue. Dénombrer l'effectif de chaque thème donne l'impression d'un résultat. Il n'y a pourtant alors ni analyse ni interprétation, ce qui trahit aussi une absence de question de recherche.

Le classement thématique n'apporte en fait pas grand-chose à la recherche qualitative. La raison en est assez simple. Les matériaux étant collectés par le chercheur, ils traitent nécessairement de sujets découlant de sa politique de terrain. Indexer un carnet de terrain révèle les thèmes qui ont retenu l'attention du chercheur. Indexer des entretiens revient à reconstruire le guide d'entretien utilisé par le chercheur. Autant dire que réaliser l'entretien est inutile si on le résume ensuite aux thèmes déjà disponibles avant d'entamer la collecte de matériau. Ramener les étiquettes aux thèmes abordés conduit à une impasse.

En outre, même si cela n'apparaît pas directement lors de l'étiquetage, mobiliser une indexation thématique risque de soulever des difficultés lorsqu'il s'agira de faire quelque chose des étiquettes produites. Désignant les sujets abordés, des rubriques thématiques s'articulent difficilement à une catégorie théorique. Établir un inventaire des sujets évoqués risque de submerger l'analyste sous un nombre élevé d'entrées et d'entraver la conceptualisation de l'expérience vécue (Kelle, 2007, 196).

L'indexation identifie les sujets abordés dans le matériau. Essentiellement descriptive, elle permet de classer les extraits du matériau. Analytiquement peu opérante, elle doit être évitée.

Le constat est sans appel : l'indexation est inutile en recherche qualitative. Elle revient à confondre l'expérience vécue des acteurs avec des pots de confiture. L'étiquetage ne se résume pas à une indexation thématique ; il s'agit d'autre chose.

L'exemple suivant illustre cette remarque. Interrogé sur son travail, un veilleur de nuit peut affirmer que « les nuits sont longues ». Pour simplifier, l'analyste de cette affirmation ne recourt qu'à des étiquettes *in vivo*. Plusieurs options s'offrent à lui, il peut isoler le mot « nuit » ou le mot « longue », ou encore conserver « les nuits sont longues » en entier. Ces différentes options ne sont cependant pas également porteuses.

L'étiquette « nuit » indique que l'informateur parle de la nuit. Comme indexation, la « nuit » constitue bien le thème de son propos. Mais l'identification de ce thème est triviale. La nuit ne présente pas un potentiel conceptuel suffisant. Comme étiquette, c'est une mauvaise candidate.

3.3.2 CE QU'ON EXPRIME LA FICELLE DE L'EXPÉRIENCE

À la différence de l'index thématique, l'étiquette est *expérientielle* : elle puise dans les registres du vécu, du ressenti, des émotions, des opinions ou des représentations. L'étiquette qualifie le vécu de l'acteur. Les étiquettes du chercheur portent non pas sur *ce dont parle l'informateur*, mais sur *ce qu'il exprime* à ce sujet. Cette première ficelle assure la qualité de l'étiquetage.

Un étiquetage de qualité porte sur le vécu des acteurs, non sur les sujets abordés.



ASTUCE 7

L'analyste distingue les deux questions suivantes. « De quoi me parle l'acteur ? » La réponse à cette question indique le sujet abordé. « Qu'exprime-t-il à ce sujet ? » Cette deuxième réponse porte, quant à elle, sur son expérience. Privilégier la direction indiquée par cette deuxième question constitue la ficelle de l'expérience.

Partons d'un exemple pour bien saisir la différence entre le sujet dont il est question et ce qui est exprimé à ce sujet. Dans le cadre de son mémoire de fin d'études en sociologie, Flore Grogna (2013) s'est intéressée à la décroissance et à la simplicité volontaire. Le passage suivant est extrait d'un de ses entretiens avec une personne se présentant comme simplificaire.

Moi, j'aime bien la cohérence et je préfère un néo-libéral qui dit : « moi, j'adore la consommation ; donc je consomme, je veux des grosses bagnoles, *et cætera* ». Mais là, au moins, les actes correspondent aux idées. [...] Je déteste ces actes et ces idées, mais je reconnais qu'il y a une cohérence. Ce que je déteste, c'est des gens qui ont des belles idées écologiques mais qui vivent complètement différemment [...] plein de gens sont dans l'incohérence et ils s'en font presque un honneur parce que, dans la mentalité postmoderne, dans laquelle on est, c'est presque bien vu d'être dans l'incohérence (entretien conduit par Flore Grogna, le 30 janvier 2013, au domicile de l'informateur, à Bruxelles).

À la lecture de ce passage, l'étudiante lui applique tout d'abord l'étiquette « cohérence ». Une telle étiquette permet d'identifier les différents passages abordant la question de la cohérence afin, dans un second temps, de les comparer.

Lors d'une séance de travail collectif sur la pertinence de cet étiquetage, un autre étudiant suggère un étiquetage plus spécifique et distingue deux nouvelles étiquettes : la « valorisation de la cohérence » et la « critique de l'incohérence ». Cette proposition illustre un déplacement de l'indexation thématique vers un étiquetage plus expérientiel. Certes, il est bien question de cohérence dans les extraits concernés, et le premier étiquetage permet de les identifier, de les rassembler puis de les comparer. Cependant, si cette comparaison est anticipée dès l'étiquetage, autant définir des étiquettes contrastives comme celle de la « valorisation » et de la « critique ». Ces étiquettes sont plus spécifiques, plus expérientielles et ne se limitent pas à indiquer que l'informateur évoque la cohérence : elles précisent sa posture envers différentes situations. Elles indiquent bien ce que l'informateur exprime à propos de la cohérence.

**ASTUCE 8**

Étiquetez votre premier entretien. Passez ensuite en revue l'ensemble des étiquettes produites. Pour chacune d'entre elles, interrogez-vous : désigne-t-elle ce dont me parle l'acteur ou qualifie-t-elle ce qu'il exprime à ce sujet ? Chaque fois qu'une étiquette est thématique, révisiez-la. Remplacez le thème par une qualification expérientielle.

Le débutant pourrait craindre que des étiquettes précises entravent les possibilités de confrontation ou de comparaison ultérieure. Il n'en est rien. Dans l'exemple de la cohérence, l'informateur adresse autant de critiques aux néo-libéraux qu'aux écologistes ; il valorise également certains représentants des deux camps. La question de la cohérence dédouble l'opposition idéologique. En devenant expérientielles, les étiquettes gagnent donc en spécificité sans perdre leur potentiel comparatif. Le gain des étiquettes expérientielles est donc réel.

Les étiquettes ne portent pas sur ce dont on parle mais sur ce que l'on exprime.

À l'interrogation sur la manière d'étiqueter, s'offre la réponse de la qualification de l'expérience. Cette « ficelle » ne limite pas les possibilités de comparaison. Elle ne détermine pas non plus une seule étiquette possible. Même en conservant une orientation expérientielle, différents étiquetages restent possibles. C'est d'ailleurs une constante en recherche qualitative : il n'y a jamais une seule manière de faire. L'exemple de la cohérence offre ainsi d'autres prises possibles.

Lors de la discussion, un troisième participant indique que la valorisation de la cohérence relève de l'évidence. Il souligne qu'il est peu vraisemblable qu'un acteur se revendique de l'incohérence. Selon lui, l'informateur évoque la cohérence pour se distinguer de certains acteurs qu'il souhaite disqualifier. Il propose donc un étiquetage en termes de « distinction sociale » ou de « frontière symbolique ». À nouveau, ces étiquettes ne se limitent plus à consigner thématiquement que l'acteur mentionne la cohérence. À la place, elles œuvrent à rendre compte de ce que l'acteur exprime lorsqu'il parle de cohérence. En l'occurrence, ici, il se présente comme différent des autres.

3.4 Les pièges du factuel

L'astuce consistant à substituer « ce dont parle l'informateur » à « ce qu'il exprime » revient à préférer l'expérience vécue aux éléments factuels. Sur ce plan, l'étiquetage expérientiel permet de déjouer plusieurs pièges dénoncés dans ce manuel, entre autres la tentation chronologique (présentée à la section 2.2.3) et la tentation de l'indexation thématique (section 3.3.1). D'autres étiquettes, qui ne résultent pas de ces tentations, soulèvent des difficultés analogues. J'en évoque deux, pour les avoir croisées chez mes collègues ou mes étudiants. Et, si j'y suis attentif, c'est sans doute parce qu'il m'est arrivé de céder à leurs sirènes... et de m'en mordre les doigts.

3.4.1 LE TEMPS

Certains informateurs expliquent que le temps leur manque. Quel que soit le secteur de la vie sociale, quelle que soit la position ou l'activité, tout acteur rencontre la

limite du temps disponible : soit il déplore que le temps lui manque, soit d'autres personnes lui opposent une limitation comparable. Personne ne s'y trompe néanmoins, le manque de temps n'est pas une mesure objective. Si d'ailleurs elle l'était, elle n'intéresserait pas la recherche qualitative. Le manque de temps résulte au contraire d'un arbitrage, qui varie selon les circonstances et les interlocuteurs : « Même débordé dans mon travail, je dispose toujours de temps pour un ami ». Cet arbitrage découle donc des priorités de chacun. Pour sauver la face, les acteurs évitent d'exprimer directement la hiérarchisation de leurs priorités. Ils la remplacent par le manque de temps. Cette substitution est ritualisée. Il ne faut pas être chercheur pour le savoir : tout le monde en est conscient. Dès lors, le chercheur se doit d'en tenir compte. « Manquer de temps » ne constitue donc pas une étiquette satisfaisante ; elle doit toujours inciter le chercheur à explorer et à expliciter les contraintes que se donne l'acteur.

3.4.2 LA MOTIVATION ET LA PASSION

Puisque la méthode qualitative privilégie l'expérience subjectivement vécue aux conditions matérielles et objectives, le chercheur peut être tenté de s'intéresser aux motivations des acteurs. Si cet intérêt est légitime, « motivé » ne constitue pas pour autant une étiquette adéquate. Dire qu'un acteur est motivé ne suffit pas à épuiser le moteur de l'action. Il importe d'explicitier ce qui le motive spécifiquement dans l'activité considérée et d'identifier ce qui le meut.

La critique de « motivé » s'applique également à « passionné ». Cette caractérisation vaguement psychologique ne permet pas de comprendre, de l'intérieur, ce qui passionne les personnes considérées. Dire que les rôlistes ou les vaporistes sont passionnés n'explique pas grand-chose. Cela ne permet pas non plus d'appréhender la différence entre un jeu de rôle et une locomotive à vapeur. Qui plus est, cette étiquette générique masque la diversité d'intérêts qui peut amener des personnes à jouer ou à restaurer un train ensemble. Il incombe donc à l'analyste d'identifier ce qui passionne spécifiquement l'acteur.

3.5 Trois autres ficelles

Prolongeant la ficelle de l'expérience, trois autres ficelles contribuent à la qualité d'un étiquetage centré sur le vécu des informateurs : la ficelle de la variation, la ficelle de la première personne et la ficelle des verbes.

3.5.1 LA FICELLE DE LA VARIATION

Si « motivé » et « passionné » ne constituent pas des étiquettes valides, c'est aussi parce qu'elles cataloguent les acteurs une fois pour toutes. L'informateur est alors réduit à une seule dimension (Charmaz, 2014, 116), ce qui induit une analyse statique, qui ne tient pas compte de la variété des situations rencontrées au quotidien, de la diversité des rôles (et des statuts) endossés et de l'éventuelle évolution dans la manière dont il investit son activité. En outre, les analyses en termes de motivation, de disposition et de personnalité introduisent une composante causale là où l'analyse qualitative se veut essentiellement compréhensive (Becker, 1985, 64).

Une bonne étiquette ne classe pas les informateurs ; elle n'enferme personne, ne fige pas un rôle une fois pour toutes et ne désigne pas une constante. Au contraire,

elle désigne ce qui varie, ce qui diffère en fonction des situations, des circonstances et des contextes.



ASTUCE 9

La ficelle de la variation privilégie les étiquettes qui varient d'une situation à l'autre.

3.5.2 CE QUE L'ON DIT DES AUTRES LA FICELLE DE LA PREMIÈRE PERSONNE

En bien des occasions, les acteurs tiennent à marquer leur singularité. Pour eux, certaines distinctions importent ; d'autres différences n'ont pas de sens. Tel informateur insiste sur la différence entre sa famille et son métier, entre ce qu'il fait et ce qu'il est censé faire, entre avant (quand il était jeune) et maintenant, entre son directeur et ses employés. Évidemment, les différences pertinentes varient selon la situation, le rôle et le moment de la vie.

La différenciation par rapport aux autres a intéressé plusieurs disciplines des sciences humaines. L'anthropologie a montré que les identités se définissent par opposition : « nous » nous définissons par rapport aux voisins, ces « autres » proches. La psychologie sociale s'est quant à elle intéressée aux asymétries d'attribution de la responsabilité : les individus s'attribuent les mérites tout en rejetant les freins sur d'autres personnes.

Le fait que les acteurs plaident leur cause n'est donc pas dérangeant, il s'agit d'un phénomène ordinaire.

Le chercheur peut constater ce phénomène par l'observation des pratiques des acteurs ou lors des entretiens qu'ils lui accordent. Lors d'une réunion, deux employés s'affrontent publiquement sur un point que les autres participants semblent ne pas relever comme pertinent. En entretien, un enseignant dit que ses élèves sont insultants et lui manquent de respect (pages 55-56).

Ces situations doivent être étiquetées avec discernement. Le chercheur n'est en effet pas censé prendre parti pour ou contre un des protagonistes de la discussion. Il n'est pas non plus tenu de transformer la plainte de l'enseignant en un jugement sur les élèves. Cette précaution est d'autant plus pertinente lorsqu'il n'a pas rencontré les acteurs mis en cause.

Ces prises de position sont riches d'enseignements. Il serait dommage de les écarter de l'analyse. En parlant des autres, les acteurs affirment quelque chose sur eux-mêmes. Les considérations sur « les autres » renseignent donc le chercheur sur les attentes et l'expérience vécue des acteurs qu'il rencontre. Pour en tenir compte, l'analyste s'interroge sur ce qu'indiquent ces distinctions, ces oppositions et ces comparaisons. L'étiquetage ne reprend pas « ce que l'on dit des autres » mais il le traduit en ce que cela dit de l'informateur.

Quand l'acteur parle des autres, il exprime quelque chose de lui-même.

S'ils sont abordés naïvement, les propos sur les autres acteurs risquent d'entraîner le chercheur dans une représentation caricaturale du monde social. L'informateur y serait tout rose et les autres tout noirs. La ficelle de la première personne

permet de désamorcer ce piège. En s'attachant à identifier ce que les personnes disent d'elles-mêmes en parlant des autres, le chercheur transforme ce piège en une ressource analytique pour élaborer des étiquettes productives.

En 2013, j'ai demandé aux étudiants assistant au cours de *Méthodes de recherche qualitative* de réaliser une recherche sur la transmission des savoir-faire artisanaux. Jérémy Deprez, Philie Fevry, Audrey Karls, Linh Mai et Thibault Piron ont rencontré des boulangers. Les artisans rencontrés parlent de leur propre expérience, en tant qu'anciens apprentis, mais aussi de celle de leurs ouvriers et de leurs apprentis actuels. Un boulanger expose par exemple les difficultés rencontrées par les « jeunes ».

Les jeunes, il faut les décider à travailler. Mais il y a travailler manuellement et il y a travailler durement ! Parce que le métier de boulanger est un métier très dur [...] Le problème, pour les jeunes, c'est qu'il faut travailler la nuit. Ce n'est pas un travail de fonctionnaire, hein, c'est un travail manuel ! Travailler la nuit, travailler les week-ends, travailler les jours de fête et se reposer quand les autres travaillent, s'amuser quand les autres travaillent. Donc, on ne voit jamais ses copains. Et on ne voit jamais sa copine non plus (entretien conduit par Philie Fevry, le 21 février 2013, à Verviers).

En nous parlant des jeunes, l'informateur soutient plusieurs assertions à propos de lui-même. Il signale avoir lui-même affronté ce rythme, étant jeune, et avoir tenu bon. Ce faisant, il témoigne d'une certaine ténacité (étiquetée « Avoir persévéré »). Dans le même temps, il indique bien connaître la situation dans laquelle se trouvent ses apprentis, ce qui lui permet de la comprendre, d'être doué d'empathie (étiquetée « Comprendre les apprentis »). Enfin, les horaires particuliers étant constitutifs de la profession, il souligne le mérite de tous les boulangers. Et, ce faisant, il s'attribue cette qualité (« Avoir du mérite »). En parlant d'autres personnes, l'informateur se présente donc comme persévérant, compréhensif et méritant.



ASTUCE 10

La ficelle de la première personne consiste à ramener les propos de l'acteur à ce qu'il exprime de lui-même. Elle implique de se poser les questions suivantes.

- Lorsqu'il parle d'autres personnes ou des institutions, qu'exprime l'acteur de sa propre expérience ?
- S'il parle du futur (ou du passé), qu'exprime l'acteur à propos de son expérience présente ?

Pour déceler ce que l'informateur exprime de lui-même lorsqu'il parle des autres, l'analyste forme des étiquettes à la première personne.

D'autres étudiants, Yohan Chilot, Marine Donneaux, Anastasia Gaspard et Marine Lambert, ont rencontré des bouchers. Un de leurs informateurs se demande si la situation qu'il a vécue, en tant qu'apprenti, est comparable à celle que rencontrent ses propres apprentis.

Les apprentis, [...] ce n'est pas encore la même chose que l'ouvrier qui est venu ici. Quand il est venu, il ne savait rien du tout. Puis, il a appris. Mais alors l'apprenti... Je ne sais pas moi. Manque de motivation, manque de... Est-ce que c'est dans le milieu familial où ils n'ont plus de... ? Ils n'ont pas envie de travailler. [...] Moi, j'ai travaillé, mais évidemment, c'était une autre époque (entretien conduit par Marine Donneaux, le 18 février 2013, à Liège).

Ce témoignage oppose un apprenti à deux figures. L'une est contemporaine, c'est l'ouvrier qui a tout appris. L'autre est antérieure, c'est l'apprenti boucher travailleur. La description de l'apprenti sous-tend donc deux thèses. La première, intemporelle, valorise les personnes motivées (parmi lesquelles se comptent non seulement l'ouvrier, mais aussi l'informateur). La seconde, un brin nostalgique, regrette l'envie de travailler des apprentis d'une époque révolue (celle qu'a connue l'informateur). En parlant d'autres personnes et de jadis, l'informateur nous parle en définitive de ses expériences et de ses valeurs.

L'informateur n'a d'ailleurs pas besoin d'évoquer explicitement son propre passé pour en dire beaucoup sur lui-même. Pour illustrer l'évolution de la profession, un autre boucher oppose lui aussi deux époques.

Le gamin qui était en contrat d'apprentissage avant, il faisait la charcuterie, il apprenait à désosser, il faisait tout. Maintenant, le métier a quand même fort évolué. Les charcuteries, il n'y a plus grand monde qui fait ses charcuteries soi-même, ça devient des charcuteries industrielles (entretien conduit par Marine Lambert, le 15 février 2013, à Oupeye).

Ayant vécu un ancien type d'apprentissage, l'informateur suggère avoir intégré une polyvalence rare aujourd'hui (« Être polyvalent »). En outre, décrire le passé suppose d'y avoir assisté. En témoignant de l'évolution du métier, l'informateur signale son ancienneté (« Avoir de l'expérience »). Il manifeste également sa capacité à prendre du recul et à formuler un diagnostic (« Être réflexif »). Il se présente donc comme polyvalent, expérimenté et réflexif.

Face à une évocation du passé, l'analyste peut être tenté de consulter des documents d'archives. L'évocation d'autres personnes peut également lui suggérer des pistes pour des entretiens ou des observations. Mais ce qu'une personne dit des autres renseigne avant tout sur elle-même. Ce qui est dit du passé ou du futur illustre une certaine vision du présent. Cette astuce invite à ne pas céder à la tentation de vouloir rencontrer tout le monde, assister à tous les événements et se procurer toutes les archives.

LA TENTATION DU SYNOPTISME

La tentation du synoptisme se rencontre même en recherche qualitative. Elle se traduit par la volonté de tout collecter, de tout connaître, d'avoir accès à tout (Serres, 1990, 110). Cette soif de totalité trahit l'intolérance du chercheur à l'incomplétude. Une telle accumulation de matériaux empiriques peut également tenter de masquer une absence de questionnement. Quelle qu'en soit la motivation, elle comporte un risque élevé de dispersion et de fuite en avant.

Dans une certaine mesure, certains préceptes méthodologiques, comme la triangulation ou les méthodes mixtes, confortent cette prétention à la totalisation. La triangulation consiste à multiplier les points d'entrée afin de consolider une interprétation. Une telle règle n'est pas mauvaise en soi. Au contraire, multiplier les points de vue constitue un bon moyen d'éviter la naïveté. C'est pour cette raison que, sur le terrain, le chercheur rencontre différents acteurs. Il procède de la sorte pour comprendre la position de chacun, non pour croiser les informations et distribuer les torts et les raisons.

Les méthodes mixtes consistent, pour leur part, à combiner des techniques issues des approches qualitatives et quantitatives. Tirer parti des deux approches permet de consolider

les interprétations. L'idée de croiser les analyses est d'ailleurs proche de la philosophie de la recherche qualitative. Les divergences d'interprétation n'y sont pas envisagées comme des réfutations mais comme des opportunités d'amélioration de la théorie (Glaser et Strauss, 2017, 112). L'échange avec les collègues et, plus largement, le débat scientifique contribuent donc à la richesse des résultats.

Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain : triangulation et méthodes mixtes s'appuient sur des principes fondés et (en partie) compatibles avec la recherche qualitative. Elles risquent cependant d'entretenir la fascination de la totalisation, voire de lui servir de prétexte. Or, la recherche qualitative s'accommode mal des totalités. Ses praticiens sont tolérants à l'incomplétude. Ils ne cèdent pas aux sirènes du synoptisme.

La ficelle de la première personne permet d'assumer cette position. Quand l'acteur parle des autres, il exprime quelque chose de lui-même. Cette ficelle présente donc un double mérite. D'une part, elle désamorce la tentation de collecter tous les points de vue en présence. D'autre part, elle centre l'analyse sur un vécu circonscrit.

3.5.3 LA FICELLE DES VERBES

La ficelle de l'expérience et la ficelle de la première personne permettent d'opérer un étiquetage plus analytique que thématique. La ficelle de la variation privilégie pour sa part ce qui est mouvant. Une autre ficelle consiste à toujours penser en termes d'action et de processus (Charmaz, 2014, 116). Lorsque c'est possible, l'analyste choisit un verbe (Glaser, 1978, 108). Cette manière de faire induit des étiquettes dynamiques, contrairement à un nom, plus statique.

L'exemple suivant illustre l'apport des étiquettes verbales.

Dans le cadre du cours de *Méthodes de recherche qualitative*, Sophie Cahay, Olivier Emili, Alessia Gigantelli, Lucy Médard et Fanny Paulus se sont intéressés aux *Repair Cafés*. Un *Repair Café* est un événement ponctuel au cours duquel des bénévoles se proposent de réparer des objets usagés (meubles, vêtements, appareils électroménagers). Entre janvier et mars 2014, cette équipe d'étudiants a rencontré certains de ces réparateurs bénévoles.

Lors de la première entrevue, l'informateur précise que, pour garantir la satisfaction des visiteurs, il prend le temps de leur expliquer les éventuels obstacles à une réparation. L'analyste débutant pourrait être tenté par la rubrique de la « satisfaction du visiteur ». Celle-ci porte cependant sur ce dont parle le matériau : elle est thématique. Mobilisant la ficelle de l'expérience, les étudiants lui préfèrent l'« implication ». Cependant, en tant que nom, l'« implication » gomme le processus à l'œuvre. Ils remplacent finalement cette étiquette par « s'impliquer progressivement » qui décrit ce qui est exprimé au sujet du thème de la « satisfaction du visiteur » tout en l'inscrivant dans un processus graduel d'engagement.



ASTUCE 11

La ficelle des verbes consiste à préférer les verbes aux noms. Elle préconise également de privilégier les verbes actifs aux formes passives.

Préférer « s'impliquer progressivement » à l'« implication » combine deux astuces. Décomposons-les à des fins didactiques. En premier lieu, l'« implication »

cède sa place à l'« implication progressive ». Cette première substitution souligne que c'est un processus (et non un état) qui se manifeste. En second lieu, s'agissant d'un processus, l'équipe remplace la forme nominale précédente par une forme verbale. Cette astuce peut être mobilisée chaque fois qu'apparaît, comme étiquette, un nom commun (comme « implication ») dérivé d'un verbe (comme « s'impliquer »).

Les étiquettes verbales autorisent des distinctions plus fines que les noms. Là où l'« implication » peut aussi bien désigner l'engagement de l'informateur que son action sur d'autres personnes (les visiteurs, par exemple), le verbe pronominal « s'impliquer » désigne spécifiquement l'engagement de l'informateur. « Impliquer d'autres personnes » constitue une autre étiquette qui qualifie une préoccupation différente. Pour reprendre l'exemple de la section précédente, tout en respectant la ficelle de la première personne, il est vraisemblable que certains bouchers ou certains boulangers travaillent à « impliquer leurs apprentis ».



ASTUCE 12

Quand un verbe est transitif, précisez son objet ; dans le cas d'un passif, mentionnez son agent. Si l'objet (ou l'agent) est un nom commun au pluriel, explicitez ce que recouvre ce pluriel.

L'étiquette verbale présente plusieurs avantages. Non seulement elle introduit un processus mais elle précise en outre si ce processus porte sur l'informateur ou sur un tiers. La ficelle des verbes génère donc des étiquettes dynamiques, fines et spécifiques.

CONTRARIER NOS HABITUDES

Pour réussir un étiquetage, mieux vaut préférer l'étiquette à la rubrique, ce que l'on exprime à ce dont on parle, l'expérience au factuel, la conceptualisation au classement, le verbe au nom, l'actif au passif. Ces conseils ne proviennent pas d'un postulat théorique. Ils découlent simplement de ma double expérience, à la fois comme analyste et comme formateur.

Étiqueter de cette manière n'est pas immédiat. Cela requiert de contrecarrer un penchant de nos cultures occidentales. Les travaux d'Émile Benveniste suggèrent en effet que la culture gréco-latine confère une certaine primauté aux substantifs. Par ailleurs, l'enseignement distille cette préférence, à travers notamment la « bonne » manière de rédiger un titre ou un diaporama. Il ne s'agit pas ici de changer les conventions de rédaction en vigueur dans nos sociétés mais de prendre conscience qu'elles ne conviennent pas à un étiquetage qualitatif.

Fort de la ficelle des verbes, l'analyste privilégie un étiquetage des processus actifs. Il s'interroge donc sur la dynamique active sous-jacente à tout ce qui est exprimé, même lorsque l'informateur se présente comme passif. Sensibilisé aux pièges du factuel, l'analyste sait que manquer de temps revient à privilégier une autre activité et que se plier à des contraintes comporte une part de choix. Sans évidemment nier que les acteurs puissent se sentir contraints ou forcés, il s'agit d'explicitier le fondement délibéré de ce qui est subi. L'analyse en acquiert profondeur et pertinence.

D'un point de vue épistémologique, privilégier des étiquettes actives aide à produire une analyse qui souligne l'agentivité des acteurs. Souligner ce qui est délibérément opéré leur rend mieux justice en tant qu'acteurs et sujets. Par contraste, une analyse qui serait dominée par le passif les présenterait comme mus par un monde qui les dépasse. Une telle analyse les réduirait à des objets et ne serait guère compatible avec la perspective qualitative.

L'analyste dispose désormais d'une série de ressources pour étiqueter l'expérience. Mis en garde contre les pièges de l'indexation thématique et du factuel, il dispose d'une première série de ficelles pour produire de bonnes étiquettes : la ficelle de l'expérience, la ficelle de la variation, la ficelle de la première personne et la ficelle des verbes. Si étiqueter l'expérience est un gage de qualité, il ne suffit pas. Un bon étiquetage a, en outre, vocation à amorcer la conceptualisation, ce qui implique de découvrir des propriétés et des catégories.

3.6 Étiqueter par les propriétés

Pour assurer un étiquetage de qualité, le praticien s'interroge en même temps sur la qualité expérientielle et la qualité conceptuelle de ses étiquettes. Étiqueter l'expérience et étiqueter par les propriétés ne relèvent donc pas de stratégies ou de styles différents. Il s'agit de deux questionnements portant sur la même étiquette. À des fins analytiques et didactiques, ces questionnements font l'objet de sections séparées : les trois sections précédentes ont présenté les qualités d'une étiquette expérientielle ; la présente section traite de sa portée conceptuelle, analytique et interprétative.

L'analyste garde en tête la visée de son activité : construire une théorie. L'étiquette désigne un élément atomique de cette théorie. Il s'agit de la première brique de la théorie en construction. Trois notions orientent cette conceptualisation : la *propriété*, la *dimension* et la *catégorie* (figure 3.2, page 64). Bien qu'elles jouent un rôle déterminant, ces notions cruciales ne sont pas nécessairement aisées à appréhender. Cette difficulté provient notamment d'un certain flottement conceptuel dans leur définition originelle. Les clarifications proposées dans les lignes suivantes sont essentiellement pragmatiques : il ne s'agit pas de rendre compte de tous les débats autour de ces notions, mais de proposer au praticien des outils qui ont fait leurs preuves.

3.6.1 PROPRIÉTÉS

Assurant le lien de l'empirique au théorique, l'étiquetage n'est pas une activité triviale. Pour autant, ce n'est pas non plus une activité insurmontable. Aucun génie n'est nécessaire : seul le travail compte. L'étiquetage constitue une activité à la portée de tous à condition de bien se rappeler la vocation analytique, conceptuelle et théorique des étiquettes.

Tout l'enjeu consiste à maintenir à la fois l'ancrage dans le matériau et la portée conceptuelle de l'étiquetage. Puisqu'expérientielle, l'étiquette reste ancrée dans le matériau : elle caractérise adéquatement le vécu analysé. En outre, l'étiquette a une vocation conceptuelle. Elle n'est pas pour autant abstraite, au sens de vague ou de compliquée. L'étiquette ne procède pas non plus d'un saut ou d'un écart par rapport au matériau (n'oublions pas qu'il peut s'agir des mots des acteurs).

L'étiquetage n'est pas mécanique car, en étiquetant, le chercheur poursuit un but, une visée analytique.

Parmi les différentes étiquettes possibles, l'analyste privilégie celles qui peuvent être considérées comme les caractéristiques du phénomène à l'œuvre. Ni le phénomène ni les caractéristiques ne lui sont connus. L'étiquetage consiste précisément à les découvrir. En s'interrogeant sur les caractéristiques du phénomène (c'est-à-dire sur ses *propriétés*), le chercheur conceptualise des notions qui désignent le phénomène à étudier. Ces conceptualisations sont des *catégories*. Pour étiqueter de manière analytique, l'analyste choisit donc des étiquettes susceptibles de désigner les propriétés d'une catégorie théorique.

Cette vocation à la propriété est capitale. C'est en effet la propriété qui assure le passage du matériau empirique à la catégorie (qualifiant le phénomène étudié). L'étiquette est donc toujours élaborée de manière à nommer une propriété.



ASTUCE 13

Pour identifier des propriétés, demandez-vous : « De quel phénomène cette étiquette serait-elle une caractéristique ? »

Une étiquette pleinement analytique est donc une *propriété théorique*. Lorsqu'il choisit une étiquette, l'analyste s'interroge sur la catégorie dont elle pourra constituer une propriété. Propriété et catégorie entretiennent une relation conceptuelle. La propriété est une caractéristique de la catégorie. Ce faisant, l'étiquetage anticipe la suite du processus analytique : les étiquettes amorcent l'élaboration de catégories et de propriétés théoriques articulées entre elles. Le codage ouvert s'intègre à un processus que l'analyste entend mener à son terme.

L'exemple des veilleurs de nuit illustre l'apport des propriétés.

L'analyste pourrait trouver pertinent d'apposer au témoignage « les nuits sont longues » une étiquette *in vivo* « longues » ou une étiquette « longueur ». Selon le contexte, cette propriété pourra se rapporter à la catégorie « attendre » ou « s'ennuyer ». C'est bien attendre ou s'ennuyer qui rend longues les nuits de l'informateur. La longueur est une propriété de la catégorie de l'attente ou de celle de l'ennui. De telles catégories identifient le phénomène rendant compte de l'expérience des acteurs.

L'analyste choisit une étiquette susceptible de caractériser une catégorie théorique, d'en constituer une composante, un ingrédient, une facette, c'est-à-dire une propriété. Une bonne étiquette est une propriété.

Se donner les propriétés comme horizon alimente le questionnement théorique, évite la prolifération de thèmes, leur classement et leur comptage. Viser les propriétés permet donc d'éviter les écueils de l'indexation thématique.

3.6.2 DIMENSIONS

Les propriétés peuvent être de deux types différents. Les propriétés proprement dites – dont les modalités s'expriment en tout ou rien – et les propriétés dimensionnelles

dont les modalités s'expriment en termes de plus et de moins. Pour bien les distinguer des propriétés au sens strict, on parle de *dimensions*. Les propriétés sont binaires ; les dimensions s'étalent le long d'un continuum.

Dans l'exemple des veilleurs de nuit, deux configurations sont dès lors possibles.

1. Le veilleur de nuit trouve que ses nuits sont longues. La longueur s'appréhende en termes de tout ou rien : « soit les nuits sont longues, soit elles ne le sont pas » ou encore « certaines nuits sont longues ; d'autres pas ». La longueur est alors une propriété au sens strict.
2. L'acteur témoigne d'un sentiment de longueur relative : « les nuits peuvent être plus ou moins longues ; ça dépend. » Dans ce cas, la longueur ne s'envisage plus, comme dans la configuration précédente, en termes de tout ou rien. Elle varie graduellement ou de manière continue. La longueur est alors une dimension.

La dimension n'est évidemment ni absolue ni culturelle : elle dépend du contexte et de la situation dans laquelle évolue l'acteur. Autrement dit, l'analyste ne décide s'il a affaire à une propriété ou à une dimension qu'en fonction des témoignages à l'étude.

3.7 Catégories

J'ai explicité les critères de qualité de l'étiquetage dans les pages précédentes. Une bonne étiquette est expérientielle, non thématique, et soutient une propriété théorique. J'ai ainsi montré, avec l'exemple des veilleurs de nuit, que l'étiquette de longueur est préférable à la rubrique nocturne (page 68).

Pour bien cerner ce que recouvrent les propriétés et les dimensions, il est utile de définir les catégories auxquelles elles se rapportent. Les catégories d'analyse constituent le troisième terme de l'équation présidant à un étiquetage de qualité. Même si elle n'est pas aisée, leur définition éclaire l'horizon du processus d'étiquetage.

3.7.1 L'AMBIGUÏTÉ DE LA NOTION DE CATÉGORIE

Polysémique, la notion de catégorie cause plusieurs confusions. Afin de clarifier la façon d'appréhender les catégories en recherche qualitative, je commence par passer en revue ses principales acceptions, sans les épuiser toutes.

La catégorie classificatoire. La catégorie peut servir à classer, comme une boîte. Par exemple, on parle des catégories d'ustensiles de cuisine (les couverts) ou de personnes (en fonction des classes sociales, de l'âge ou de la personnalité). La catégorie peut alors désigner une classe, un type, un ensemble, une partition ou un regroupement. Ce premier sens est classificatoire. Il correspond à l'acception usuelle, celle du langage courant.

Cette acception classificatoire recouvre en fait deux cas de figure : la catégorie peut regrouper des exemplaires uniques ou des sous-catégories. La casserole offerte par mes parents fait partie de la catégorie des ustensiles de cuisine. Mais les ustensiles de cuisine comportent également la catégorie des couverts et celle des récipients. Selon le niveau considéré, une catégorie classificatoire peut donc rassembler des exemplaires uniques ou des catégories (figure 3.3).

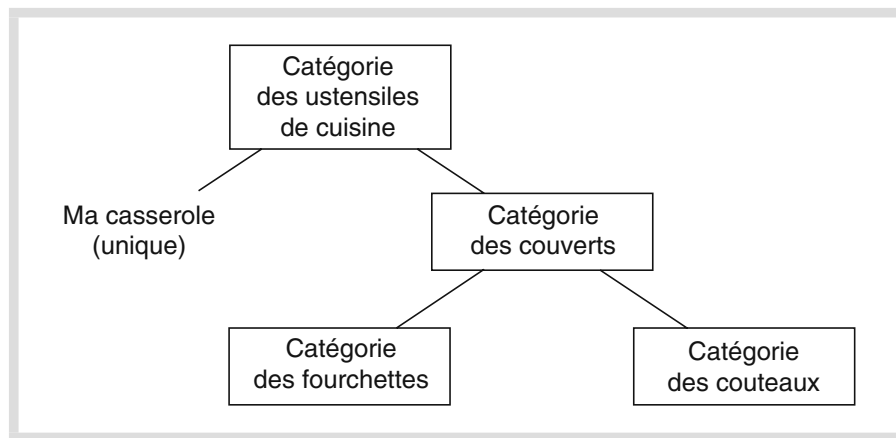


Figure 3.3 — Catégories classificatoires

Dans une recherche qualitative, la catégorie classificatoire revient à regrouper et classer les étiquettes. Cette acception entretient une certaine affinité avec l'*indexation thématique* (section 3.3.1). La catégorie classificatoire tend à regrouper par thèmes les sujets abordés dans le matériau. C'est donc une rubrique.

La catégorie comme prototype. Les catégories de l'acception précédente impliquent des frontières clairement définies. Mais la catégorie peut également désigner un prototype auquel l'appartenance est relative et graduelle. Le moineau est ainsi plus typique de la catégorie des oiseaux que l'autruche (figure 3.4).

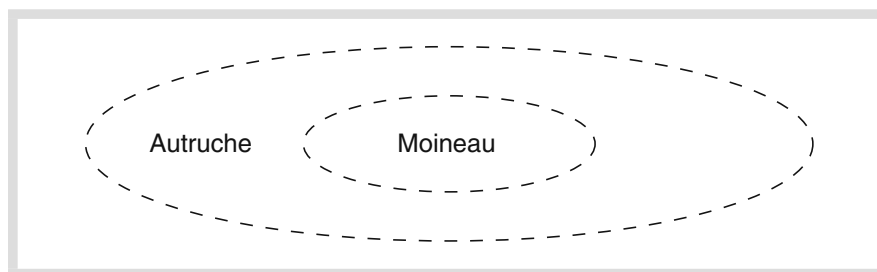


Figure 3.4 — Prototype de l'oiseau

Dans le cadre d'une recherche qualitative, la catégorie comme prototype renvoie à la notion classique de « type idéal » (Weber, 1992) : il s'agit d'une conceptualisation typée, polarisée, un type « pur » par rapport auquel l'analyste situe les étiquettes. Cette acception de la catégorie présente une certaine homologie avec la variation continue de la notion de *dimensions* (section 3.6.2). Cela n'exclut cependant pas d'envisager de positionner des propriétés envisagées en termes de tout ou rien par rapport au cœur d'une catégorie prototypique.

La catégorie fonctionnelle. La catégorie peut également relier entre eux des éléments qui « vont ensemble » sans se ressembler. Pour notre culture, le chien et le chat, le chat et la souris, la souris et le fromage renvoient à des couples fonctionnels.

Dans une recherche qualitative, les couples fonctionnels renvoient à la notion de *rôles sociaux*. Un rôle se définit toujours par rapport à un autre : l'employé par rapport au patron, le père par rapport à l'enfant, le client par rapport au vendeur.

L'un n'existe pas sans l'autre, ils sont complémentaires. Lorsqu'un rôle particulier se manifeste dans le matériau empirique, il sélectionne certains rôles pertinents et en écarte d'autres possibles. Cela participe à la définition d'une situation particulière. Il peut arriver que les informateurs s'affrontent sur la pertinence de tel ou tel rôle et, par conséquent, sur la définition de la situation. Ceci n'est évidemment pas sans rapport avec ce que les informateurs disent les uns des autres (section 3.5.2). Si, conformément à la ficelle de la première personne, l'étiquette est ramenée à la façon dont se présente l'informateur, la catégorie fonctionnelle sert alors à qualifier et nommer la situation qu'amène à définir le rôle mis en avant.

La catégorie comme concept. Dans sa quatrième acception, la catégorie est entendue comme un concept. C'est le sens des expressions comme « les catégories du sociologue » (Becker, 2002, 143) ou « les catégories de la sociologie » (Weber, 1995). Ces expressions utilisent le mot *catégorie* comme synonyme du mot *concept*. Les catégories en question sont, par exemple, le *pouvoir* ou le *charisme*. Les catégories s'entendent ici comme des notions fondamentales, des *concepts* de la discipline. Elles ne se réfèrent ni au groupement, ni au classement, ni à la classification.

Les quatre significations présentées ci-dessus permettent de souligner l'opposition entre la catégorie comme boîte et la catégorie comme concept. La catégorie comme prototype et la catégorie fonctionnelle occupent en fait des positions intermédiaires entre ces deux acceptions opposées. Bien que ses frontières soient moins clairement définies, la catégorie comme prototype reste une boîte : même si leur typicité diffère, le moineau et l'autruche appartiennent à la catégorie des oiseaux. La définition de la situation par les rôles sociaux rapproche, pour sa part, la catégorie fonctionnelle de la catégorie comme concept.

Pour éviter les confusions, il est crucial de bien distinguer l'acception usuelle, la boîte, de l'acception scientifique, le concept (tableau 3.2).

Tableau 3.2 – La catégorie comme boîte ou comme concept

Rubrique (boîte)	Catégorie (concept)
Décrire	Analyser
Classer	Conceptualiser
Appartenance	Caractérisation
Compter	Qualifier le vécu
Thème	Propriété
Ce dont on parle	Ce qu'on exprime

Les premiers écrits n'opèrent pas cette clarification : les auteurs de la *Grounded Theory Method* laissent cohabiter les différents sens possibles. Lorsqu'ils formalisent la démarche de la recherche qualitative, Barney Glaser et Anselm Strauss insistent sur le rôle de conceptualisation des catégories. Ils sélectionnent donc explicitement la catégorie comme concept. Cependant, leurs descriptions des opérations de codage impliquent également des termes comme « catégoriser », « classer » ou « regrouper ». Comme l'illustre la citation suivante, deux acceptions différentes des catégories peuvent cohabiter dans la même page.

Les catégories sont des concepts qui dérivent des données et qui représentent les phénomènes. [...] Une fois que les concepts commencent à s'accumuler, l'analyste doit commencer par les regrouper ou les catégoriser sous des termes explicatifs plus abstraits, c'est-à-dire, des catégories (Strauss et Corbin, 2004, 148).

Certains commentateurs ont bien identifié le manque de précision des écrits de l'époque.

Les notions de “catégories” et de “propriétés” ne sont que vaguement définies dans *La découverte de la théorie ancrée* (Kelle, 2004, 194).

[Même dans leurs clarifications ultérieures, Anselm Strauss et Juliet Corbin] ne définissent pas les caractéristiques des catégories en tant qu'outils analytiques et ne les distinguent pas des autres ressorts de l'analyse qualitative (Dey, 1999, 47).

Beaucoup de praticiens continuent, malgré tout, à se référer aux ouvrages de l'époque et maintiennent la cohabitation de l'acception classificatoire et de l'acception conceptuelle. D'autres, moins nombreux, sont conscients de l'ambiguïté. Ainsi, Ian Dey (1999) et Johnny Saldaña (2016), entre autres, établissent un catalogue des différentes façons de catégoriser. Si Ian Dey conclut que la catégorie est nécessairement conceptuelle, il n'exclut pas pour autant les autres types de catégories et, dans une optique constructive, choisit de les tolérer au sein de la *Grounded Theory Method*.

Pour ma part, je considère que ce flottement génère trop d'incompréhensions, de malentendus et de difficultés pour être maintenu. Je restreins donc délibérément l'acception du terme catégorie à son sens conceptuel.

La double signification des catégories rappelle la différence entre l'indexation par thèmes et la qualification de l'expérience. La catégorie comme boîte se rapproche du catalogue thématique. La catégorie comme concept renvoie à l'étiquette expérientielle et aux propriétés théoriques.

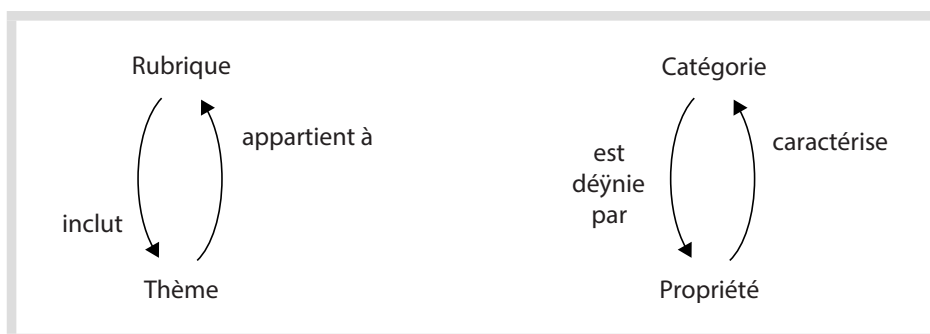


Figure 3.5 — Rubrique thématique et catégorie conceptualisante

Seule la catégorie comme concept contribue à une élaboration théorique et analytique. Elle n'est ni une boîte, ni un réceptacle, ni un regroupement de propriétés. Elle entretient plutôt une relation de caractérisation avec ses propriétés (figure 3.5). La propriété théorique et la catégorie n'entretiennent pas une relation d'inclusion, mais de caractérisation (Paillé et Mucchielli, 2016, 329-330). À la différence d'un inventaire (qui relève essentiellement d'un classement descriptif), la catégorie est une notion ou un concept dont l'essence est analytique.

Dans l'exemple des veilleurs de nuit, la « longueur » (propriété) caractérise « attendre » ou « s'ennuyer » (catégories) comme phénomène à l'œuvre. Considérer que l'ennui est un groupement de longueurs n'aurait pas de sens ; chercher dans quelle boîte ranger la longueur n'en aurait pas plus. Et, même en identifiant une boîte où ranger la longueur, cette boîte ne qualifierait pas l'expérience des veilleurs de nuit. Par contre, attendre et s'ennuyer qualifient bien le vécu exprimé par les informateurs.

Seule une catégorie définie par ses caractéristiques (les propriétés), et non par son contenu, contribue à l'élaboration d'une théorie.

L'analyste se doit donc de résister à la tentation de classer les propriétés. Il existe de nombreuses boîtes qui n'aideront pas à qualifier l'expérience des acteurs. Le novice semble irrésistiblement attiré par les causes, les conditions, les circonstances, les conséquences, les résultats, les freins, les difficultés, les inconvénients, les apports, les avantages et, plus que tout, par les motivations. Or, toutes ces rubriques sont des boîtes. Leur pluriel en trahit d'ailleurs la vocation classificatoire : ces rubriques sont les entêtes de listes ; elles servent à ranger, à classer. En outre, en y réfléchissant bien, même le novice admet qu'aucune de ces rubriques n'est spécifique : à peu près toutes les expériences humaines peuvent être décrites en ces termes. Si elles sont connues d'avance, c'est donc bien que ces rubriques ne peuvent être des résultats de l'analyse. Pour autant, ces rubriques classificatoires ne sont pas inutiles. Elles auront bien une utilité lors du codage axial (chapitre 4). Elles y jouent le rôle d'outils. Ce sont des moyens analytiques, non des résultats. Aucune de ces rubriques ne doit donc être confondue avec les catégories analytiques qui intéressent ici le chercheur.



ASTUCE 14

Chaque fois que vous êtes tenté d'utiliser un nom commun au pluriel, demandez-vous s'il est suffisamment spécifique. Évitez en particulier les rubriques et les opérateurs de classement suivants : causes, conditions, circonstances, conséquences, résultats, freins, difficultés, inconvénients, apports, avantages, motivations, raisons.

Si les rubriques classificatoires susmentionnées ne constituent *pas* de bons candidats, quels sont dès lors les bons exemples de catégories analytiques ? Il n'est évidemment pas possible d'en donner une liste exhaustive puisque, par définition, ces catégories doivent découler de l'analyse. Un critère permet cependant de les distinguer des rubriques : une catégorie analytique qualifie une expérience vécue. Ainsi, le « défi », la « négation de soi », l'« excitation », le « goût du travail bien fait », « se démotiver » ou « s'ennuyer » constituent-ils de bons exemples de catégories analytiques.



ASTUCE 15

Privilégiez les catégories conceptuelles rendant compte des expériences vécues, comme relever un défi, s'aliéner, cultiver le goût du travail bien fait, se démotiver ou s'ennuyer.

Pour l'analyste, les catégories constituent un horizon l'aidant à choisir, parmi les étiquettes possibles, celle qui est susceptible, en tant que propriété, de porter la

conceptualisation. La qualité de l'étiquetage résulte d'un questionnement permanent sur la visée de l'analyse.

Plusieurs ficelles peuvent faciliter ce questionnement. Les sections suivantes en présentent trois : la ficelle du titre (section 3.7.2) puis deux façons de se questionner sur le matériau (section 3.7.3).

3.7.2 LA FICELLE DU TITRE

Le questionnement sur la qualité de l'étiquetage mobilise plusieurs ressorts. L'un d'eux aide à évaluer la qualité d'une catégorie. Il s'agit d'imaginer un titre intégrant la catégorie candidate, de la forme suivante : « tel acteur, une question de telle catégorie ». Il ne s'agit évidemment pas d'arrêter le titre de l'étude ou de la future publication qui en rendra compte. Cette interrogation sur le titre possible constitue une astuce pour évaluer la pertinence de la catégorie considérée. Ladite catégorie caractérise l'expérience vécue des acteurs, de manière conceptuelle, spécifique et accrocheuse. Pour emprunter une notion de Herbert Blumer (1969), elle doit être « sensibilisante », c'est-à-dire “parlante” pour le chercheur comme pour son lecteur.



ASTUCE 16

Une catégorie pertinente doit permettre de formuler un titre. Utilisez la catégorie sur laquelle vous travaillez pour imaginer le titre (fictif) d'un article, d'un rapport voire d'un film. Votre catégorie doit rendre ce titre conceptuel, spécifique et accrocheur. Si ce n'est pas le cas, repensez votre catégorie.

Cette astuce fait rapidement apparaître l'inadéquation des catégories classificatoires : les titres comme « forgeron, une question de difficultés » ou « agent de quartier, une affaire d'avantages » n'ont guère de sens. Les rubriques classificatoires sont ainsi facilement disqualifiées au profit de catégories conceptuelles. Par ailleurs, cette astuce aide à déterminer si la catégorie est adéquate pour rendre intelligible le phénomène à l'étude, en tant que phénomène spécifique. Presque toutes les activités humaines peuvent se voir accoler « une question de motivation » ou « une affaire de passion ». Pour rappel, au contraire de la presse, qui (ab)use de ces titres triviaux, le chercheur les évite, considérant que la passion et la motivation peinent à faire apparaître la spécificité du phénomène à l'étude (voir *supra* section 3.4.2, page 71). Il leur préfère des formulations plus précises. Enfin, une formulation triviale n'est stimulante ni pour le chercheur ni pour son auditoire. Réfléchir à un titre accrocheur aide à restituer la complexité de vécus qui ne sont jamais unidimensionnels : « veilleur de nuit, la patience engagée » et « conservateur de trams, une invention permanente » donnent envie d'en savoir plus et attestent de la pertinence des catégories choisies.

3.7.3 INTERROGER LE MATÉRIAU

Se poser des questions constitue une stratégie fructueuse pour assurer l'intégration de l'étiquetage au processus d'élaboration théorique.

Les lignes suivantes présentent deux stratégies de questionnement.

1. La première stratégie assure l'enchaînement entre le matériau, l'étiquette, la propriété et enfin la catégorie.
2. La deuxième propose de passer directement du matériau à la catégorie conceptuelle.

Le chaînage des questions

Le chaînage de deux questions aide à choisir des étiquettes adaptées à l'élaboration de propriétés et de catégories. Lors de la lecture ligne à ligne, il est utile de se demander, à chaque ligne : « Que permet d'étudier ce matériau ? » (Glaser, 1978, 57). L'analyste soumet ensuite sa réponse à une deuxième question : « De quelle catégorie cette étiquette pourrait-elle devenir une propriété ? » (Glaser, 1992, 51).



ASTUCE 17

Face au matériau à étiqueter, l'analyste enchaîne les deux questions suivantes : « Que permet d'étudier ce matériau ? » et « De quelle catégorie cette étiquette pourrait-elle désigner une propriété ? »

La première question assure l'ancrage dans les données. La deuxième assure la portée théorique de l'étiquette. Les deux questions se posent successivement durant la même séance de travail. Posées ensemble, dans la foulée, ces deux questions facilitent la démarche analytique, tout en constituant un garde-fou contre l'indexation.

En 2014, dans le cadre du cours de *Méthodes de recherche qualitative*, Maurène Coppe, Lise Cremers, Céline Engelen, Egide Gaciyubwenge et Arthur Perini ont conduit une série d'entretiens auprès de personnes participant à une formation au garnissage. Une telle formation enseigne comment restaurer l'assise de chaises ou de fauteuils anciens.

En étiquetant leur premier entretien, les étudiants ont identifié qu'à la différence d'autres formations, apprendre le garnissage n'est pas motivé par la recherche d'un emploi. Les participants y viennent plutôt « passer le temps » ou « s'occuper » suite à la cessation de leur activité professionnelle (retraite, perte d'un emploi). L'étiquetage des deux entretiens suivants a porté sur les propriétés de l'apprentissage (« acquérir », « progresser », « persévérer », « maîtriser », « décider seul », « réaliser seul »). Certes intéressantes, ces propriétés étaient cependant insuffisamment spécifiques.

En étiquetant leur quatrième entretien, les étudiants se sont interrogés *sur ce que les témoignages leur permettent d'étudier*. « Changer » et « s'éveiller » s'imposèrent alors comme des étiquettes centrales. En *considérant ces étiquettes comme les propriétés d'une catégorie*, ils forgèrent la catégorie de la « renaissance » qu'ils rebaptisèrent ensuite en « processus de mue ». Celle-ci éclaire que la formation au garnissage ne se borne pas à faire « passer le temps » mais qu'elle participe en outre à la redéfinition de l'identité sociale des participants. Plus spécifique que le processus d'apprentissage, cette catégorie rend compte du changement de statut opéré avant et pendant la formation.

La catégorie découverte n'est pas connue d'avance : elle n'est ni une étiquette ni un terme indigène. L'analyste la forge en recoupant des étiquettes accumulées. Ces concepts ou ces catégories théoriques n'apparaissent pas instantanément. Ils sont progressivement élaborés en fonction des étiquettes.

Les questions directes

Une interrogation analogue peut passer par la question « De quel phénomène cet élément empirique est-il une manifestation ? ». Cette interrogation présente l'avantage

d'intégrer, en une seule et même question, les deux principes de l'ancrage et de la qualification analytique. Ainsi, « mes nuits sont longues » est une manifestation du phénomène de l'ennui. C'est une manifestation d'ennui.



ASTUCE 18

Demandez-vous : « De quel phénomène cet élément empirique est-il une manifestation ? ». Cette question directe vous permettra d'identifier le phénomène à l'œuvre.

Le questionnement sur les manifestations entend amorcer une relation de conceptualisation : le matériau en constitue le point de départ ; la qualification du phénomène constitue l'objectif visé.

Le chaînage des questions et les questions directes n'épuisent évidemment pas les nombreuses interrogations stimulant l'élaboration de propriétés et de catégories à partir du matériau. Ces autres questions sont présentées dans la section dédiée à la tenue du journal de bord (en particulier dans la section consacrée aux comptes-rendus théoriques, pages 94-95).

3.8 Persévérer ou s'écarter des règles ?

Les innombrables écrits dits méthodologiques [...] manquent presque toujours l'essentiel, sans doute parce qu'ils restent dominés par la fidélité à de vieux principes méthodologiques qui sont souvent issus, comme l'idéal de la standardisation des procédures, de la volonté de mimer les signes extérieurs de la rigueur des disciplines scientifiques les plus reconnues (Bourdieu, 1993, 903).

Il faut dépasser les premièrement, deuxièmement et troisièmement des manuels (Pirsig, 1978, 316).

Certains points de la méthode qualitative soulèvent plus de difficultés que d'autres. C'est le cas de l'étiquetage. Quatre difficultés sont récurrentes. À chacune d'entre elles, correspond une stratégie de contournement.

Plutôt qu'étiqueter chaque nouvel élément empirique, le chercheur peut être tenté d'étiqueter uniquement les passages qui s'y prêtent (section 3.8.1). Au questionnement permanent, le débutant peut préférer l'étiquetage frénétique (section 3.8.2). S'il peine à identifier les propriétés, l'analyste peut trouver plus facile de s'en passer (section 3.8.3). Le même raisonnement peut inciter à se passer de catégories (section 3.8.4).

Il n'y a pas de raison d'écarter ces stratégies de contournement sous prétexte qu'elles ne seraient pas orthodoxes. Il est bien plus utile de se demander dans quels cas il est productif de s'écarter des règles et dans quels cas il faut au contraire s'y conformer.

3.8.1 ÉTIQUETAGE SÉLECTIF

Étiqueter tout le matériau collecté est fastidieux. Cela permet néanmoins d'assurer l'ancrage et l'ouverture maximale de la démarche. Avec l'expérience, certains praticiens arrivent à étiqueter de manière sélective, sans relâcher leur vigilance quant à l'occurrence d'éléments nouveaux. Bien qu'avérée, une telle pratique soulève des difficultés méthodologiques. Si l'étiquetage, même sélectif, permet toujours d'assurer la validité de ce qui est conceptualisé, se pose évidemment la question de la direction imprimée par

celui (ou celle) qui a sélectionné certains passages et laissé d'autres de côté. Vu le risque inhérent à une telle sélectivité, elle est déconseillée aux débutants, du moins lors des codages ouvert et axial. Mieux vaut attendre *a minima* le codage sélectif (chapitre 5).

3.8.2 CODOMANIE

La codomanie est une maladie qui guette tout praticien de la recherche qualitative. Le chercheur qui en souffre continue à étiqueter et étiqueter encore et toujours. Cette pathologie consiste à isoler l'activité d'étiquetage des autres activités normalement conduites en parallèle. Bien que non référencée dans le manuel de diagnostic psychiatrique (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* – DSM), cette maladie est pourtant attestée dans plusieurs publications scientifiques. Pour Lyn Richards (2015, 119), l'étiquetage compulsif constitue un fétichisme piégeux risquant en outre, s'il est thématique, d'éloigner le chercheur de sa réflexion sur le matériau (Morse et Richards, 2012, 167).

D'un côté, cette manie a le mérite de mettre le chercheur au travail. D'un autre côté, cette obsession de l'étiquetage comporte également un risque. Étiqueter continuellement du début à la fin de la recherche risque bien de remettre toujours à plus tard l'analyse et la rédaction. J'ai rencontré ce type de comportement chez certains doctorants. Interrogés par leur comité de thèse, ils refusaient année après année de livrer tout résultat intermédiaire en prétextant qu'il leur fallait encore étiqueter leur matériau. Il m'est également arrivé personnellement de me surprendre à reprendre l'étiquetage de mon matériau quelques jours avant la remise d'un texte à publier.

Différentes raisons expliquent cette assuétude. D'une part, l'étiquetage constitue une activité productive, donc stimulante, voire addictive. D'autre part, cette activité permet de remettre à plus tard le travail d'interprétation. Il est donc possible que cette maladie traduise une peur de passer à l'interprétation ou à la rédaction. L'usage de logiciels d'analyse de textes aggrave vraisemblablement cette pathologie. Elle ne concerne toutefois pas que les utilisateurs de logiciels. Elle frappe également les analystes recourant au papier et au crayon.

Quel que soit le support, la codomanie constitue un risque effectif qui mérite d'être pris au sérieux. Elle n'est pas réservée aux débutants. Même les praticiens les plus aguerris témoignent de cette tentation. Son risque ne doit donc pas être sous-estimé. En faisant perdre de vue l'objectif de l'étiquetage, la codomanie est effectivement pathologique, voire dangereuse (remettre à plus tard toute rédaction se traduit, à terme, par une sortie de la communauté scientifique). Répétons-le, l'étiquetage n'est pas une fin en soi. Il sert l'analyse.

3.8.3 SE PASSER DE PROPRIÉTÉS

Avec les années, j'ai identifié deux autres difficultés récurrentes. L'une concerne les propriétés (c'est l'objet de la présente section) ; l'autre concerne les catégories (elle est traitée dans la section suivante). Dans les deux cas, je décris les circonstances autorisant à se passer de propriétés ou de catégories.

Au début, apprendre à étiqueter par les propriétés est difficile. Quelle que soit l'expérience des personnes à qui j'ai dispensé mes enseignements, elles tombent dans le piège de l'indexation thématique. Même prévenu, le chercheur débutant produit des

étiquettes descriptives, ne comportant que très peu de propriétés. Les thèmes et les sujets abordés semblent irrésistibles.

C'est pour cette raison qu'il importe de persévérer dans l'étiquetage par les propriétés.

Les difficultés rencontrées sont loin d'être insurmontables. Une fois que l'analyste a pris conscience de son erreur, il arrive sans trop de mal à étiqueter avec des propriétés. Quelques séances d'étiquetage suffisent à « prendre le pli », à « trouver le truc ». Au début, il faut donc persévérer pour acquérir ce tour de main analytique. Ne fût-ce qu'à titre didactique, il est utile de s'habituer à rechercher systématiquement les propriétés théoriques ajustées au matériau empirique.

Après ces quelques séances, une fois qu'il est assuré de sa capacité à étiqueter par les propriétés, il peut arriver que le chercheur se permette d'être moins restrictif. Tous les passages, tous les dits, ne se prêtent en effet pas nécessairement à être traduits en propriétés théoriques. Dans la pratique, le chercheur expérimenté ne se limite pas à un seul style d'étiquetage.

Autrement dit, si l'étiquetage thématique est inutile seul, il peut revêtir une utilité lorsqu'il est combiné avec d'autres formes d'étiquetage. L'exemple suivant combine ainsi un premier étiquetage thématique et un second étiquetage par les propriétés.

L'expérience Kwalon a consisté à étudier un corpus de presse portant sur la crise financière de 2008. Chaque participant utilisait un logiciel d'analyse de textes différent pour mener à bien cette analyse. J'ai participé à cette expérience en tant qu'auteur du logiciel *Cassandra*. À titre exploratoire, j'ai commencé par étiqueter de manière thématique les différents sujets abordés par ce corpus : la classe politique, les banques, la bourse, les véhicules financiers, les emprunts... Ce premier étiquetage thématique m'a servi d'indexation. Grâce à lui, j'ai pu identifier tous les passages mentionnant un des acteurs ou un des thèmes du corpus. Partant de ces passages, j'ai pu identifier ce qui en était dit : « décrire », « se positionner », « expliquer », « justifier », « critiquer »... J'ai donc construit un deuxième étiquetage, par les propriétés, à partir d'un premier étiquetage, thématique (Lejeune, 2011a).

Cette façon d'étiqueter est itérative : l'étiquetage par les propriétés peut, à son tour, aider à découvrir de nouveaux thèmes, ouvrant sur la découverte de propriétés et ainsi de suite. Le mouvement d'alternance entre les étiquetages thématique et expérientiel rappelle celui des ricochets d'un galet sur la surface de l'eau. Pour cette raison, j'appelle « étiquetage par rebonds » cette alternance des étiquetages thématique et expérientiel.

Le style de l'étiquetage par rebonds n'est pas étranger au mode de lecture (transversal) auquel incitent les logiciels d'analyse de textes (Lejeune, 2010c, 20, 22, 27) : l'indexation par mots-clés facilite le rassemblement des passages mentionnant un thème, à partir desquels des propriétés peuvent être élaborées. Dans un contexte non informatisé, il serait laborieux d'indexer systématiquement les thèmes pour développer les propriétés dans un deuxième temps.

Le style par rebonds intéresse cependant tous les analystes, qu'ils recourent ou non à l'informatique. D'abord, il rappelle l'inutilité d'une indexation thématique isolée, ensuite il instruit sur la manière d'en tirer parti pour un étiquetage fructueux. Mais son apport n'est pas que didactique : il est également opérationnel. Le style par

rebonds fournit en effet une astuce de révision des premiers étiquetages (il s'agit de l'astuce 8, exposée en haut de la page 70).

Composé d'articles de presse et de fils de discussion, le corpus empirique de l'expérience Kwalon le prédispose à une analyse de contenu, plutôt que par théorisation ancrée (Lejeune, 2017, 207-211). Comme l'attestent les propriétés découvertes, ces documents ne se limitent pas à une information factuelle. Des vécus et des expériences contrastées s'y expriment notamment dans les discours rapportés, dans les éditoriaux et dans les discussions.

3.8.4 SE PASSER DE CATÉGORIES

Quoi qu'il arrive, le chercheur débutant éprouve des difficultés à créer des catégories. Plusieurs raisons expliquent ces difficultés. Une partie des confusions proviennent sans doute du fait que le terme existe en statistique ou dans d'autres techniques d'analyse de textes (comme l'analyse de contenu). Comme je l'ai déjà mentionné, la situation est en outre aggravée par l'absence de consensus terminologique autour de la notion, même au sein des écrits qualitatifs.

Une des solutions proposées dans ce manuel consiste à privilégier les catégories (qui conceptualisent) aux rubriques (qui classent). C'est une proposition ambitieuse et exigeante. Le lecteur doit en être conscient. Cette solution exigeante peut être critiquée pour son excès de purisme. À l'aune de la pratique de Barney Glaser (qui utilise les termes d'« étiquette » et de « catégorie » comme des synonymes), on pourrait notamment considérer que la solution de ce manuel multiplie artificiellement les distinctions (entre étiquette, propriété et catégorie).

Face à ces difficultés, il arrive que le chercheur décide de se passer de catégories. La construction de ce manuel autorise d'ailleurs cette option : la recherche commence par l'identification de propriétés ; le codage axial procède ensuite de l'articulation de propriétés deux à deux ; enfin, ces articulations sont intégrées lors du codage sélectif. Au niveau opératoire, le passage à la catégorie n'est pas nécessaire. Il est néanmoins vraisemblable que les comptes-rendus de l'analyste qui procède de la sorte comportent des conceptualisations dont le niveau de théorisation équivaut à des catégories, même s'il ne les nomme pas ainsi.

Quoi qu'il en soit, la possibilité de se passer de catégories ne doit cependant pas éclipser le rôle important que jouent les catégories au niveau de l'échantillonnage théorique, exposé dans la section suivante.

3.9 Échantillonnage théorique

En précisant comment étiqueter, les sections précédentes se sont focalisées sur la manière de procéder au codage ouvert du matériau collecté. Dans une organisation parallèle de la recherche, cet étiquetage pilote la collecte du matériau suivant. En effet, il ne suffit pas de conduire concomitamment la collecte et l'analyse. La deuxième guide la première. La formulation de propriétés et de catégories, durant l'étiquetage, ouvre les pistes qui orientent les observations ou les entretiens qui suivent. Ce pilotage assure la productivité de la collecte ainsi que sa clôture.

Contrairement à un échantillonnage statistique, la collecte ne peut être bornée à un nombre d'observations ou d'entretiens. Seule la saturation des catégories centrales permet de décider l'arrêt. La saturation d'une catégorie s'atteint lorsque le chercheur a observé comment fonctionne chacune de ses propriétés. Sans orienter la collecte en fonction de cet objectif, cette saturation risque bien de ne jamais survenir.

Comment piloter la collecte en fonction des premiers résultats de l'étiquetage ? Le principe est, en définitive, assez simple. Étant donné que l'étiquetage tend vers les propriétés et que les propriétés caractérisent les catégories, le chercheur œuvre à compléter la caractérisation des catégories découvertes. Après avoir choisi, parmi les nombreuses catégories possibles, celles susceptibles de répondre à sa question de recherche, il fait la liste des autres propriétés susceptibles de les caractériser et les inscrit à l'agenda de ses observations ou de ses entretiens ultérieurs. Le chercheur *échantillonne des catégories*. Il n'est donc pas question d'échantillonner une population ou des individus, comme le font les méthodes quantitatives (Paillé, 1994, 153, 178).

Une catégorie est saturée lorsque le chercheur a observé comment fonctionne chacune de ses propriétés.

L'échantillonnage théorique des catégories découvertes dans le matériau nécessite donc une conceptualisation créative, orientée par le chercheur en fonction de ses objectifs. Son questionnement peut être mouvant, mais il est toujours bien présent. Sans question de recherche, il est impossible de décider quelles catégories échantillonner. Cette conceptualisation est créative, au sens où le chercheur établit une liste de propriétés possibles (mais non encore attestées). Cette liste correspond à des *hypothèses de moyenne portée*. Elle constitue le cahier des charges des prochaines séances de collecte et se traduit, notamment, dans son guide d'entretien (voir figure 3.6).

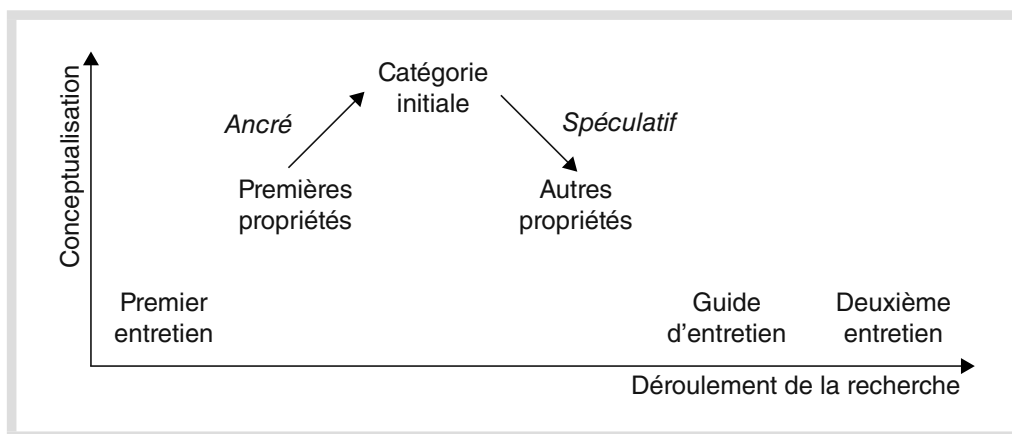


Figure 3.6 — Échantillonnage d'une catégorie

Le chercheur retourne vers le terrain afin d'y observer de nouvelles situations (comparables mais différentes). Par définition, ces nouvelles situations sont imprévisibles avant le début de l'analyse. C'est en ce sens que l'analyse pilote la collecte. Au fur et à mesure qu'il observe ces nouvelles situations, l'analyste progresse dans son étiquetage, donc dans l'attestation des propriétés « hypothétiques » consignées dans son cahier des charges.

Le processus prend toutefois un certain temps, dans la mesure où le cahier des charges initial s'étoffe de nouvelles propriétés hypothétiques à chaque nouvelle collecte de matériau (et à chaque étiquetage). Cette croissance est explosive dans les tout premiers jours. D'abord stimulante, cette multiplication des hypothèses peut également effrayer le novice. Il n'a cependant pas de raison de s'inquiéter car, plus l'analyse avance, moins de nouvelles propriétés apparaissent pour une même catégorie. Si la croissance du cahier des charges ne se tasse pas rapidement, il est nécessaire d'évaluer la situation : la multiplication effrénée des pistes à explorer est le symptôme d'une indexation thématique, d'une catégorie insuffisamment spécifique ou d'une question de recherche trop lâche. Une fois l'étiquetage rectifié et la question de recherche précisée, l'échantillonnage reprend dans la direction décidée et, avec lui, s'opère un tassement des nouvelles propriétés, qui est un indice de saturation.

La catégorie est saturée une fois que toutes les propriétés d'une catégorie ont été observées et qu'aucune nouvelle propriété n'est formulée durant les étiquetages consécutifs. Cette saturation doit être atteinte avant la fin de la recherche. Elle n'intervient cependant pas au début du codage ouvert mais, plus vraisemblablement, après que le codage axial ait progressé.



ASTUCE 19

Comme l'analyste s'interroge constamment sur le nom le plus adéquat pour désigner le phénomène étudié, il connaît les catégories proches. S'interroger sur la saturation d'une catégorie revient à se demander si sa définition (donc, les propriétés identifiées) permet de la distinguer des catégories avoisinantes mais distinctes.

La catégorie « attendre » caractérise le rapport au temps des veilleurs de nuit. D'autres catégories pourraient également convenir : s'ennuyer, redouter et craindre se rapportent également au temps qui passe plus ou moins vite et désignent des processus orientés vers une issue. Si « attendre » diffère de « redouter », c'est qu'au moins une propriété n'est pas commune à ces deux catégories. La catégorie « attendre » n'est donc pas saturée tant que cette propriété distinctive n'est pas identifiée (elle le sera dans l'exemple de la page suivante).

Les catégories jouent donc un triple rôle : tout d'abord, en tant que conceptualisation, elles constituent un résultat du processus analytique ; par ailleurs, elles servent d'outils dans le choix des étiquettes ; enfin, elles permettent d'orienter la collecte du matériau.

3.10 Tenir son journal de bord

L'étiquetage permet d'identifier des propriétés. Les comptes-rendus de codage ainsi que d'éventuelles schématisations documentent leur développement. L'échantillonnage théorique d'autres propriétés hypothétiques, consignées dans des comptes-rendus théoriques, est planifié dans des comptes-rendus opérationnels.

3.10.1 COMPTES-RENDUS DE CODAGE

Tout au long de l'étiquetage, le chercheur se questionne sur la façon adéquate de nommer les propriétés, ainsi que sur leur pertinence. Comme lors de la micro-analyse, il consigne ses questions – et les réponses apportées – dans des *comptes-rendus de codage*.

Ces documents permettent de garder trace de l'éventail des désignations envisagées avant qu'une d'entre elles soit effectivement retenue. Ils consignent également la liste des propriétés découvertes et les catégories auxquelles elles se rapportent.

Les comptes-rendus de codage rédigés durant l'étiquetage traitent notamment des sujets suivants :

- la façon dont l'analyste définit une étiquette (particulièrement utile pour les étiquettes utilisées plusieurs fois) ;
- la propriété ou la dimension à laquelle renvoie une étiquette ;
- l'exploration des différentes catégories auxquelles peut se rapporter une propriété ou une dimension ;
- la définition d'une catégorie par ses propriétés ou ses dimensions.

Les comptes-rendus de codage relatifs à l'étiquetage peuvent porter sur (1) le nom à donner à une propriété, (2) le sens d'une propriété ou, ce qui revient au même, les conditions pour qu'un extrait se voie affecter une étiquette particulière, (3) la liste des propriétés d'une catégorie (qui en constitue, de fait, la définition).

L'analyste consigne dans le carnet de bord la vocation de chaque étiquette créée. À travers la tenue des comptes-rendus, l'analyste clarifie les (différentes) propriétés qu'une étiquette est susceptible de porter, les autres étiquettes avec lesquelles elle est susceptible de s'articuler, la pertinence des différentes catégories susceptibles d'être créées à partir de l'étiquetage en cours, les questions auxquelles ces catégories apportent une réponse et les nouvelles questions que soulève cet étiquetage.

Attendre est une "activité" caractéristique du vécu des veilleurs de nuit. Quelles sont les propriétés de la catégorie « attendre » ? Première propriété : attendre est relatif au temps ; il exprime un certain rapport temporel. Que peut-on dire de plus de cette propriété temporelle ? Tout d'abord que la temporalité d'attendre n'est pas ponctuelle. Attendre dure un certain temps ; il est caractérisé par une durée. C'est une deuxième propriété. Cette durée peut apparaître plus ou moins longue selon la situation ou la personne. La durée est donc dotée d'une variation dimensionnelle.

Ce n'est pas tout : attendre est orienté vers une issue. On attend que quelque chose se passe ou se termine. Cette orientation permet de découvrir trois autres propriétés. Tout d'abord, l'issue est ponctuelle, contrairement à attendre qui, lui, s'inscrit dans la durée. Cette issue peut être prévisible ou indéterminée. Elle est prévisible dans le cas d'une grossesse (dont la durée approximative est également connue). Elle est indéterminée dans le cas de l'attente d'un sauveur. Pour le veilleur de nuit qui sait, à l'avance, à quelle heure se termine son service, l'issue est prévisible. Enfin, celui qui attend envisage que l'issue de son attente sera favorable. Dans le cas contraire, où la durée serait préférée à l'issue, il ne serait plus question d'attendre mais de craindre. Attendre se caractérise donc par trois propriétés supplémentaires : son issue est ponctuelle, prévisible et envisagée favorablement.

Cet exemple de compte-rendu de codage illustre comment fonctionne la saturation (astuce 19, page 91). La propriété qui manquait pour distinguer « attendre »

de « redouter » correspond à l'issue du processus, envisagée favorablement pour « attendre ».

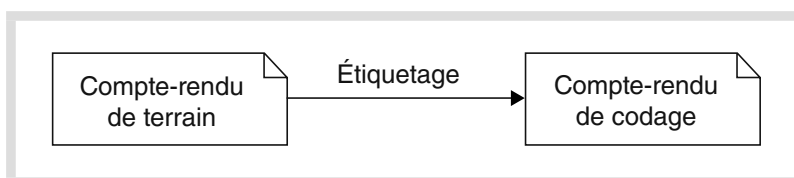


Figure 3.7 — Ancrage des comptes-rendus de codage (étiquetage)

Le compte-rendu de codage constitue un intermédiaire entre le compte-rendu de terrain et le compte-rendu théorique. Il s'appuie, en amont, sur un compte-rendu de terrain, dont la référence apparaît dans son entête (figure 3.7). Il s'ancre donc directement dans le matériau empirique. Par ailleurs, il peut servir d'appui à l'élaboration, en aval, de schématisations (section 3.10.2) et de comptes-rendus théoriques (section 3.10.3).

3.10.2 SCHÉMATISATIONS

La micro-analyse et l'étiquetage ne nécessitent guère de représentations graphiques élaborées. Dans certains cas, en fonction de la sensibilité de l'analyste, une schématisation peut cependant aider à démarrer les comptes-rendus. Inspirée de mon compte-rendu de codage précédent, la figure 3.8 illustre le développement des propriétés et des dimensions d'« attendre ». Une bulle ovale représente la catégorie ; une bulle rectangulaire matérialise les propriétés et un hexagone symbolise les dimensions.

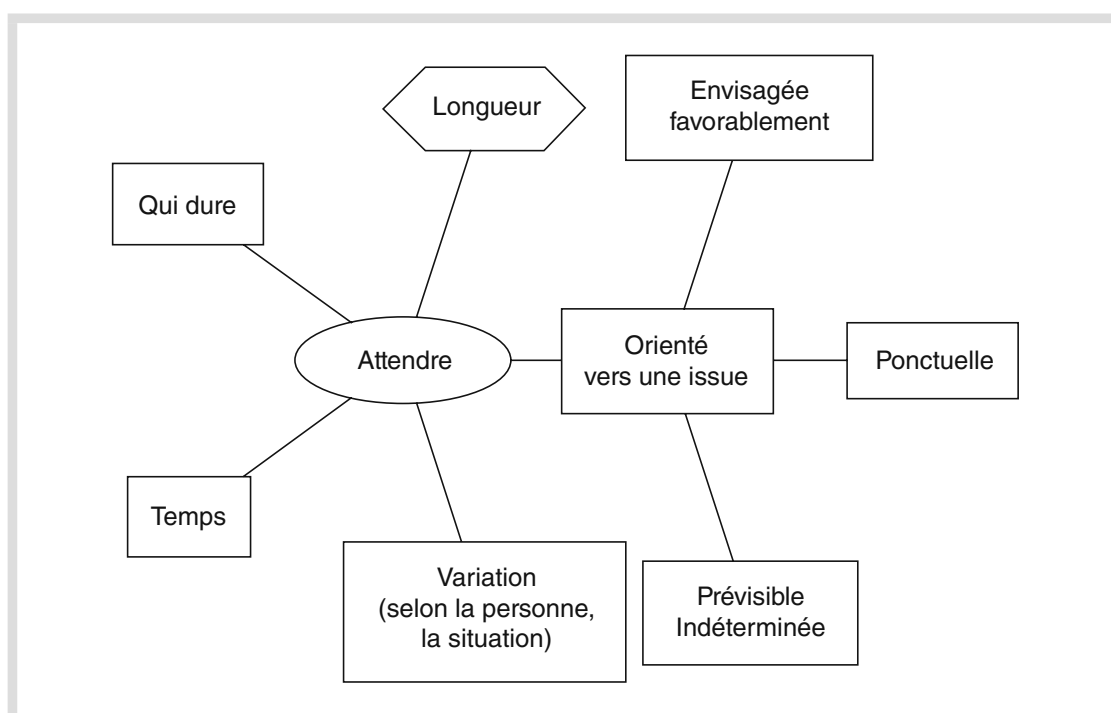


Figure 3.8 — Propriétés et dimensions d'« attendre »

3.10.3 COMPTES-RENDUS THÉORIQUES

Les comptes-rendus théoriques visent à identifier les caractéristiques du phénomène non encore attestées. À cet effet, ils s'appuient sur la curiosité, la créativité et la productivité du chercheur. À des fins heuristiques, celui-ci y formule des questions théoriques ou des hypothèses audacieuses sur des propriétés potentielles, vraisemblables, voire incongrues.

Le compte-rendu théorique autorise l'importation d'éléments extérieurs au matériau empirique. Les propositions consignées dans un compte-rendu théorique ne découlent pas directement du matériau. Elles opèrent à un autre niveau que celles d'un compte-rendu de codage.

Cette différence se matérialise au niveau des ancrages du compte-rendu théorique. Ce dernier ne s'appuie pas sur un compte-rendu de terrain, mais sur un compte-rendu de codage, voire sur un autre compte-rendu théorique (figure 3.9). En cela, il diffère du compte-rendu de codage qui s'ancre nécessairement dans un compte-rendu de terrain.

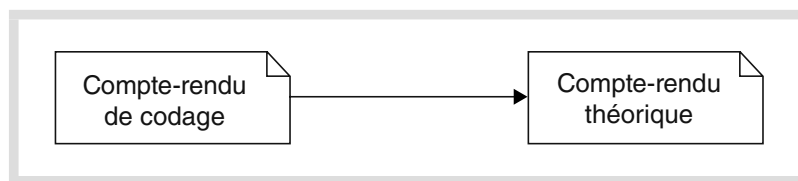


Figure 3.9 — Ancrage des comptes-rendus théoriques

L'analyste met à profit toutes sortes de leviers pour découvrir d'autres propriétés que celles déjà identifiées dans le matériau :

1. des questions théoriques ;
2. des comparaisons internes au matériau ;
3. la littérature scientifique ;
4. des expériences de pensée.

Chacun de ces quatre leviers est présenté dans un des points suivants.

Les questions théoriques

Les questions auxquelles l'analyste apporte une réponse dans ses comptes-rendus théoriques sont notamment :

- Quels sont les objectifs, les valeurs ou les stratégies dont se réclament les acteurs que j'ai rencontrés ?
- Que disent-ils ? Que se disent-ils entre eux ? Que me disent-ils lorsque je les interpelle ?
- Quelles étiquettes *in vivo* leurs expressions idiomatiques pourraient-elles fournir ? Quel sens les acteurs donnent-ils à ces expressions ? En quoi diffère-t-il du sens que je compte leur donner ?
- Le nom de telle étiquette est-il opportun ? Quelle définition puis-je lui donner ?
- À quelles propriétés renvoient les témoignages des acteurs ? Quels phénomènes permettent-ils d'observer ?
- De quelle catégorie cette étiquette peut-elle devenir une propriété ?

- Quelles étiquettes ai-je tendance à utiliser plusieurs fois ? Cette récurrence traduit-elle une caractéristique du matériau ou une de mes préoccupations ? À quelle question théorique correspond cette préoccupation ? Est-ce que je souhaite lui accorder une place déterminante dans ma démarche de terrain ? Dans quelle mesure le matériau apporte-t-il des réponses à cette préoccupation ?
- Si une étiquette est récurrente, l'ai-je attribuée à des situations comparables ? Qu'ont ces situations en commun ? Qu'est-ce qui les distingue ?

Les comparaisons

La comparaison est au cœur de la démarche par théorisation ancrée. L'analyse du matériau empirique commence par la comparaison interne. Le chercheur compare entre eux différents éléments du matériau empirique : les différentes situations rencontrées, leur interprétation par les différents protagonistes ainsi que les différentes interprétations mobilisées par une même personne. Ces comparaisons procèdent du recoupement de différents extraits de comptes-rendus de terrain.

Comparer le vécu de différents veilleurs de nuit permet d'explorer les variations possibles de la propriété de longueur. Pour l'un, les nuits sont toujours longues, indépendamment de ce qu'il s'y passe. Pour un autre, la longueur varie d'une nuit à l'autre. La propriété de longueur varie donc en fonction des personnes.

Ce qui est attesté mérite également d'être confronté à la production du chercheur (ses étiquettes, sa compréhension des phénomènes et des événements, ses premières élaborations théoriques). L'analyste rapporte alors ses comptes-rendus de terrain aux comptes-rendus de codage déjà rédigés. Les divergences l'instruisent plus que les convergences.

L'analyste confronte également son matériau à des ressources extérieures à la recherche, comme les expériences de pensée et la littérature scientifique.

Les expériences de pensée

L'analyste interroge le contexte du vécu confié par l'informateur au moyen d'*expériences de pensée*. L'analyste imagine les cas de figure dans lesquels ce vécu pourrait être différent. Ce faisant, il s'interroge sur les conditions et sur le contexte de l'expérience vécue de l'acteur, ce qui anticipe et prépare le codage axial.

Les veilleurs de nuit n'ont pas l'exclusivité des longues nuits. Pour les autres personnes, cependant, les longues nuits recouvrent d'autres significations. Pour les parents d'un enfant en bas âge, la longueur des nuits désigne la quantité de sommeil. Cela apparaît, en particulier, lorsque « la nuit précédente a été courte » qui signifie que l'on manque de sommeil. Pour le veilleur de nuit, la longueur qualifie la période de veille, et non pas de sommeil. Voilà une première singularité de cette propriété de longueur.

Les veilleurs ne sont cependant pas les seuls à qualifier leurs nuits par la longueur de la veille. Pour le couple d'amants aussi, « les nuits sont longues ». Dans ce cas, le veilleur de nuit et le couple partagent le fait que les nuits sont envisagées comme des moments de veille (et non pas de sommeil). La propriété de longueur ne renvoie pas pour autant à la même catégorie. Pour les veilleurs de nuit, la longueur renvoie à une certaine absence d'activité, qu'attendre ou s'ennuyer permet de qualifier. Les amants vivent, pour leur part, des nuits bien occupées : la longueur renvoie, au contraire, à une intense activité nocturne qu'il ne serait, en aucune manière, pertinent de qualifier d'ennui ou d'attente.

La comparaison, par expériences de pensée, des veilleurs de nuit aux parents et aux amants permet d'affiner la conceptualisation de la longueur et des catégories de l'ennui ou de l'attente. Ces comparaisons incitent le chercheur à se poser de nouvelles questions théoriques sur la façon dont varient les propriétés et sur le contexte et les circonstances qui les font varier dans un sens plutôt que dans un autre. Ces *hypothèses de moyenne portée* préparent les activités d'articulation relevant du codage axial (exposées au chapitre 4).

La comparaison de différents veilleurs de nuit permet de montrer que la propriété de longueur peut varier d'une personne à l'autre. Par ailleurs, la longueur renvoie à la veille (et non au sommeil), comme le montre la comparaison avec les parents. La comparaison avec les amants incite pour sa part à s'interroger sur le rapport entre la longueur et les éventuelles activités susceptibles d'émailler les nuits du veilleur. Même si les veilleurs de nuit rencontrés n'ont pas évoqué de pareilles situations, il est concevable que la longueur puisse dépendre de ce qui se passe. Une nuit solitaire, sans distraction ni contact avec l'extérieur, peut apparaître longue. Par expériences de pensée, il est possible de postuler que la nuit pourrait sembler moins longue lorsqu'elle est entrecoupée d'échanges de messages SMS avec un proche, lorsqu'on veille à deux ou lorsqu'un match de football passe à la télévision.

Outre les expériences de pensée, la littérature scientifique fournit également au chercheur une autre ressource permettant d'éclairer ses premières découvertes.

La littérature scientifique

Les écrits d'autres chercheurs fournissent (notamment) des analyses de matériaux similaires, des distinctions utiles, des étiquettes, des propriétés ou des catégories susceptibles de stimuler l'exploration du matériau analysé. Sans être considérées comme des modèles, les publications scientifiques offrent une base de comparaison qui permet de mettre en évidence des différences ou des points communs avec la recherche en cours.

Intéressé par les représentations sociales des différents handicaps, Sébastien Fontaine (2015, 221) a proposé à ses étudiants de conduire des entretiens avec des proches de personnes handicapées (conjoint, parents, frères, sœurs). Une de ces personnes expose sa situation. Élevée par des parents sourds et mariée à une personne malentendante, le « monde des sourds » lui est familier.

Je vis dans ce monde-là. Mes parents étant sourds, ce n'est pas, pour moi, une barrière ; pas du tout, que du contraire. [...] La rencontre avec mon mari m'a permis de rester dans ce monde-là. Si j'avais été avec une personne entendant, peut-être que je n'aurais pas autant côtoyé le monde des sourds, peut-être que je n'aurais que mes parents comme personnes sourdes (entretien conduit par Coralie Darcis, le 20 avril 2011, au domicile de l'informateur, à Durbuy).

En analysant le « monde des sourds », Sébastien Fontaine s'interroge sur la structuration d'univers aux frontières et aux points de contact relatifs. En discutant de cette conceptualisation, je lui indique le dossier coordonné par Catherine Rémy et Myriam Winance (2010) sur les « frontières d'humanité ». Cet apport théorique inspire des comparaisons audacieuses avec le bilinguisme, la communication entre l'homme et l'animal et la qualification de « monstre ». Ces comparaisons n'entendent évidem

ment pas rapprocher le sourd d'un étranger, d'un animal ou d'un monstre. Il s'agit au contraire de confronter ces situations pour identifier ce qui les distingue et, par conséquent, de formuler les propriétés pertinentes pour caractériser la situation à l'étude.

Les expériences de pensée et la littérature scientifique permettent au chercheur de mettre en perspective son matériau empirique. En identifiant, par comparaison, si les propriétés sont communes ou distinctes, le chercheur formule d'autres propriétés possibles pour la catégorie considérée. Ces pistes sont consignées dans des comptes-rendus théoriques. Ces comptes-rendus gardent donc la trace d'hypothèses temporaires inspirées non plus directement par le matériau empirique mais par des lectures et des expériences de pensée. Là où le compte-rendu de codage assure la transition du matériau à la théorie, le compte-rendu théorique permet de comparer le matériau initial à des éléments qui lui sont extérieurs. Comme tous les éléments présentés jusqu'ici, le compte-rendu théorique permet d'*ouvrir* de nouvelles pistes, ce qui est typique du codage ouvert.

3.10.4 COMPTES-RENDUS OPÉRATIONNELS

Les pistes identifiées dans le compte-rendu théorique peuvent emprunter la direction du terrain, celle de l'étiquetage ou encore celle de la littérature scientifique. Dans une logique typique de l'échantillonnage théorique, l'étiquetage peut orienter la suite de la collecte de matériau empirique. La piste s'oriente alors vers les lieux à visiter, les situations à observer ou les informateurs à rencontrer. Il peut également advenir que le chercheur éprouve le besoin de procéder à de nouvelles séances d'étiquetage (revenant par exemple sur un passage déjà étiqueté) ou, en anticipant sur le codage axial, d'opérer des comparaisons avec d'autres témoignages. Enfin, il peut s'agir de se rendre en bibliothèque pour approfondir un sujet dont la pertinence est apparue durant l'étiquetage.

Quelle que soit la nature de ces suites possibles, le chercheur les consigne dans un compte-rendu opérationnel (figure 3.10). Ce document compile les différentes inflexions possibles : collecte de documents ou de témoignages, programme des séances d'étiquetage, références des articles à consulter en bibliothèque.

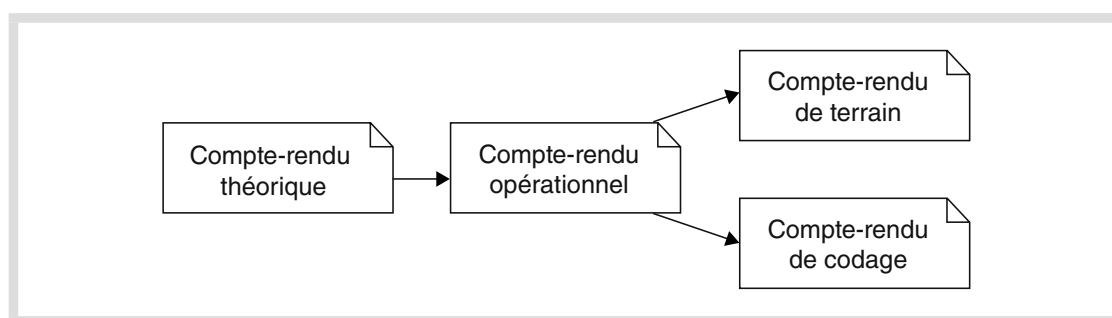


Figure 3.10 — Ancrage des comptes-rendus opérationnels

Pour identifier si la longueur varie en fonction des activités, comme le suggère la précédente expérience de pensée, le guide d'entretien intègre des questions sur la possibilité d'échanger des messages, d'écouter la radio ou de regarder la télévision. Par ailleurs, il semble utile de recueillir le témoignage de veilleurs de nuit à qui il est arrivé de travailler tantôt seul, tantôt à deux.

Le chercheur utilise les comptes-rendus opérationnels comme des aide-mémoires.

En conclusion, les matériaux (consignés dans des comptes-rendus de terrain) sont étiquetés afin de caractériser le phénomène à l'étude au moyen de propriétés et de catégories (consignées dans des comptes-rendus de codage). À partir de questions théoriques, de comparaisons, d'expériences de pensée et de la littérature scientifique, l'analyste élabore alors (dans des comptes-rendus théoriques) des hypothèses de moyenne portée à propos d'autres propriétés dont la pertinence est évaluée en retournant sur le terrain (planifié dans des comptes-rendus opérationnels). Cette démarche d'échantillonnage théorique occasionne donc typiquement la série de comptes-rendus représentés à la figure 3.11. Comparer les figures 3.6 (page 90) et 3.11 (ci-dessous) permet d'identifier ce que recouvre chaque compte-rendu.

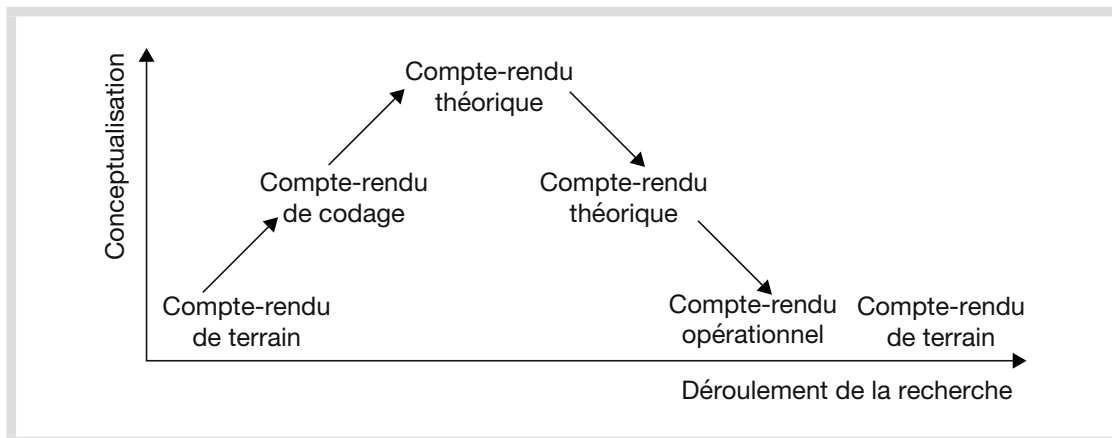


Figure 3.11 — Comptes-rendus de l'échantillonnage théorique

3.11 Mettre en pratique

3.11.1 SEUL

Pour un codage ouvert optimal, le chercheur doit s'obliger à alterner la consultation du matériau empirique, son étiquetage et l'écriture de comptes-rendus. Passer d'une de ces trois activités à l'autre constitue le meilleur moyen de réfléchir au matériau collecté et de développer la conceptualisation que vise l'étiquetage.

1. Qu'il ait conduit un entretien ou réalisé des observations, le chercheur consigne ses impressions par écrit. Il en découle un compte-rendu de terrain, rédigé à chaud, dans lequel figurent des éléments complémentaires de ceux enregistrés sur le terrain : ses impressions lorsqu'il est arrivé sur place, la façon dont il a été accueilli, ce que lui ont inspiré les lieux, au premier abord.
2. S'il a conduit (et enregistré) un entretien, le chercheur le transcrit lui-même. Mieux vaut ne pas confier cette tâche à une autre personne, mais tirer parti de la transcription pour s'immerger dans le matériau et y découvrir les premières propriétés. Le chercheur interrompt donc régulièrement la transcription pour

rédiger des comptes-rendus de codage. Ainsi envisagée, la transcription dure donc plus longtemps (parfois plusieurs jours) que si elle était réalisée sans interruption. Cet allongement présente cependant une plus-value : la transcription devient constitutive de l'analyse, ce qui la rend stimulante.

3. L'étiquetage proprement dit offre une occasion de parcourir intégralement la transcription et de reporter dans la marge certaines idées ayant fait l'objet d'un compte-rendu de codage. C'est également l'occasion d'affiner ces pistes, d'identifier de nouvelles propriétés, voire de rédiger un compte-rendu théorique sur les catégories auxquelles renvoient les propriétés découvertes. L'identification de ces catégories ouvre, à son tour, sur des questions à explorer dans les prochains passages sur le terrain. L'analyste consigne ces questions dans un compte-rendu théorique et les pistes à explorer dans un compte-rendu opérationnel.

3.11.2 EN ÉQUIPE

Une séance collective de codage ouvert n'est fructueuse que si chacun des participants l'a bien préparée. Des comptes-rendus matérialisent cette préparation. Pour une organisation productive, chacun prépare des comptes-rendus différents. Il importe donc de se répartir la tâche.

Trois membres de l'équipe préparent individuellement la première séance.

1. Un membre conduit le premier entretien. Il en transmet l'enregistrement au deuxième membre de l'équipe puis rédige un compte-rendu de terrain sur la prise de contact, sur le contexte dans lequel s'est réalisé l'entretien et sur ses impressions. Il rédige également un compte-rendu de codage sur des propriétés susceptibles de qualifier ce que lui a confié l'informateur.
2. Lorsqu'il reçoit l'enregistrement de l'entretien, le deuxième membre de l'équipe le transcrit. Pendant la transcription, il rédige un compte-rendu de codage sur les idées de propriétés qu'il souhaite proposer à l'équipe. Une fois la transcription terminée, il la transmet à un troisième membre de l'équipe.
3. Le troisième membre de l'équipe procède à l'étiquetage de la transcription. Il rédige en outre des comptes-rendus de codage pour les étiquettes qui se répètent. Non que la récurrence rendrait ces étiquettes pertinentes mais, au contraire, pour en préciser la définition. Une étiquette qui se répète peut en effet être le signe d'un manque de précision ou d'une idée fixe de l'analyste. Le qualitatif se méfie de la répétition.

Les autres membres de l'équipe ne préparent rien pour la première séance. Cela ne signifie pas qu'ils travaillent moins : ce que les trois premiers membres réalisent pour la première séance, ils l'assureront pour les séances suivantes. Chaque membre de l'équipe conduit un entretien, transcrit un enregistrement et étiquette une transcription. Chaque entretien est donc abordé d'une manière différente par trois personnes distinctes. Si l'équipe compte plus de trois membres, chaque entretien est également inconnu d'au moins une personne dans l'équipe. Cette situation permet de maximiser l'apport de chacun.

La séance débute par la désignation, parmi les membres qui n'ont rien préparé, d'un secrétaire. Différente d'une séance de travail à l'autre, cette personne endosse un rôle similaire à celui de l'animateur de la micro-analyse. Elle distribue la parole et conserve la trace des débats. La séance s'organise comme un débat contradictoire

sur les propriétés et les catégories pertinentes pour caractériser le phénomène étudié. Chacune à leur tour, les trois personnes ayant préparé la séance lisent leurs comptes-rendus de codage à haute voix. Ceux qui n'ont pas préparé de comptes-rendus jouent le rôle des personnes à convaincre. Ainsi, chacun apporte des éléments différents, occupe une place singulière dans la discussion et contribue à la construction collective des propriétés et des catégories.

La personne qui anime la séance veille à ce que l'équipe identifie une catégorie initiale, à partir de sa discussion sur les propriétés. Les membres de l'équipe rédigent ensuite un compte-rendu théorique sur les autres propriétés possibles de cette catégorie ainsi qu'un compte-rendu opérationnel (guide d'entretien ou d'observation) sur l'orientation à donner à la suite de la collecte.

Avant de clôturer la séance, le secrétaire répartit ce qui doit être fait pour la séance suivante. Afin d'éviter les oublis, une bonne pratique consiste à envoyer un courrier électronique à tous les participants rappelant les tâches attribuées à chacun.

3.12 Conclusion

Étiqueter l'expérience et étiqueter par les propriétés offrent une série d'astuces garantissant un étiquetage de qualité. Par souci didactique, je les ai présentées séparément, les unes après les autres. Cette présentation est un peu trop linéaire : les praticiens les mobilisent simultanément. Dans une phase d'apprentissage, il est néanmoins utile d'identifier, analytiquement, les différents principes et les astuces disponibles.

L'analyste étiquette le matériau empirique afin d'arriver aux premiers éléments de conceptualisation : les propriétés. Pour parvenir aux propriétés, il sélectionne des étiquettes qualifiant l'expérience des acteurs. C'est en s'interrogeant parallèlement sur la catégorie conceptuelle à laquelle renvoie chaque étiquette qu'il identifie des propriétés. L'échantillonnage théorique de la catégorie permet, en outre, d'orienter la suite de la collecte du matériau.

L'étiquette est donc biface, assurant à la fois l'ancrage (*grounding*) dans le matériau et un premier étage de conceptualisation. Cette position intermédiaire incite à ne pas prendre l'activité d'étiquetage à la légère. Sous-estimer son rôle compromet largement la suite de la démarche. Mais il ne faut pas pour autant en exagérer l'importance. Résumer la démarche qualitative à l'étiquetage est réducteur. Découvrir des propriétés, *via* l'étiquetage, est typique du codage ouvert. Les propriétés constituent un résultat partiel, morcelé et temporaire. Elles doivent encore être articulées et intégrées. L'articulation de ces briques élémentaires renvoie aux activités du codage axial, auxquelles est consacré le chapitre suivant.

CHAPITRE 4

ARTICULER : LE CODAGE AXIAL

Tout au long de la recherche, l'analyste étiquette chaque nouvelle observation, chaque nouvel entretien. Ce faisant, il produit des propriétés théoriques qui caractérisent le phénomène étudié. Le codage axial consiste à organiser ces propriétés théoriques. Cette articulation occupe une place centrale entre la découverte des propriétés (lors du codage ouvert) et leur intégration (lors du codage sélectif). Les activités du codage axial sont donc cruciales dans la production de théories à partir du matériau empirique. Elles constituent le cœur de ce chapitre.

Le codage axial prolonge l'analyse amorcée lors du codage ouvert. Plus qu'une phase séparée, il en constitue l'approfondissement (Strauss, 1987, 60). Quand il est bien conduit, le codage ouvert anticipe d'ailleurs les développements du codage axial. Les étiquettes créées ont ainsi, dès leur première formulation, vocation à être articulées entre elles : le chercheur les produit, lors de l'étiquetage, en ayant déjà en tête des articulations possibles (des *hypothèses de moyenne portée*). Par ailleurs, l'attribution de différentes propriétés à une même catégorie amorce déjà le travail d'articulation.

Le codage axial pousse cependant l'articulation plus loin. Pour reprendre l'allégorie des briques, il s'agit d'assembler les briques deux à deux. Autrement dit, articuler des propriétés revient à identifier les propriétés qui sont liées, qui varient ensemble, qui dépendent l'une de l'autre. Cette mise en rapport des différentes propriétés permet d'identifier les circonstances, situations ou contextes conditionnant leur variation. Ce travail de mise en relation se réalise par la comparaison continue. Amorcée dès le codage ouvert (section 3.10.3), la comparaison traverse donc tout le processus de recherche.

Le codage axial part des étiquettes créées lors du codage ouvert et vise à les organiser, les articuler et les intégrer.

Crucial et stratégique, le travail d'articulation a donné lieu à de véritables scissions parmi les praticiens. C'est sur ce point, en particulier, que Barney Glaser et Anselm Strauss ont divergé. Tous deux s'accordent sur la nécessité d'articulation. Mais ils proposent des outils différents pour y parvenir.

Pour Barney Glaser, le travail d'articulation s'appelle *codage théorique*. L'élève de Paul Lazarsfeld a développé un arsenal complet de *familles théoriques* désignant les différents types de relations possibles entre les étiquettes produites.

Anselm Strauss propose, quant à lui, de trier les conceptualisations développées lors du codage ouvert, de les hiérarchiser, d'isoler une catégorie centrale et de lui adresser une série de questions : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi ? Avec quel résultat ? Prolongeant les expériences de pensée déjà évoquées, le chercheur s'interroge cette fois sur les relations entre les propriétés. Il s'interroge notamment sur les activités, les situations, les stratégies et les conflits traversés par l'acteur. À ces interrogations sur le qui et le comment, s'ajoutent d'autres sur le où, le quand et le pourquoi. Il s'agit d'identifier et de qualifier les conditions qui encadrent, favorisent, déterminent ou entravent ces situations. Enfin, d'autres questions encore désignent les résultats, les issues et les conséquences, attendus, espérés ou redoutés. Ces interrogations constituent ce qu'Anselm Strauss appelle le *paradigme de codage* (figure 4.1). Ce paradigme propose un arsenal de questions permettant l'approfondissement d'une catégorie à la fois, d'un *axe analytique* à la fois. C'est pour cette raison qu'il parle de *codage axial*.

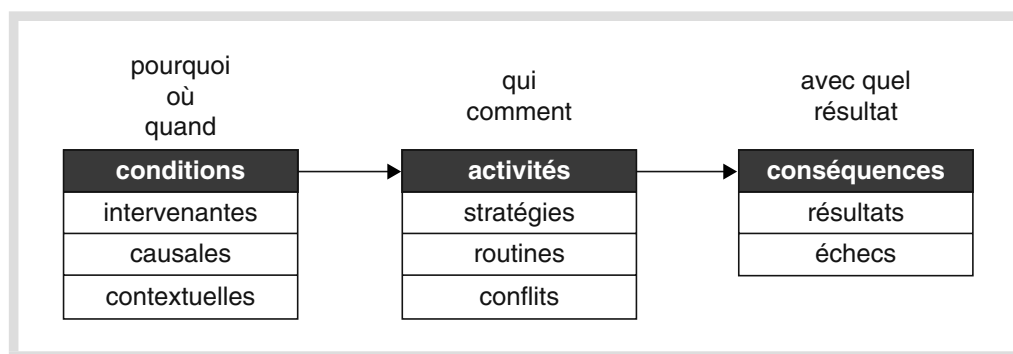


Figure 4.1 — Paradigme de codage d'Anselm Strauss

Les deux propositions présentent certaines similitudes. Barney Glaser propose dix-huit familles, dont celle des six « C » qui regroupe les rubriques analytiques suivantes : les causes, contextes, contingences, conséquences, covariations et conditions. Pour leur part, les six questions du paradigme d'Anselm Strauss sont connues dans leur version anglaise comme les six « W » (pour « when, where, why, who, how, and with what consequences »). Les six « C » et les six « W » apparaissent assez proches. Dans les deux cas, identifier les contextes et les conditions d'apparition d'un phénomène ou d'exercice d'une pratique permet d'élucider son organisation temporelle et constitue, en conséquence, un excellent outil pour l'analyse des processus (Charmaz, 2014, 151). Comme mentionné lors de la présentation de la ficelle des verbes, la *Grounded Theory Method* constitue une méthode particulièrement adaptée à ce type d'analyse (Morse et Richards, 2012, 30).

Pour articuler ses propriétés, l'analyste peut s'inspirer des familles du codage théorique de Barney Glaser et du paradigme du codage axial de Anselm Strauss.

Évidemment, les deux propositions se distinguent bel et bien. Il existe un seul paradigme contre dix-huit familles. Plus congru, le paradigme proposé par Anselm Strauss convient sans doute mieux aux débutants. Toutefois, il embarque

les présupposés d'une théorie particulière de l'action sociale (le pragmatisme américain). Il est donc susceptible d'imposer une certaine vision théorique (Kelle, 2007, 202-206). C'est un des reproches que lui adresse Barney Glaser (1992).

De leur côté, les familles de Barney Glaser s'appuient sur une grande diversité de traditions théoriques. La multiplicité des entrées permises par cet arsenal confère ainsi aux familles une plus grande polyvalence. Cet avantage présente également un revers : une solide connaissance théorique est nécessaire pour les utiliser à bon escient. Les débutants risquent donc d'éprouver plus de difficultés à les mobiliser.

Conscients des risques, les deux auteurs circonscrivent la place de leur outil respectif. Plutôt que de choisir son camp, mieux vaut prendre connaissance des différents outils développés par chacun, tout en ayant conscience de leurs limites respectives. Ici également, l'esprit de la règle l'emporte sur la lettre. Les familles comme les questions constituent des suggestions, des pistes possibles. Chacun des auteurs prévoit d'ailleurs que de nouvelles familles (ou questions) soient créées par d'autres analystes. Dans tous les cas, ce qui importe est d'articuler les propriétés.

Les familles ou les questions ne doivent pas être appliquées aux matériaux. La façon dont le chercheur organise ses propriétés lui appartient. Leur articulation exige un travail sur le sens des matériaux analysés. En particulier, l'articulation ne relève pas du classement. Cela n'aurait pas de sens de ventiler les étiquettes selon la centralité des catégories, de les classer en familles théoriques ou encore de les attribuer aux différentes questions du paradigme. On confondrait alors les moyens avec les fins. Aucune des familles ou des questions n'a d'intérêt pour elle-même. Elles ne valent que par les articulations conceptuelles qu'elles facilitent.

Classer les articulations ne présente aucun intérêt. Au final, seule compte la manière nuancée et circonstanciée dont il est rendu compte de tous les éléments du matériau.

D'autres outils facilitent les articulations nécessaires à l'élaboration d'une théorie.

4.1 Comparer, confronter et articuler

Une manière de commencer à articuler entre elles les propriétés et les dimensions issues du codage ouvert consiste à en dresser la table. Grâce à elle, l'analyste identifie les situations pertinentes et les cas négatifs.

4.1.1 TABLE DES PROPRIÉTÉS

La table des propriétés croise les situations et les propriétés. Pour la construire, l'analyste reporte, en ligne, les différentes situations observées. Les propriétés (ou les dimensions) figurent en colonne (Dey, 1999, 143-144).

La table des propriétés facilite la comparaison des situations et l'articulation des propriétés.

La table des propriétés permet d'identifier comment les propriétés varient en fonction des circonstances, situations ou contextes. Chaque cellule représente la pertinence d'une propriété (en colonne) dans une des situations identifiées (en ligne).

1. Lorsqu'une propriété est pertinente dans une situation (ou quand cette situation la favorise), la cellule est cochée (ou colorée en vert).
2. Lorsqu'une propriété a été observée comme non-pertinente dans une situation (ou que cette situation l'inhibe), la cellule correspondante est marquée d'un signe négatif (ou colorée en rouge).
3. Tant qu'une propriété n'a pas été observée dans une des situations identifiées, la cellule correspondante reste vide (blanche).

Pour faciliter les allers-retours avec le matériau, les cellules peuvent également accueillir des extraits du matériau, accompagnés de renvois précis à celui-ci.

Pour le gardien qui visualise les images d'une caméra de sécurité, les nuits sont longues. En tant que propriété, cette longueur est attestée et pertinente. Ce constat plaide pour la création d'une colonne représentant cette propriété. Une première ligne est créée pour représenter la cellule correspondante (en vert). Cette première ligne ne porte pas encore de nom car aucune situation distinctive n'est identifiée à ce stade.

Fort de ce premier constat, l'analyste cherche activement les situations dans lesquelles les nuits apparaissent moins longues. Il découvre ainsi que les nuits de match passent plus vite. Une fois cette situation identifiée, elle est ajoutée en ligne. La cellule correspondante est colorée en rouge.

L'exemple précédent montre comment s'initie une table des propriétés. Avec l'expérience, l'analyste est conscient de l'importance de la variation avant même son premier contact avec le terrain. Il n'attend donc pas de construire la table des propriétés pour chercher activement ces différences. Dès qu'il comprend que les nuits sont longues pour le veilleur de nuit, il l'interpelle sur les circonstances dans lesquelles il en va différemment. Les relances ou les demandes d'explicitation (en entrevue comme lors d'une observation) consistent précisément à identifier ce qui change d'une situation à une autre. Ceci illustre qu'une table des propriétés peut être dressée dès le premier contact avec le terrain.

Bien entendu, toutes les variations ne sont pas aussi aisées à identifier que celle des longues nuits de veille. Dresser la table des propriétés aide alors à identifier les propriétés (ainsi que les situations) et à soulever des questions pour la suite de la recherche.

Grâce à la différenciation des situations, la table des propriétés invite à ne retenir que les propriétés qui varient effectivement. Une propriété constante, commune à toutes les situations ou indépendante des personnes impliquées conduirait à une analyse statique et triviale (voir page 128). L'analyste privilégie donc les propriétés qui varient, qui diffèrent d'un contexte à l'autre (ficelle de la variation, page 71).

J'ai observé comment les bénévoles d'une association restaurant des locomotives à vapeur se racontent ce qu'ils font pendant la maintenance du matériel, lors d'interruptions ou durant les repas (Lejeune, 2019). Ma première table des propriétés (tableau 4.1) ne comportait qu'une colonne, identifiant cette propriété. J'ai ensuite exploré les situations de transmission et cherché celles introduisant une différence.

Tableau 4.1 – Transmettre ce que l'on a appris

	Transmettre ce que l'on a appris
À l'atelier	+

Si les vaporistes partagent continuellement leur savoir-faire, l'urgence l'emporte néanmoins lorsqu'une locomotive en service connaît une panne. Maintenir patiemment du matériel roulant à l'atelier, semaine après semaine, permet de transmettre ce que l'on sait, alors que réparer une locomotive « en détresse » exige une réaction rapide, efficace et sûre, qui postpose la formation du novice. Cette différence m'amène à renommer la première situation identifiée et à en distinguer une deuxième. Aux deux lieux (l'atelier et la voie) correspondent deux activités (maintenir et réparer) donnant leur nom aux lignes correspondantes (tableau 4.2).

Tableau 4.2 – Réparer et maintenir

	Transmettre ce que l'on a appris
Maintenir (à l'atelier)	+
Réparer (en ligne)	–

Même à l'atelier, cependant, maintenir une locomotive inclut des activités empêchant de transmettre ce que l'on sait. Poncer un châssis rouillé requiert notamment l'usage de brosses électriques, voire de pistolets à clous bruyants. Le volume sonore de ces outils interdit de parler et complique les échanges (rien n'empêche toutefois de s'interrompre pour discuter). Ma table des propriétés s'enrichit donc de deux situations se déroulant au même endroit que la première, mais impliquant une activité différente (tableau 4.3). Ces ajouts m'amènent à renommer la première situation.

Tableau 4.3 – Démonter et poncer

	Transmettre ce que l'on a appris
Démonter (à l'atelier)	+
Réparer (en ligne)	–
Poncer (à l'atelier)	–
S'interrompre (à l'atelier)	+

Une fois que plusieurs propriétés y ont été intégrées, la table des propriétés permet de rapprocher ou de distinguer les colonnes ou les lignes en fonction de leur profil. L'analyste identifie alors des configurations similaires ou complémentaires. Deux situations de la table 4.4 présentent ainsi un même profil : à l'atelier, démonter du matériel roulant et prendre une pause constituent deux situations qui permettent de transmettre ce que l'on a appris et de s'impliquer dans le travail collectif.

Tableau 4.4 — S'impliquer et nettoyer

	Transmettre ce que l'on a appris	S'impliquer
Démonter (à l'atelier)		
Réparer (en ligne)		
Poncer (à l'atelier)		
En pause (à l'atelier)		
Nettoyer		

Ces deux situations peuvent être rapprochées d'une troisième : poncer implique une même configuration, dans la mesure où cette situation complique les deux propriétés. Dans ces trois situations, les propriétés varient dans le même sens. Réparer (en ligne) et nettoyer autorisent également une articulation de ces deux propriétés, mais une articulation dans laquelle elles varient en sens opposé.

4.1.2 CAS NÉGATIFS

Chaque fois qu'il articule deux propriétés, l'analyste s'interroge sur la pertinence de la relation opposée. Le langage courant dirait qu'il cherche des exceptions ou des contre-exemples. La terminologie de la méthode par théorisation ancrée parle de *cas négatifs* pour signifier qu'il ne s'agit pas d'exemples mais bien de *cas*. Autrement dit, il ne s'agit pas "simplement" d'illustrer mais bien de travailler sur pièce.



ASTUCE 20

Chaque fois que vous constatez quelque chose, interrogez-vous sur les conditions de ce constat. Posez-vous constamment la question suivante : « Que faudrait-il pour qu'il en soit autrement ? » En y répondant, vous identifiez des situations et étoffez votre analyse.

Se questionner sur les cas négatifs permet au chercheur d'identifier les conditions de la relation qu'il est en train d'élaborer. Ces conditions ne diminuent pas la validité de l'articulation en question. Au contraire, en identifier les limites permet de circonscrire le phénomène, de le situer, donc de mieux le comprendre. Contrairement à l'adage, l'exception ne confirme pas la règle. Prendre en considération le cas négatif permet plutôt d'élargir le champ d'application de la théorie.

Dans le cadre de l'édition 2011-2012 du séminaire *Découvrir la recherche qualitative par la pratique*, Laura Beuker, Julie De Cia, Amelie Dervaux et Fabrice Travaglianti ont mené une recherche sur la flexibilité du temps de travail dans la recherche scientifique. Lors d'entrevues, ils ont invité les personnes rencontrées à comparer le travail à domicile et à l'université.

À l'université, partager un même espace de travail facilite l'intégration à une équipe de recherche, ce que valorise le monde scientifique. Se socialiser crée les conditions pour s'entraider lorsque c'est nécessaire (figure 4.2). Mais participer à la vie de laboratoire expose également aux interruptions, qui empêche de se concentrer. À l'inverse, s'isoler (à domicile) permet de se concentrer, mais empêche de se socialiser. En pre

mière analyse, se socialiser et se concentrer s'opposent. Ces deux propriétés varient en sens contraire l'une de l'autre. Elles semblent fonctionner comme des vases communicant (figure 4.3).

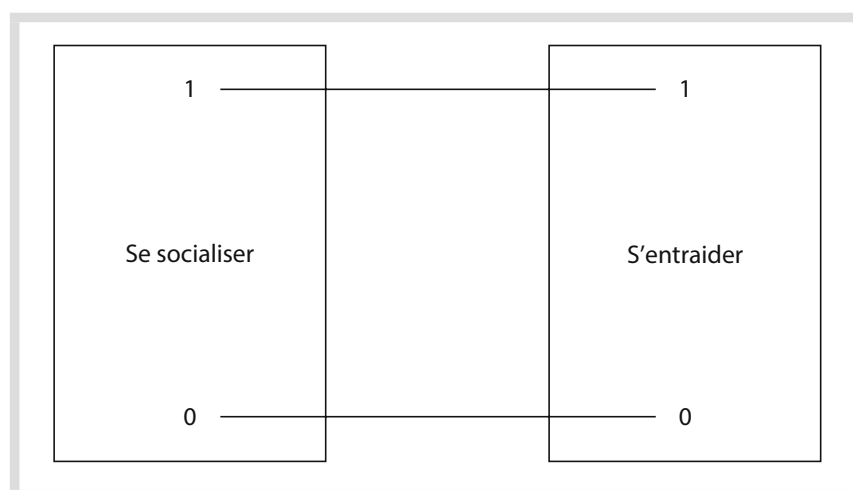


Figure 4.2 – Se socialiser incite à s'entraider

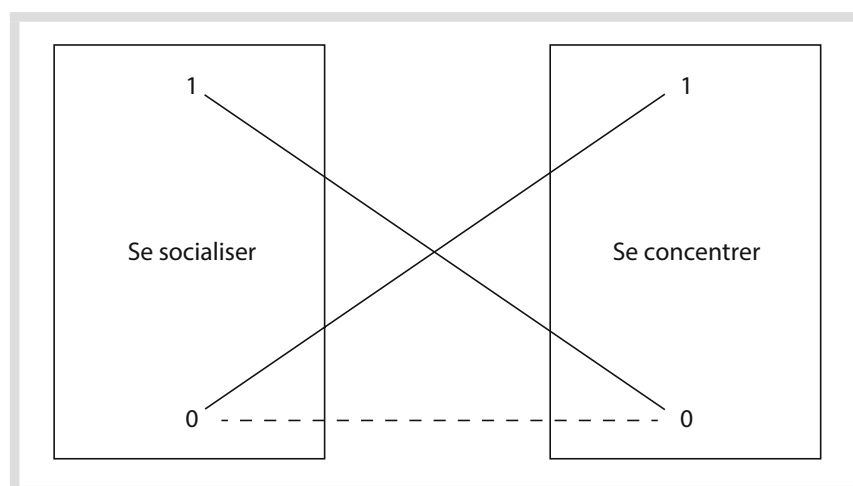


Figure 4.3 – Se socialiser empêche de se concentrer

À ce stade, cette articulation n'inclut aucun cas négatif. Ces propriétés se repoussent, quels que soient les circonstances, la situation ou le contexte. Cette articulation invite à s'interroger sur son inverse. Les chercheurs se demandent alors s'il est envisageable de se concentrer en se socialisant et si l'isolement garantit la concentration.

De fait, une fois adressée aux intéressés, cette question produit des résultats intéressants. Lorsque l'expérience du travail à domicile est approfondie, la solitude (recherchée) ne s'accompagne pas des conditions de concentration espérées. Le travail à la maison se trouve également interrompu. La promesse de concentration du domicile se mue en espoir déçu. On ne se socialise pas... sans pour autant mieux se concentrer. L'expérience contredit la logique des vases communicants initialement attendue (traits pointillés de la figure 4.3).

La découverte de ce cas négatif amène à distinguer deux situations. La première, prospective, s'appuie sur le regret des interruptions du travail à l'université et nourrit des attentes envers le travail à domicile. Cette situation correspond à l'articulation initialement découverte. La deuxième, rétrospective, souligne la difficile concentration (à l'université comme à la maison), qu'on se socialise ou non.

À son tour, cette découverte invite à identifier s'il existe des situations permettant de se concentrer tout en se socialisant.

Chercher les cas négatifs permet donc de déterminer les conditions des articulations identifiées. Identifier, dans le matériau, les situations qui inversent une articulation aide à circonscrire le contexte de l'articulation de départ. En explicitant plusieurs situations (celle conditionnant l'articulation et celle présidant à son inversion), les cas négatifs ne contribuent donc pas seulement à étendre l'analyse, ils aident à identifier les circonstances pertinentes et donc à produire une analyse située.

Que le matériau se compose d'entretiens ou d'observations ne modifie pas la façon de procéder. Dans le cas d'observations, les épisodes constitutifs du vécu des acteurs rencontrés sont également rapportés à leur contexte. L'observateur s'interroge sur les circonstances susceptibles d'influer sur l'issue d'un épisode, sur le passage d'un épisode à l'autre ou sur le basculement d'une situation ajustée vers un événement ou une crise.

Il s'interroge ensuite sur ce qui constitue une rupture dans l'ordre des choses. Il se demande par exemple comment les acteurs remarquent une rupture dans le cours ordinaire de leurs activités. L'événement (ou la crise) et le cours ordinaire des choses s'opposent mutuellement : chacun constitue le cas négatif de l'autre.

Quel que soit le matériau, le codage axial se nourrit de l'identification des cas négatifs. L'analyste traque ici les divergences, les "écarts". L'identification de ces cas négatifs permet d'éprouver la pertinence d'une articulation et, le cas échéant, d'identifier les éléments qui conditionnent son effectivité. Les cas négatifs permettent donc à la fois d'articuler des propriétés (ou des dimensions) et de déterminer les conditions de cette articulation. Découvrir des articulations et délimiter leur contexte constituent précisément deux fonctions du codage axial.

4.2 Étiquetage en fonction d'hypothèses

Comme déjà expliqué, la collecte se poursuit parallèlement à l'analyse. De même, le codage axial instruit l'étiquetage des nouveaux entretiens.

L'étiquette est toujours créée en prévision d'une suite. Cette suite peut être de plusieurs natures : les propriétés, les catégories ou les liens du codage axial. Typiquement, l'étiquette a pour vocation la *propriété*. Cet horizon est donné à des fins didactiques qu'il est bon de respecter lors de ses premiers étiquetages. Toutefois, avec l'expérience, l'analyste peut choisir d'étiqueter directement au moyen de catégories. C'est néanmoins une pratique dans laquelle il ne faut pas s'engager trop vite, au risque de perdre l'ancrage de son analyse. Un troisième horizon est possible : le codage axial. L'étiquetage se donne alors un lien avec une autre propriété comme horizon. Un tel lien entre propriétés est une *hypothèse de moyenne portée*.

L'exemple suivant provient d'une recherche conduite par Fatima Kaktürk, Laurie Marcinkiewicz, Alexandra Pastor, Julie Peeters et Charlotte Snickers, entre février et avril 2012, dans le cadre du cours de *Méthodes de recherche qualitative*. Ces étudiants ont rencontré des personnes qui construisent leur maison elles-mêmes.

Pour ces acteurs, construire son habitation requiert de « se motiver ». « Se motiver » dépend des événements qui jalonnent leur entreprise. La survenue de difficultés et le soutien des proches font partie de ces événements. Les difficultés imprévues (inhérentes à certains chantiers) allongent les délais. Cette aventure est par ailleurs ponctuée par des manifestations de soutien ou d'aide qui émanent des amis, de la famille ou des voisins.

Dès l'étiquetage, l'analyste est susceptible d'anticiper l'articulation entre deux propriétés. Il réalise donc un étiquetage non pas en fonction de propriétés "isolées" (pour elles-mêmes) mais en fonction de leurs relations. Ainsi, « se motiver » et « mesurer la difficulté » n'importent pas pour elles-mêmes. Ces étiquettes ne prennent leur sens qu'en fonction d'une double hypothèse : (1) la motivation varie en fonction de l'évaluation des difficultés et (2) le sens de cette variation peut être différent selon les situations.

Usuel chez les analystes expérimentés, l'étiquetage en fonction d'hypothèses ne doit cependant pas induire le novice en erreur. Prendre le codage axial comme visée de l'étiquetage n'équivaut pas à remettre la conceptualisation à plus tard. Comme pour la longueur de l'attente nocturne, l'étiquetage en fonction d'hypothèses poursuit bien une visée analytique. Il ne s'agit pas non plus de court-circuiter le ralentissement auquel invite la méthode pour imposer au matériau des catégories qui ne seraient pas ancrées.

Enfin, l'étiquetage en fonction d'hypothèses projette des liens possibles entre des propriétés. Il constitue donc un bon exemple d'interaction entre le codage ouvert et le codage axial. Ce serait un contresens d'envisager l'analyse comme une procédure composée d'étapes qui se succèdent de manière rigoureusement séparée. Les différents codages sont des activités qui se superposent en bonne partie.

4.3 Tenir son journal de bord

Tout au long du codage axial, l'analyste trace des schématisations et rédige des comptes-rendus de codage, des comptes-rendus théoriques ainsi que des comptes-rendus opérationnels.

4.3.1 COMPTES-RENDUS DE CODAGE

Comme lors du codage ouvert, l'analyste explicite dans des comptes-rendus de codage le sens de ce qu'il élabore lors du codage axial. Il ne s'agit plus seulement de propriétés et de catégories, mais également des *relations* entre ces éléments. S'agissant d'articuler des propriétés, les comptes-rendus de codage s'appuient sur la table des propriétés (décrite dans la section 4.1.1). L'analyste y développe des comparaisons internes au matériau, soit entre différents passages d'un même compte-rendu de terrain, soit entre plusieurs comptes-rendus de terrain.

L'estimation de la difficulté à construire une maison varie (de sous-estimer à exagérer). « Se motiver » varie également (de pas du tout à énormément). Par ailleurs, ces deux dimensions peuvent interagir de deux manières différentes. Soit elles varient en fonction inverse l'une de l'autre (plus je mesure la difficulté, moins je me motive), soit elles varient en fonction directe l'une de l'autre (plus je rencontre d'imprévu, plus je me motive).

Les deux relations possibles peuvent être représentées graphiquement (figure 4.4). Ce diagramme apparaît dans la section suivante, dédiée aux différentes schématisations de codage axial.

4.3.2 SCHÉMATISATIONS

À côté des comptes-rendus textuels, l'analyste trace des représentations graphiques. L'analyse est émaillée de liens esquissés sur un carnet, d'idées organisées dans la marge d'un entretien transcrit, de plans griffonnés pendant la rédaction des comptes-rendus. Tout est bon, pourvu que progresse l'articulation des propriétés. Ces comptes-rendus graphiques s'appellent *schématisations*. Dessiner des schématisations n'est pas obligatoire. Pour beaucoup d'analystes, les schématisations accompagnent, voire précèdent, la rédaction des comptes-rendus. Leur utilisation dépend en définitive de la sensibilité de l'analyste.

Ces schématisations poursuivent les mêmes fins que les comptes-rendus. Facilitant l'organisation des idées, elles permettent de brosser plusieurs articulations possibles. L'analyste éclaire ses idées en jetant rapidement sur papier quelques noms de propriétés, en testant plusieurs configurations possibles. À ceux qui rencontrent des difficultés pour rédiger, les schématisations fournissent une bonne manière d'amorcer le travail de mise en forme. En tant que première ébauche, le dessin constitue une bonne technique contre les blocages relatifs à la rédaction.

La schématisation permet également d'identifier quelles idées approfondir dans des comptes-rendus et quelles relations exigent un approfondissement. Elle peut servir en quelque sorte de plan ou de table des matières. Les versions successives de chaque représentation méritent d'être conservées. Comme les comptes-rendus, elles permettent de documenter et de tracer la maturation du raisonnement de l'analyste.

Les schématisations du codage axial représentent les articulations entre deux propriétés. Ces représentations peuvent prendre différentes formes. J'en présente ici deux : les bâtonnets et les triangles. Bien entendu, selon sa sensibilité, chaque analyste peut en créer d'autres.

Les schématisations en forme de bâtonnets et de triangles représentent les articulations de deux propriétés ou de deux dimensions.

Les bâtonnets

Un bâtonnet représente typiquement une propriété, envisagée en termes binaires (tout ou rien). Confronter deux ou trois bâtonnets permet de tracer des relations entre des propriétés et de stimuler la réflexion sur d'autres configurations possibles (figure 4.4).

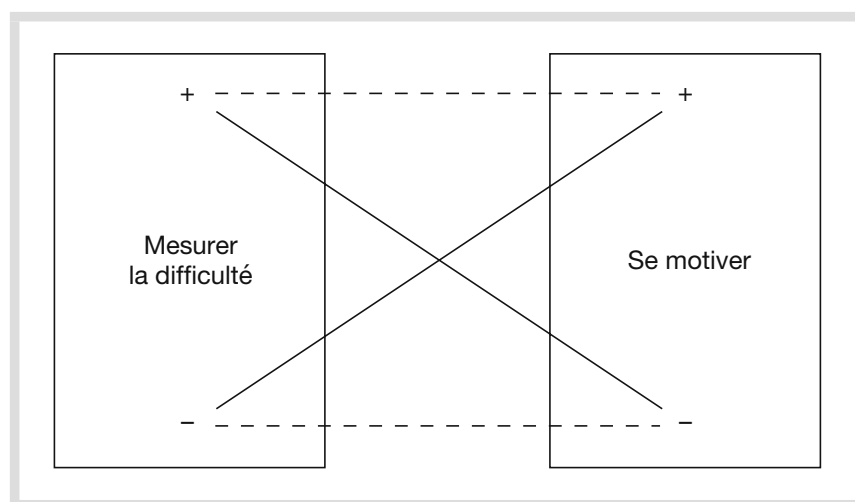


Figure 4.4 — Articulation en forme de bâtonnets

Issue de la recherche sur la construction de maisons, la figure 4.4 illustre l'articulation des propriétés « se motiver » et « mesurer la difficulté ». La double hypothèse de moyenne portée (mentionnée à la section 4.2) y est représentée par les traits continus et pointillés. La signification de ces articulations est examinée à la section 4.3.3.

Les propriétés de l'exemple de la construction de maisons peuvent être considérées comme des dimensions. Des triangles conviendraient peut-être mieux à la représentation de leurs articulations. J'ai néanmoins reproduit cet exemple car il illustre particulièrement bien les apports d'une schématisation de codage axial.

Les triangles

Les doubles triangles permettent de représenter la variation de dimensions le long d'un continuum. Le sens des variations conjointes se représente géométriquement.

Dans le cadre de la recherche de Sébastien Fontaine auprès de proches de personnes porteuses d'un handicap, une informatrice confie que son frère « comprend quand même ; il n'est pas totalement bête ». Son témoignage souligne la différence entre la bêtise et le handicap mental. « Être bête » et « comprendre » sont des dimensions qui varient en relation inverse : moins on comprend, plus on est bête ; plus on comprend, moins on est bête. Ces deux dimensions peuvent donc être représentées comme deux curseurs qui varient en fonction inverse l'un de l'autre (figure 4.5).

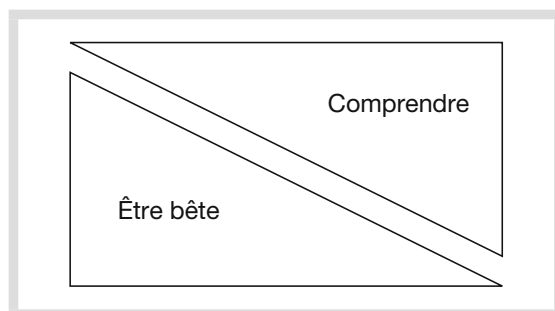


Figure 4.5 – Articulation en forme de triangles

Cette articulation invite à s'interroger sur l'existence de configurations où la bêtise varierait dans le même sens que comprendre.

Les représentations graphiques amènent à affiner l'organisation des propriétés. Ce travail d'organisation est progressif. Il n'est pas linéaire pour autant. Parce que cela oblige à se poser de nouvelles questions, identifier une relation entre deux propriétés invite en effet à revenir sur le codage ouvert et sur la collecte de matériau.

4.3.3 COMPTES-RENDUS THÉORIQUES

Comme lors du codage ouvert, les comptes-rendus théoriques s'appuient sur les comptes-rendus de codage. Grâce à la table des propriétés et aux schématisations, le chercheur élabore des comparaisons et construit, sur cette base, de nouvelles conceptualisations.

Reprenons l'exemple de la construction d'habitations. Les deux relations (traits continus ou pointillés) de la figure 4.6 incitent à identifier deux processus différents, correspondant ici à des "postures". À la variation de la motivation en fonction inverse de l'estimation de la difficulté (traits continus) correspond la première posture, que l'analyste qualifie tout d'abord de « courage », puis qu'il précise sous le nom de « découragement ». La variation des deux propriétés en fonction directe l'une de l'autre correspond à la seconde posture (en traits pointillés) qui correspond, pour l'analyste, au « défi », au « dépassement de soi » et à la « fierté ».

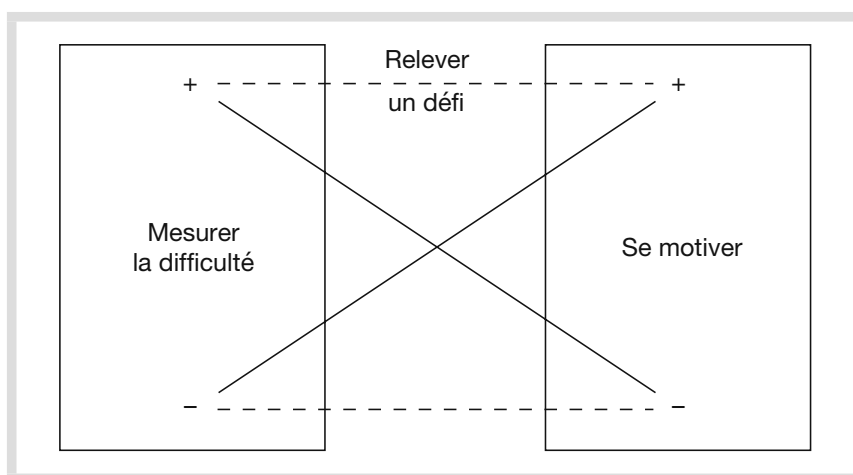


Figure 4.6 – Relever un défi

L'articulation des propriétés amène à conceptualiser des résultats (ici, en termes de postures). Toutefois, ces résultats (la caractérisation de « découragement » et de « défi ») ne sont pas une fin en soi. Il s'agit plutôt d'une cristallisation intermédiaire. Celle-ci soulève également des questions pour la suite de l'analyse. La conceptualisation aide à formuler de nouvelles hypothèses de travail et à relancer les investigations analytiques.

Outre les articulations internes au matériau, les questions théoriques peuvent également être inspirées par la recherche de cas négatifs et par des expériences de pensée. Les questions suivantes peuvent également stimuler une telle comparaison continue.

- À quelle interaction ou à quelle situation se réfèrent les informateurs ? Par rapport à quelles (autres) situations ou à quels (autres) acteurs se positionnent-ils (même implicitement) ?
- Cela pourrait-il se dérouler autrement ? Si oui, à quel (autre) moment ? En quels (autres) lieux ? Quelles conditions devraient être réunies pour que les informateurs se comportent différemment ? Quelles situations les inciteraient à vivre les choses différemment ? Quels acteurs se positionneraient d'une autre manière ?
- Quel contexte suppose cette pratique, cet usage ou cette représentation ? Dans quelle situation perdrait-il sa pertinence ? Comment les acteurs vivent-ils la situation ? Que faudrait-il pour qu'ils la vivent différemment ?
- Quelle circonstance induirait une autre issue aux situations (ou aux interactions) observées ? Si les acteurs rencontrés la redoutent, sous quelles conditions souhaiteraient-ils la voir advenir ? S'ils la souhaitent, quels éléments empêchent son avènement (selon les acteurs rencontrés ou selon d'autres acteurs) ?
- Quelle articulation va de soi (pour les acteurs, pour le chercheur) ? Quelle articulation est recevable ? Laquelle serait inimaginable ou inintelligible ? Que faudrait-il pour qu'il en soit autrement ?

Les comptes-rendus théoriques accueillent les réponses de l'analyste à ces questions. De nouvelles pistes sont ouvertes dans des comptes-rendus opérationnels.

4.3.4 COMPTES-RENDUS OPÉRATIONNELS

L'analyste consigne les pistes à suivre dans des comptes-rendus opérationnels. Cela peut impliquer des passages en bibliothèque, orienter la suite du terrain ou suggérer des pistes de conceptualisation à venir.

Dans l'exemple de la construction de maisons, les propriétés articulées (à savoir, « mesurer la difficulté » et « se motiver ») mériteraient un approfondissement.

- Se motiver est un processus doté d'une historicité propre : les conditions pour amorcer ce processus diffèrent de celles contribuant à le poursuivre ou à l'arrêter. Ces différentes conditions méritent d'être explorées.
- Le rôle que jouent les imprévus dans ce processus dépend de leur nature, de leur nombre, de leur répétition et de leur sévérité. Par ailleurs, les imprévus ne sont évidemment pas seuls à intervenir dans le processus.

En outre, il conviendrait d'explicitier les propriétés qui caractérisent le défi, la fierté ou le dépassement de soi.

Enfin, les postures du découragement et du défi relancent les confrontations avec le matériau. Il est possible que ces deux postures soient présentes dans une série d'en-

tretiens ou qu'une seule soit attestée (cela doit être diagnostiqué à partir des témoignages des informateurs). L'analyste peut alors faire une hypothèse sur les raisons de l'absence, en fonction du profil des acteurs considérés. Il se peut aussi qu'un seul et même acteur adopte les deux postures, en fonction de situations différentes. Il faut alors déterminer ce qui motive l'une ou l'autre.

4.4 Échantillonnage théorique

La conceptualisation est au cœur de toute recherche. D'une part, elle en constitue la visée, le résultat, la fin poursuivie. D'autre part, dans une approche qualitative, c'est également elle qui pilote la collecte du matériau. Conceptualiser est donc à la fois une fin et un moyen.

Or, les modes de conceptualisation évoluent au fur et à mesure que progresse la recherche. Lors du codage ouvert, identifier une catégorie à laquelle se rapportent les propriétés découvertes permettait de déduire d'autres propriétés (hypothétiques) dont la pertinence était éprouvée lors des collectes suivantes. Durant le codage axial, le chercheur travaille moins sur des catégories que sur des articulations.

Les articulations attestées dans le matériau l'incitent à en chercher d'autres. Certaines s'avèrent présentes dans le matériau disponible. Pour mettre les autres à l'épreuve, le chercheur collecte de nouveaux éléments empiriques.

La collecte opérée ici est plus serrée que le terrain conduit durant le codage ouvert. Le chercheur est en effet maintenant intéressé par des situations et des configurations spécifiques (qu'il n'a pas encore rencontrées). Il les cherche activement, même si elles sont rares, car les conditions de leur avènement l'informeront sur les situations attestées.

Le principe de l'échantillonnage théorique n'a pas changé. Comme lors du codage ouvert, les conceptualisations pilotent le terrain. En passant du codage ouvert au codage axial, la conceptualisation passe de la catégorie à l'articulation.

L'échantillonnage théorique procède néanmoins d'une manière analogue : de l'analyse du matériau, résulte une conceptualisation. Cette conceptualisation appelle la collecte de nouveaux éléments empiriques. Leur analyse permet enfin d'ajuster la conceptualisation initiale.

Dans le journal de bord, l'échantillonnage théorique se matérialise de la même manière lors du codage axial que lors du codage ouvert (figure 4.7). L'examen des comptes-rendus de terrain (le matériau empirique) débouche sur des comptes-rendus de codage (portant sur les articulations attestées). Procédant à des comparaisons, le chercheur se pose des questions théoriques (consignées dans des comptes-rendus théoriques) qui appellent la collecte de nouveaux éléments (planifiée dans des comptes-rendus opérationnels).

La saturation correspond à l'épuisement de toutes les combinaisons identifiées. Le retour vers le terrain étant orienté en ce sens, plusieurs articulations peuvent être explorées en une fois. *A contrario*, une combinaison peut s'avérer introuvable. Cette impossibilité constitue également un résultat ; elle en dit long sur les conditions de cette articulation.

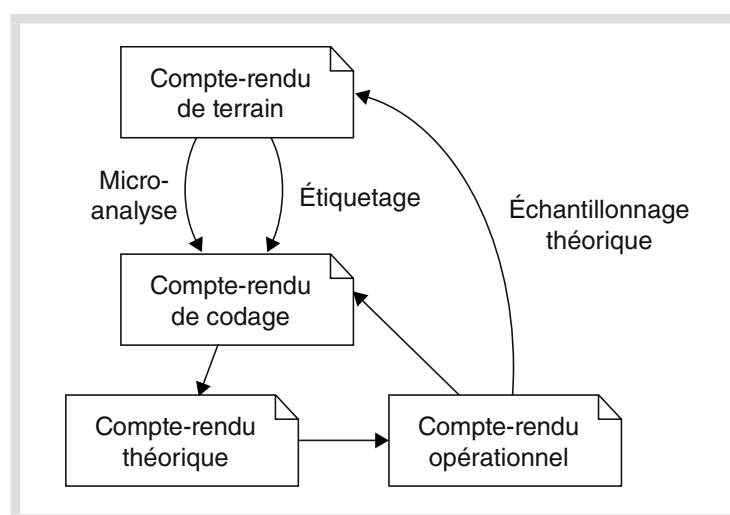


Figure 4.7 — Ancrages des comptes-rendus de l'échantillonnage théorique

4.5 Mettre en pratique

4.5.1 SEUL

Une séance de codage axial s'organise un peu comme une séance de codage ouvert. L'analyste ne décide d'ailleurs pas s'il s'engage dans l'une ou l'autre. Dès qu'il a réalisé quelques observations ou quelques entretiens, s'imposent des modalités de comparaison. La table des propriétés (section 4.1.1) constitue un outil pratique pour embrasser, de manière synoptique, les différentes situations rencontrées.

Les schématisations en forme de bâtonnets ou de triangles (section 4.3.2) permettent ensuite de rendre compte de ces comparaisons et d'en approfondir la compréhension : il s'agit d'articuler deux à deux des dimensions ou des propriétés. Le traçage de ces schématisations s'accompagne d'un questionnement théorique sur le contexte de pertinence (et/ou les conditions) de cette articulation. L'analyste consigne ses réponses à ces questions théoriques dans des comptes-rendus théoriques. Les questions ou les hypothèses de moyenne portée qui résultent de sa séance de travail donnent lieu à la rédaction d'un compte-rendu opérationnel. Au début de la séance de travail suivante, ce compte-rendu permet au chercheur de se souvenir des pistes à explorer.

4.5.2 EN ÉQUIPE

Les séances de travail en équipe supposent une préparation individuelle. Chaque entretien est conduit par une personne, transcrit par une deuxième et étiqueté par une troisième. Évidemment, les rôles s'échangent. La personne qui a conduit le premier entretien ne conduit pas le deuxième. Mais elle peut le transcrire ou l'étiqueter.

À chacune de ces tâches, correspond la préparation individuelle de comptes-rendus spécifiques. La logique amorcée lors du codage ouvert est conservée et prolongée.

Arrive la séance collective de codage axial. Chacun y apporte les comptes-rendus qu'il a préparés. Le travail en équipe s'organise comme les séances de codage ouvert. Après la désignation d'une personne assurant le rôle d'animateur et de secrétaire, celles qui ont préparé des comptes-rendus présentent leurs découvertes et tentent de convaincre celles qui ne connaissent pas le matériau empirique en question (mais qui connaissent vraisemblablement d'autres éléments empiriques). Le débat contradictoire prend la forme d'une comparaison entre les situations rencontrées par les différents informateurs.

Dresser la table des propriétés (section 4.1.1) permet d'amorcer la transition du codage ouvert au codage axial. Cette table permet à l'équipe d'identifier les dimensions qui varient ensemble. Pour approfondir la compréhension de ces variations, l'équipe trace des schématisations en forme de bâtonnets ou de triangles (section 4.3.2) et rédige collectivement des comptes-rendus (de codage et théoriques) sur les modalités et les limites de ces variations.

À la fin de la séance, la personne en charge de la coordination de l'équipe fait le point sur les nouvelles questions qui découlent du travail d'articulation de la séance. Il est également utile de préciser la problématique de la recherche et de rédiger un compte-rendu théorique sur les *déplacements opérés* depuis le début de la recherche. Enfin, l'équipe rédige au moins deux comptes-rendus opérationnels, l'un sur les recherches à opérer en bibliothèque, l'autre constituant le compte-rendu opérationnel utilisé comme guide pour les prochaines collectes de matériau empirique (qu'il s'agisse d'entretiens ou d'observations).

4.6 Conclusion

Allant et venant entre articulation et conceptualisation, le chercheur peut traverser « des épisodes de confusion et de régression dans la compréhension » (Luckerhoff et Guillemette, 2012, 119). Ces épisodes ne doivent pas inquiéter outre mesure. Ils sont attestés par des chercheurs expérimentés (Kaufmann, 2016, 78). Il ne s'agit pas, pour autant, de s'y installer. À force de travail, l'analyste les dépasse et entre progressivement dans l'intégration de la théorie.

Travailler sur les différentes modalités d'articulations de deux propriétés revient à prolonger et à approfondir le questionnement amorcé lors du codage ouvert. Il n'est pas rare que l'articulation nécessite de préciser, spécifier ou compléter la définition des propriétés articulées. Les articulations du codage axial interagissent donc avec les découvertes du codage ouvert. Si le codage ouvert prépare le codage axial, le deuxième prolonge le premier. Il ne s'agit pas d'activités séparées. Ces activités sont interdépendantes : lorsque l'analyste est impliqué dans l'une d'elles, il tient compte de l'autre. Le codage sélectif, présenté dans le chapitre suivant, entretient un rapport similaire avec le codage axial. Les codages ouvert, axial et sélectif ne sont donc pas à proprement parler des étapes mais plutôt des activités de natures différentes, facilitant respectivement la découverte, l'articulation et l'intégration des propriétés théoriques. Chacune de ces activités est nécessaire à la conduite d'une recherche qualitative. Aucune ne peut donc être contournée : pas d'articulation sans caractérisation, pas d'intégration sans articulation.

CHAPITRE 5

INTÉGRER : LE CODAGE SÉLECTIF

La théorie se construit progressivement, au fur et à mesure que s'articulent les propriétés. Petit à petit, les articulations de propriétés (dimensionnelles ou non) se combinent ; les propriétés sont mises en relation, elles intègrent un système. Cette intégration n'est pas nécessairement linéaire. Les révisions sont nombreuses, avec parfois également des retours en arrière lorsqu'une refonte n'intègre pas aussi bien que la précédente les différentes conceptualisations impliquées. Le journal de bord documente ces différentes tentatives de modélisation.

Certaines propriétés, périphériques, peu documentées, peuvent ne pas s'intégrer aux autres. Lorsqu'une telle situation persiste, le chercheur s'interroge sur le rôle de ces propriétés pour le phénomène étudié. Il est vraisemblable que, bien qu'intéressantes, ces propriétés éclairent un autre phénomène que celui qui est investigué. Dans ce cas, les propriétés en question sont mises de côté. C'est pour cette raison que l'on parle de *codage sélectif*. Ici, les comptes-rendus (de codage ou théoriques) comportent la trace du rôle présumé de la propriété, et la raison de son écartement. Ces informations seront ultérieurement très précieuses si l'analyste est amené à s'intéresser de plus près à ce qui lui apparaît aujourd'hui marginal.

Dans mes recherches au sein du mouvement pour le logiciel libre, j'ai très tôt identifié le rôle central et fédérateur du désintéressement et du volontariat. Ces propriétés caractérisent une certaine vision de l'engagement et de la mobilisation. D'un point de vue ethnographique, elles jouent un rôle important pour comprendre ce milieu. Cependant, lorsque mon questionnement théorique s'est orienté vers l'organisation sociale de ces collectifs, le rapport au monde économique (indépendance, collaboration voire mécénat) s'est avéré ne pas jouer de rôle en la matière : c'est moins le rapport à l'industrie que la visée du projet poursuivi qui distingue les différents collectifs (Lejeune, 2012).

5.1 Tenir son journal de bord

Les activités de codage sélectif concernent les moments où le chercheur fait le point. Elles sont l'occasion de rédiger des conclusions, même provisoires. Le chercheur les

couche dans son journal de bord. La schématisation consiste à intégrer par le dessin les conceptualisations développées lors du codage ouvert et du codage axial. Cette intégration passe également par la mise en mots. Pour ce faire, le codage sélectif dispose de trois comptes-rendus spécifiques. Chacun de ces comptes-rendus fait, à sa manière, le point sur l'analyse.

Selon l'usage en recherche qualitative, le chercheur soumet ses premiers résultats à ses informateurs. Cette "restitution" s'appuie sur un *compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs*. Le chercheur retrace ensuite, pour lui-même, son cheminement méthodologique et analytique dans un *compte-rendu de scénario sur le déroulement de la recherche*. Enfin, il intègre les conceptualisations développées au cours de la recherche au sein d'un *compte-rendu de scénario analytique* destiné, pour sa part, aux autres chercheurs ainsi qu'aux spécialistes du domaine investigué.

5.1.1 SCHÉMATISATION

Le codage sélectif hérite des résultats du codage axial. Pour rappel, ceux-ci consistent à articuler les propriétés deux à deux. Des schématisations graphiques soutiennent ces articulations, sous la forme de bâtonnets ou de triangles. Le codage sélectif s'emploie à intégrer les articulations en question. Pour reprendre l'allégorie des briques, il s'agit d'assembler entre eux les "modules" de deux propriétés.

La schématisation du codage sélectif résulte, au final, de l'addition des schématisations du codage axial. Ces dernières représentent des couples de propriétés (sous forme de bâtonnets) ou de dimensions (sous forme de triangles). S'il en a développé suffisamment, le chercheur dispose de plusieurs schématisations présentant une dimension ou une propriété en commun. Les assembler est, dès lors, relativement simple.

Deux des schématisations qui illustrent le travail du codage axial (figures 4.2 et 4.3, page 107) articulent « Se socialiser » à une autre propriété. Présentant une propriété en commun, elles s'assemblent aisément, comme l'illustre la figure 5.1.

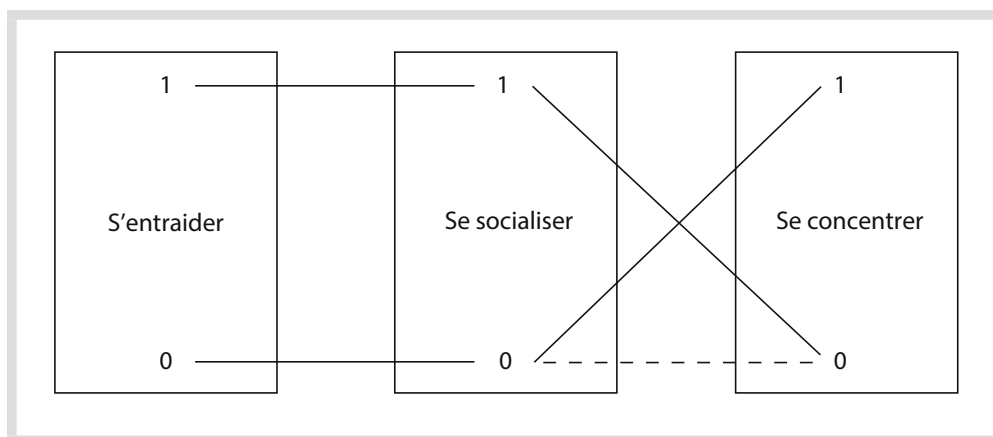


Figure 5.1 — Assemblage de deux schématisations de codage axial

Les articulations de propriétés s'additionnent et intègrent progressivement un système qui se tient.

Les représentations à intégrer comportent un grand nombre d'informations. Les additionner peut apparaître difficile, voire constituer un travail qui complique la présentation graphique plus qu'il ne la simplifie. Si c'est le cas, cette tâche perd sa raison d'être. Pour éviter qu'une schématisation devienne trop touffue pour être lisible, il convient de mobiliser des simplifications graphiques. À cette fin, il est possible de jouer sur différents éléments visuels – disponibles dans toute schématisation.

Outre le nom donné aux bulles, l'analyste peut les différencier par leur forme. Par ailleurs, il est possible de représenter des articulations différentes en fonction de la couleur des traits, de leur épaisseur et de leur (dis)continuité. Les relations peuvent en outre être orientées ou non (au moyen de flèches), voire être bidirectionnelles. Enfin, le type de relation peut également être indiqué en toutes lettres sur le graphique.

J'ai l'habitude de conseiller à mes étudiants de suivre la série de conventions graphiques suivantes. Celles-ci ne sont évidemment pas impératives. Elles facilitent néanmoins l'intégration des articulations issues du codage axial.

- Une représentation graphique est composée de bulles (nœuds) reliées entre elles par des liens.
- Les bulles peuvent prendre une forme rectangulaire ou hexagonale. Les liens peuvent être de simples traits (non orientés) ou des flèches (orientées).
- Une bulle rectangulaire représente une propriété.
- Une bulle hexagonale (ou en forme de losange) représente une dimension.
- Un trait représente la variation conjointe de deux dimensions ou la présence conjointe de deux propriétés.
- Un trait rouge représente la variation en sens contraire de deux dimensions ou la complémentarité de deux propriétés.
- Un trait pointillé représente un cas négatif ; tout trait pointillé comporte une légende désignant la situation correspondante.
- Une flèche représente l'articulation entre une condition et sa conséquence.
- Une double flèche représente l'influence réciproque.

La figure 3.8 (page 93) illustre l'usage de ces conventions, dès le codage ouvert. La figure 5.2 reprend quant à elle une schématisation de codage sélectif réalisée par l'équipe d'étudiants ayant travaillé sur le plaisir éprouvé par des danseurs de hip-hop (voir section 2.3.2).

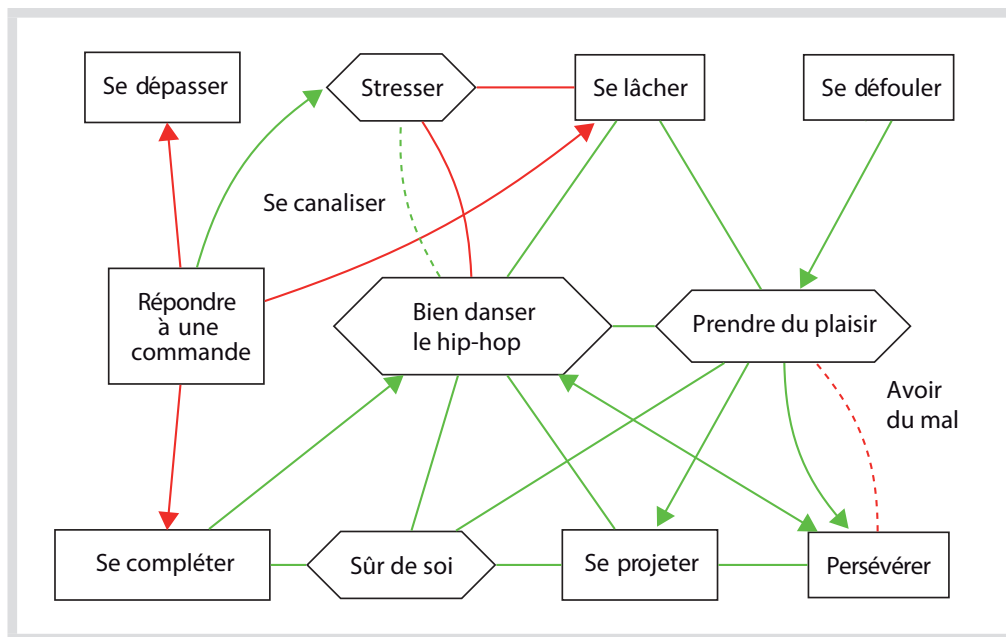


Figure 5.2 — Schématisation du plaisir chez les danseurs de hip-hop

Cette schématisation illustre les possibilités des conventions proposées. Tout d'abord, propriétés et dimensions y cohabitent.

- Soit le danseur se lâche, soit il ne se lâche pas. Il n'y a pas de possibilité intermédiaire : se lâcher est une propriété (représentée par une bulle rectangulaire).
- Par contre, le danseur peut ressentir plus ou moins de stress. Le stress varie le long d'un continuum, c'est une dimension (elle apparaît dans une bulle hexagonale).

Cette schématisation présente également une grande diversité d'articulations. Certaines sont conjointes (ligne verte), d'autres sont inverses (ligne rouge).

- Le plaisir et la confiance en soi varient dans le même sens : ils augmentent ou diminuent ensemble. Cette variation conjointe est représentée par un simple trait.
- Le stress et se lâcher varient quant à eux en proportions inverses. Lorsque le danseur se lâche, il éprouve moins de stress ; lorsqu'il ressent beaucoup de stress, il n'arrive pas à se lâcher. Une ligne rouge représente cette articulation.

Aucune des deux articulations précédentes n'est orientée (ce qu'indique l'absence de flèche). Dans les deux cas, aucune des dimensions ou des propriétés impliquées n'est considérée comme l'origine ou la cause de l'autre. D'autres articulations, par contre, sont orientées.

- Se défouler procure du plaisir. La relation fonctionne dans un sens, mais n'est pas attestée dans l'autre. Une flèche indique graphiquement cette orientation.

- Un rapport d'influence mutuelle relie persévérer et bien danser. Représentée par une double flèche, cette interdépendance implique en fait quatre cas de figure. S'ils dansent bien, les danseurs persévèrent. Dans le cas contraire, ils ne persévèrent pas. Par ailleurs, persévérer aide à mieux danser. Et ne pas persévérer détériore la performance.

Deux cas négatifs figurent sur cette schématisation. Ceux-ci apparaissent lorsque deux bulles sont reliées par deux liens à la logique contraire (une ligne verte et l'autre rouge). Le cas négatif est signalé par une ligne pointillée (discontinue). Son contexte est explicité à côté du lien.

- Le stress et la qualité de la performance varient en fonction inverse l'un de l'autre. Moins le danseur stresse, mieux il danse. Si le stress augmente, la qualité baisse. Cette relation est représentée par une ligne rouge.
- Il existe cependant une situation dans laquelle le rapport s'inverse. Si le danseur canalise sa nervosité, le stress l'aide à se dépasser et à mieux danser. Dans ce cas, «stresser» et «bien danser» deviennent fonction l'un de l'autre. C'est une relation inverse à la précédente, indiquée par une ligne pointillée sur la schématisation.

L'autre cas négatif (entre le plaisir et persévérer) présente la configuration opposée. Le cas négatif (en pointillé) représente une variation en sens inverse (ligne rouge).

Outre les conventions graphiques, les remarques relatives à l'étiquetage s'appliquent également à la construction d'une schématisation. Le dessin doit viser le phénomène (social, économique, anthropologique, psychologique...) à l'étude. Les bulles représentent donc des éléments expérimentiels (comme des attitudes, des représentations ou des émotions) et non des éléments matériels (comme des entités organisationnelles, des acteurs ou des institutions).

La schématisation représente le vécu des acteurs rencontrés, et pas celui d'autres personnes. Appliquant la ficelle de la première personne (section 3.5.2, page 72), l'analyste ramène les considérations sur d'autres personnes, d'autres lieux, d'autres contextes ou d'autres moments au vécu des informateurs. Il ne représente donc, sur la schématisation, que l'expérience des acteurs rencontrés (et pas celle imputée à d'autres).

La schématisation représente le phénomène à l'étude. Elle ne comporte que des éléments du vécu des informateurs rencontrés.

La schématisation aide l'analyste à intégrer les articulations issues du codage axial. Elle l'aide donc à progresser dans son travail de conceptualisation. En outre, la clarté, la lisibilité et l'épure de la schématisation facilitent la communication de son analyse, que cette communication soit verbale (lors d'un exposé) ou écrite (dans un article, un rapport ou une dissertation doctorale). Pour communiquer efficacement, la schématisation destinée à d'autres personnes que l'analyste gagne cependant à être simplifiée par rapport aux schémas de travail (voir section 5.4).

5.1.2 COMPTE-RENDU DE SCÉNARIO DESCRIPTIF SUR LE VÉCU DES ACTEURS

Pour évaluer si les propriétés sont organisées avec justesse et si la théorie est intégrée, l'analyste rédige un *compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs*. Ce compte-rendu constitue un *scénario* : il raconte une histoire. Ce scénario est *descriptif* : il est rédigé dans un vocabulaire volontairement simple et descriptif. Le texte de ce compte-rendu raconte donc l'histoire des informateurs rencontrés, en une demi-page. Un texte court et simple. La concision du récit oblige à identifier le cœur de l'analyse et à aller à l'essentiel. Cet exercice tisse la trame du futur exposé académique des résultats.

La schématisation facilite l'identification des éléments centraux qui méritent d'intégrer le récit, comme l'illustre la figure 5.3 (le *compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs* y est abrégé en « Description du vécu des acteurs »).

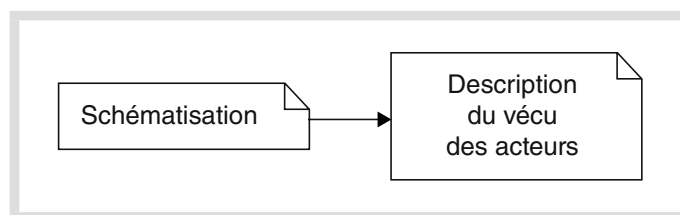


Figure 5.3 — Ancrage du compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs

Le texte n'est pas seulement bref, il utilise des termes clairs et accessibles (Hamel, 2018). Il est rédigé de manière à être compréhensible par une personne n'ayant pas fait d'études, et ce quel que soit le niveau de formation des personnes rencontrées. Cet exercice met en échec les stratégies d'« emphase obscurcissante » qui consistent, pour le chercheur, à cacher ses connaissances limitées derrière un jargon professionnel aussi fumeux que complexe (Quivy et Van Campenhoudt, 2017, 25). Pour parvenir à un texte clair, l'analyste s'y prend à plusieurs reprises, chaque réécriture procédant de la clarification de l'expression de sa pensée. Les versions successives sont conservées dans le carnet de bord. Elles documentent la progression de l'écriture ainsi que les raisons des corrections apportées par l'analyste.

La rédaction d'un compte-rendu de scénario descriptif constitue donc un excellent exercice de clarification et de synthèse. Sa raison d'être ne s'arrête cependant pas là. Ce récit court et simple sert également la poursuite de la collecte d'informations. À ce stade de la recherche, le chercheur organise une « restitution ». Il soumet ce condensé d'analyse aux informateurs rencontrés afin de mettre à l'épreuve sa pertinence (Boltanski, 1990, 128 ; Dubet, 2011, 92). Le chercheur précise que cette rencontre supplémentaire permet de vérifier qu'il ne fait pas fausse route. Il demande à chacun de ses interlocuteurs s'il se reconnaît dans l'histoire proposée. Ce court texte ne résume évidemment pas tout ce qui a été préalablement échangé. Aussi est-il normal que l'informateur tienne à rappeler certains éléments qui n'y figurent pas. Sa réaction est enregistrée. Son avis corrobore ou amende la version du chercheur, voire éclaire ou précise certains éléments.

Le retour vers les acteurs affine, amende ou conforte les analyses du chercheur.

Le retour vers les informateurs permet de corroborer les analyses du chercheur. L'informateur peut évidemment s'étonner de l'orientation empruntée. Cet étonnement ne l'invalide pas. Cependant, l'informateur ne devrait pas se sentir trahi. Si cela devait advenir, l'entrevue vise alors à identifier d'où provient ce sentiment afin de rectifier le tir. Il s'agit parfois d'un problème de terminologie, de formulation ou de point de vue. Si la remarque de l'informateur relève du détail, l'analyste corrige le compte-rendu de scénario descriptif. La nouvelle version, amendée, sert alors aux rencontres suivantes. Si le retour met plus fondamentalement en cause le compte-rendu, le problème soulevé est discuté dans un nouveau compte-rendu théorique, qui sert de base à l'élaboration de la nouvelle version du compte-rendu de scénario descriptif. Le compte-rendu de scénario descriptif se perfectionne itérativement, tout au long de la consultation des informateurs. Dans tous les cas, l'analyse en sort plus solide, plus valide et plus légitime.

En 1997, j'ai rencontré les membres d'un comité de quartier s'étant opposé à une entreprise de télécommunication afin d'éviter l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile dans leur rue. Mes conclusions intermédiaires empruntaient la logique de l'anthropologie symétrique des sciences et des techniques (Latour, 1993). Lorsque je les ai soumises aux acteurs, ceux-ci formulèrent quelques réserves quant à certaines de mes formulations. Pour eux, affirmer que « le comité avait mobilisé les habitants du quartier » exagérait le rôle du comité au détriment de celui des riverains (qui, mobilisés, apparaissaient passifs). Se présenter comme un collectif uni, faisant bloc face à l'adversaire, constituait pour eux un enjeu central. Il m'est dès lors apparu judicieux d'amender mon analyse dans le sens d'une plus grande symétrie entre les acteurs en présence. Cet amendement ne manquait d'ailleurs pas d'ironie, dans la mesure où l'asymétrie avait été causée par un emprunt insuffisamment réfléchi à la terminologie de l'anthropologie symétrique.

5.1.3 COMPTE-RENDU DE SCÉNARIO DESCRIPTIF SUR LE DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

À ce stade, l'analyste rédige un *compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche*. Ce compte-rendu reprend les étapes de la recherche. Il part des questions initialement posées, se remémore les questions soulevées par la micro-analyse et l'étiquetage, les échantillonnages théoriques entrepris ainsi que les réponses apportées par les nouveaux matériaux. Enfin, il récapitule les enseignements de la restitution (confirmation, précision, approfondissement). Il ne s'agit pas d'y exposer les résultats (ceux-ci font l'objet du compte-rendu suivant) ni les principes de la méthode qualitative. Le chercheur y fait le point sur l'évolution de sa problématique ; il y explicite ses choix et y précise les bifurcations qu'il a empruntées du début à la fin du processus.

Vu que chaque itération de l'échantillonnage théorique occasionne un compte-rendu théorique et un compte-rendu opérationnel, récapituler le cheminement d'une recherche passe en bonne partie par le parcours ciblé des comptes-rendus de ce type. Les comptes-rendus théoriques constituent donc l'ancrage privilégié du *compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche* (abrégé en « Description de la recherche » sur la figure 5.4).

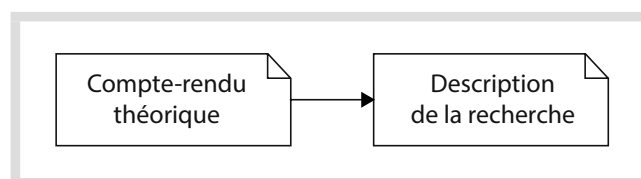


Figure 5.4 — Ancrage du compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche

La nature du *compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche* est à la fois méthodologique (synthétiser le fil conducteur de la démarche) et réflexive (se rappeler les raisons qui ont motivé tel choix, telle décision, telle orientation ou tel embranchement).

5.1.4 COMPTE-RENDU DE SCÉNARIO ANALYTIQUE

Une fois qu’il a consulté les acteurs et finalisé les deux comptes-rendus de scénario descriptif (sections 5.1.2 et 5.1.3), l’analyste reprend la dernière version de son compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs et y intègre les concepts théoriques développés dans les comptes-rendus de codage rédigés tout au long de la recherche de manière à produire un *compte-rendu de scénario analytique* (abrégé en « Compte-rendu analytique » sur la figure 5.5).

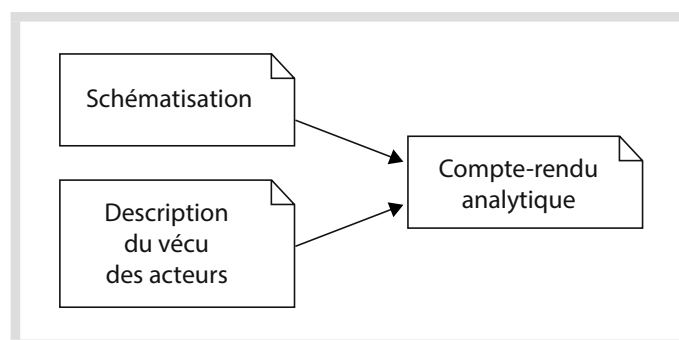


Figure 5.5 — Ancrages du compte-rendu de scénario analytique

Pratiquement, cela revient à écrire un nouveau compte-rendu de scénario en mobilisant une terminologie plus conceptuelle. Plus long que les comptes-rendus de scénario descriptif, ce texte s’adresse cette fois aux pairs de l’analyste. Il ne doit donc plus nécessairement être directement intelligible par les informateurs ou par une personne n’ayant pas fait d’études. La clarté reste toutefois de rigueur. En fait, il s’agit d’assembler tous les comptes-rendus déjà rédigés selon la trame dégagée dans la dernière version du récit du vécu des acteurs. Ce dernier compte-rendu explicite l’agencement d’éléments conceptuels développés jusque-là. Ce faisant, il assure – et démontre – l’intégration de la théorie développée.

Le *compte-rendu de scénario analytique* s’appuie sur la schématisation, elle-même adossée à des comptes-rendus de codage et des comptes-rendus de terrain. Ancré (par construction), il restitue adéquatement le phénomène étudié. Il constitue la clé de voûte de l’ensemble du développement conceptuel. L’enchaînement des

différents types de comptes-rendus (représenté à la figure 5.6) illustre le processus de recherche et son issue, le compte-rendu de scénario analytique.

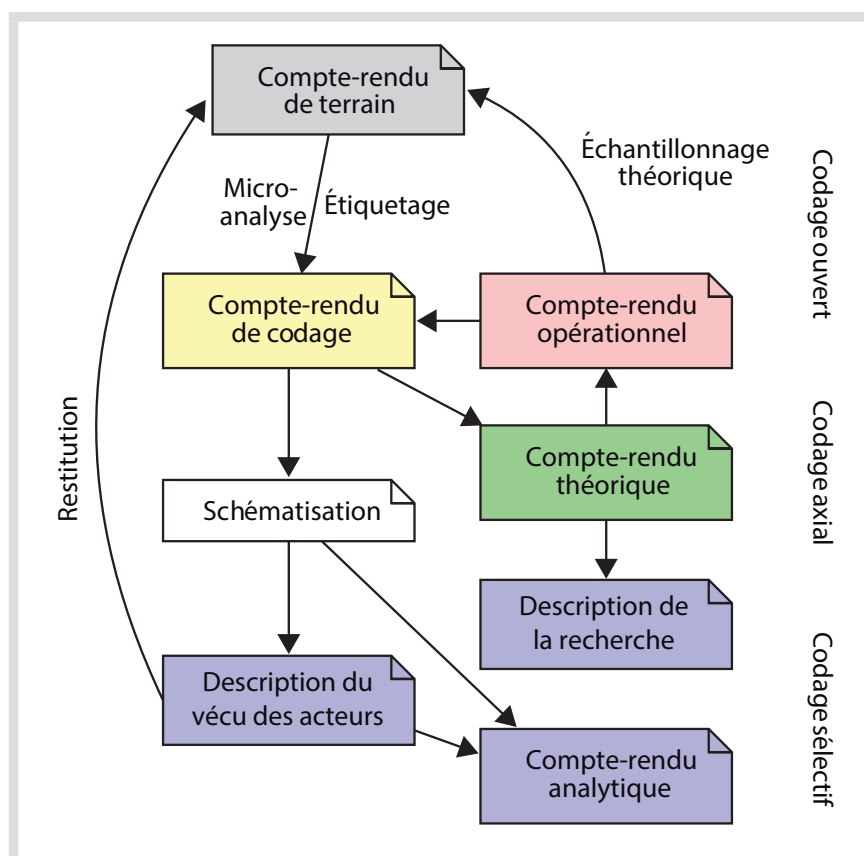


Figure 5.6 — Ancrage des différents types de comptes-rendus

5.2 Rédiger les conclusions

Le codage sélectif est le moment de publier, de rendre public. Avec le compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs, le chercheur communique tout d'abord ses résultats aux premiers concernés, les acteurs. Le compte-rendu de scénario analytique est pour sa part destiné aux pairs du chercheur. Des résultats convaincants allient le fond et la forme : ils sont rédigés d'une manière qui prolonge la logique de la recherche qualitative. Pour ce faire, ils donnent aux propriétés le rôle de sujet (section 5.2.1), ne recourent pas aux quantifications implicites (section 5.2.2), évitent les banalités (section 5.2.3) et usent de la citation sans céder à la tentation illustrative (section 5.2.4).

5.2.1 LES PHRASES À TROIS VERBES

Après avoir assemblé ses articulations au sein d'une schématisation (figure 5.2), l'analyste dispose des ingrédients nécessaires pour rédiger ses conclusions. En effet, toutes les articulations peuvent s'exprimer sous la forme d'une phrase constituée de trois verbes. Les deux propriétés fournissent le premier et le troisième verbes. En

effet, si les ficelles de la première personne et des verbes ont été utilisées, le nom de chaque propriété débute par un verbe. Par ailleurs, toute articulation peut également s'exprimer sous forme verbale. Le deuxième verbe traduit donc l'articulation, comme garantit, autorise, exige, contribue, aide, entraîne, requiert, permet, interdit, empêche, évite... Il en résulte des phrases à trois verbes. Le présent manuel mobilise abondamment ces tournures.

Les articulations de la schématisation du plaisir éprouvé en dansant (page 120) peuvent se traduire de la manière suivante. Se défouler permet de prendre du plaisir. Bien danser aide à se lâcher, à être sûr de soi et à se projeter. Par contre, répondre à une commande empêche de se lâcher, de se dépasser et de se compléter. Répondre à une commande fait également stresser. Stresser paralyse et, ce faisant, empêche de bien danser. En revanche, si on se canalise, stresser dynamise, fait surmonter sa peur et contribue à mieux danser.



ASTUCE 21

Les articulations se traduisent en phrases à trois verbes, dont le sujet et l'objet sont des propriétés.

L'astuce des phrases à trois verbes traduit, dans la manière de s'exprimer, un des enseignements de la recherche qualitative, consistant à raisonner en termes de propriétés plutôt qu'en termes d'individus ou de populations (Paillé, 1994). Ce faisant, cette astuce évite également les redites inhérentes à des conclusions dont le sujet grammatical serait les informateurs. Débuter ses phrases par une propriété permet également d'éviter les verbes déclaratifs (les personnes « disent », « pensent » ou « considèrent »). De tels verbes d'expression qualifient en fait la situation de collecte du matériau (lors de laquelle les informateurs expriment ce qu'ils vivent). Les gestes, les paroles ou les comportements enregistrés ne constituent qu'un moyen, qu'une manifestation de ce qui est vécu. Ultimement, ce sont les sentiments, les affects, les vécus ou les expériences que la recherche qualitative entend cerner. Attribuer le rôle de sujet grammatical aux propriétés qui les désignent manifeste syntaxiquement cette orientation épistémologique.

L'articulation d'étiquettes dimensionnelles peut également s'exprimer sous la forme de deux verbes, chacun précédé par un « plus » ou un « moins » : « plus on se dépasse, plus on a confiance en soi » ou « plus on se lâche, moins on est sujet au stress ».



ASTUCE 22

L'articulation entre deux dimensions s'exprime sous la forme de deux verbes, chacun précédé par un « plus » ou un « moins ».

Ces formulations peuvent en outre être adaptées en fonction de l'orientation de l'articulation (voir la présentation des différentes articulations de la figure 5.2, pages 120-121).

5.2.2 LE PIÈGE DES QUANTIFICATIONS IMPLICITES

Les procédures de la recherche qualitative sont spécifiques. Leur validité ne provient pas du nombre ou de la quantification.

Le nombre de cas soutenant les catégories ou leurs propriétés n'importe pas (Laperrière, 1997, 324).

Si le lecteur me permet ce jeu de mots : les chiffres ne comptent pas. De fait, aucun principe présenté dans ce manuel ne repose sur un dénombrement. Cette exclusion du comptage ne découle pas uniquement d'une posture épistémologique. La façon même dont la recherche est construite exclut les quantifications. Dans une logique de découverte, l'échantillonnage théorique se détourne des situations déjà attestées et privilégie les cas non encore étudiés. Dès qu'une occurrence est attestée, le chercheur passe à la suivante. Collecté de la sorte, aucun élément empirique n'est sujet à l'agrégation. Cette manière de conduire la recherche interdit toute accumulation.

Si les chiffres ne comptent pas dans le diagnostic, il n'y a pas de raison qu'ils intègrent la rédaction des conclusions. Le praticien n'y raisonne donc pas en termes de quantités. Autrement dit, il lui importe peu, lorsqu'il évoque un comportement, de le rapporter à un nombre d'occurrences. Il évite également de raisonner sur base de proportions, comme « la moitié » ou « le quart ». Même sans citer de chiffre, « la majorité » ou « la minorité », « la plupart » ou « une petite partie » relèvent également de la quantification (Glaser et Strauss, 2014, 25). Recourir à pareilles expressions reviendrait à prétendre que les quantités importent et que les grands nombres autorisent à ignorer les cas marginaux. Or, ces assertions sont contraires à la logique de la recherche qualitative.

La présentation des résultats ne recourt à aucune quantification, même implicite.



ASTUCE 23

Évitez de recourir aux expressions suivantes : beaucoup, plusieurs, souvent, fréquent, régulièrement, récurrent, redondance, toujours, majorité, totalité, partout, tous les, le plus grand nombre, la plupart.

Refuser que la majorité éclipse le cas isolé ou marginal implique de lui accorder autant d'attention qu'aux autres. Il n'est pas question de l'écarter. La raison de cette prise en compte n'est ni éthique ni politique. Elle est plutôt méthodologique : comme lors du codage axial, le cas rare ou négatif permet de construire des conclusions plus solides.

Pour ces raisons, les résultats présentent les différents cas de figure sans les hiérarchiser en fonction de leur occurrence. Cette présentation ne recourt pas à des quantifications.

5.2.3 LE PIÈGE DE L'IRÉNISME

Le *compte-rendu de scénario analytique* présente les résultats du chercheur. À ce stade, ces conclusions valent pour un seul domaine (la section 5.3 expose comment développer une théorie plus “générale”). Fonctionner pour un seul domaine n'est cependant déjà pas si mal. Les faiblesses de certaines théories ancrées ne proviennent pas de l'ancrage dans un seul terrain. Au contraire, du point de vue de la recherche qualitative, cet ancrage est un gage de qualité. Les théories ancrées se voient cependant critiquées pour une autre caractéristique : leur banalité.

Toutes les recherches qui se réclament de la théorisation ancrée n'aboutissent pas à des résultats stimulants. Laissons de côté celles qui s'en réclament à tort. Il arrive aux chercheurs qui ont correctement mené leurs analyses d'accoucher de conclusions jugées triviales ou banales. Ce jugement n'émane pas uniquement de détracteurs de la méthode. Parfois, il est fondé. Et il provient du piège suivant.

Fondamentalement, la recherche qualitative est constructive. Elle enjoint de prendre au sérieux les propos et les pratiques des acteurs. Elle propose également d'envisager toute interprétation alternative (proposée par un collègue) comme une opportunité d'élargissement de la théorie construite (Glaser et Strauss, 2017, 112). Le chercheur est donc invité à entretenir tant avec les acteurs qu'avec ses collègues des rapports dénués de compétition. Plutôt que de défendre son propre point de vue, il s'agit de réfléchir à ce que l'autre peut apporter. La compétition et les conflits sont délaissés au profit d'un échange constructif. Les implications de ces principes sont nombreuses, tant dans la régulation du débat scientifique que dans le rapport du chercheur à la société civile. Elles tendent cependant au chercheur un piège qui peut l'amener à appauvrir ses conclusions.

Ces principes encouragent implicitement le chercheur à se focaliser sur ce qui est commun et ce qui fait consensus. C'est le piège de l'irénisme. Cette tentation n'est pas étrangère à la quantification implicite de « la majorité », évoquée dans la section précédente. Si ses conclusions empruntent cette voie, elles risquent de livrer un scénario lisse et unifié, moyen et majoritaire, banal et général. De telles conclusions sont rarement intéressantes. En outre, elles opèrent, lors du codage sélectif, une sélection particulièrement drastique qui ne rend justice ni aux informateurs rencontrés ni au travail réalisé par le chercheur. Elles omettent une grande partie de l'analyse, en particulier le codage axial. Or, les activités du codage axial ont identifié non seulement les points communs mais aussi les différences, les points de frictions, les désaccords voire les conflits. Elles ont aussi distingué une variété de configurations possibles, différents contextes alternatifs.

À chaque piège, sa ficelle. L'analyste tire parti du codage axial pour éviter les conclusions banales. Distinguer différents cas de figure permet d'insister sur le fait que la situation diffère d'un endroit, d'un moment ou d'une personne à l'autre. Mentionner l'existence de différences ne suffit cependant pas. Il importe également d'exposer le contexte et les conditions de variation d'une propriété ou d'une dimension. Cela montre que la théorie couvre une variété de situations et facilite la compréhension, par le lecteur, de la logique sous-jacente aux conceptualisations du chercheur.



ASTUCE 24

Pour éviter les banalités, tirez parti des différentes situations identifiées lors du codage axial.

Dans le cadre de l'édition 2016-2017 du cours de *Méthodes de recherche qualitative*, Estelle Bastings, Marie Fransen et Céline Jungblut ont rencontré des agents de maintenance en milieu hospitalier. Ces professionnels sont amenés à croiser des patients lorsqu'ils interviennent dans une chambre occupée. Avec l'expérience, ils apprennent à détecter les signaux non verbaux permettant de déterminer si le patient se réjouit d'une compagnie imprévue (« sollicitation muette ») ou s'il préfère qu'on le laisse tranquille (« indisponibilité »). Et, bien que leur travail n'implique officiellement aucune dimension sociale, le contexte hospitalier ainsi que l'isolement (voire la détresse) du patient suscitent leur empathie.

Partager l'histoire des patients peut toutefois constituer un lourd fardeau pour la personne qui écoute sans prendre de distance. Il s'agit de rester professionnel tout en conservant une part d'humanité et d'ajuster son comportement en fonction de l'attitude du patient. Trouver la juste distance s'acquiert avec l'expérience, mais reste difficile lorsqu'on est sensible.

Les agents ne se montrent cependant pas toujours compréhensifs. Accumuler du retard et stresser affectent la manière dont ils interagissent avec les patients. En situation de « rush », quand un agent est submergé d'appels et de réparations à effectuer au plus vite, il lui arrive de manifester moins d'empathie vis-à-vis des patients.

Cet exemple est instructif à plus d'un titre. Tout d'abord, ses conclusions évitent la banalité en montrant comment une propriété varie, diffère en fonction des situations. L'empathie s'acquiert avec l'expérience; elle ne se manifeste que si le patient y semble disposé et dépend de la charge de travail.

Ces conclusions évitent également de classer les informateurs. Elles désignent plutôt des façons de se comporter, des usages. Plutôt que d'opposer des personnes en fonction de leur caractère ou de leur personnalité (plus ou moins empathique), elles précisent les circonstances qui suscitent l'empathie et celles qui, au contraire, l'inhibent. Elles dépeignent ainsi un monde dynamique, où les conduites s'ajustent aux situations. Une même personne peut se montrer plus ou moins empathique en fonction de son expérience, de son interlocuteur et de la situation. C'est un point souvent mal compris : les situations se repèrent au sein des témoignages. Il ne s'agit pas de classer les témoignages (pas plus de classement ici qu'ailleurs en recherche qualitative).

Par ailleurs, cet exemple illustre une bonne pratique, qui consiste à baptiser les situations identifiées (sollicitation, indisponibilité et rush). Cela facilite l'exposé du chercheur, la lecture et la discussion avec d'éventuels commentateurs. Cela permet également au lecteur de se référer aux noms choisis par l'analyste et de les citer. Proposer un nom pour chacune des conceptualisations identifiées comporte une invitation implicite à la citation. Et être cité fait partie de la recherche scientifique.



ASTUCE 25

Donnez des noms aux différents cas de figure identifiés lors du codage axial.

Produire des conclusions banales n'est pas une fatalité. Conscient du piège de l'irénisme, l'analyste identifie, dès le codage axial, comment les dimensions découvertes varient en fonction du contexte. Il baptise ces différentes situations, ce qui lui permet, lors du codage sélectif, de proposer des conclusions dotées d'un vocabulaire propre, ajusté et évocateur.

5.2.4 LA TENTATION ILLUSTRATIVE

Le *compte-rendu de scénario analytique* constitue le squelette de l'article scientifique, du rapport de recherche, du mémoire de fin d'études ou de la thèse de doctorat. Des conclusions de qualité s'appuient sur les développements antérieurs et les citent. Transformer un journal de bord en publication scientifique est finalement assez simple : il s'agit de partir du compte-rendu de scénario analytique et d'insérer, pour chaque argument, le point d'appui corroborant l'analyse avancée. Ce point d'appui peut être une schématisation, l'extrait d'un compte-rendu de terrain, la copie d'un compte-rendu de codage ou théorique.

Citer un extrait d'entretien constitue un usage répandu, habituel, ordinaire.

Pour le chercheur qui a patiemment et rigoureusement construit son analyse, les citations ne sont cependant pas réductibles à la logique des « beaux exemples ». Parler de « bel exemple » présuppose qu'un passage est d'autant plus intéressant qu'il est soit stéréotypé, soit (au contraire) atypique, soit encore qu'il comporte une contradiction. Or, ces trois cas de figure tombent chacun dans un piège déjà signalé.

Choisir un exemple « stéréotypé » revient à privilégier une configuration récurrente, ce qui se passe « dans la majorité des cas ». Entendue comme telle, l'illustration tombe dans le piège de la quantification implicite (section 5.2.2).

Les exemples « atypiques » renvoient, quant à eux, à l'idée de rareté, voire d'exception. L'analyste peut être tenté de les mobiliser parce qu'ils étonnent ou retiennent l'attention. Or, l'idée d'exception est contraire à la manière dont procède l'échantillonnage théorique. Les cas négatifs ne sont pas écartés (comme des exceptions) mais sont systématiquement recherchés et analysés. Contrairement aux exceptions, les cas négatifs ont donc présidé, autant que les autres cas, à la maturation de la théorie.

Les exemples stéréotypés ou atypiques accordent une attention particulière à la fréquence ou à la rareté. Les deux cas présupposent que la fréquence est déterminante. Or, la recherche qualitative ne souscrit pas à ce présupposé.

Restreindre l'analyse aux exemples stéréotypés ou atypiques reviendrait à appauvrir le matériau original. Par rapport au travail d'analyse proposé dans ce manuel, un tel rétrécissement constituerait une perte épistémique radicale. Les conclusions qui en découleraient seraient simplificatrices. Lorsqu'il choisit ses citations, le chercheur veille donc à ne pas se laisser entraîner dans cette voie.

La troisième acception du « bel exemple » renvoie à la recherche de cohérences et d'incohérences dans le matériau empirique. Identifier les cohérences et les incohérences constitue une bonne manière d'amorcer une analyse. Cette pratique est comparable à l'usage de la table des propriétés (section 4.1.1). Chercher des incohérences recèle néanmoins un piège. Parler d'incohérence, de contradiction ou de paradoxe présuppose que le sens commun serait illogique. Or, dans la logique des cas négatifs, l'incohérence que perçoit l'analyste lui indique une piste à explorer. Lors de la rédaction de ses conclusions, l'analyste se méfie donc des connotations de la cohérence et de l'incohérence.

Ces mises en garde n'impliquent pas que le chercheur se passe de citations, ni qu'il passe sous silence les configurations récurrentes, ni qu'il se prive de citer un exemple parlant. Lorsqu'il choisit ses points d'appui et qu'il intègre des citations à

son analyse, il veille à donner au raisonnement publié une forme congruente avec les principes rigoureusement mis en pratique dans le travail antérieur.

Pour terminer cette section, voici une série de bonnes pratiques relatives à l'usage de la citation.

- Les citations ne remplacent pas le raisonnement mais lui fournissent ses points d'appui. Occasionnellement, elles servent à illustrer. Mais elles ne servent jamais à « agrémenter », à « faire joli » ou à faire du remplissage.
- Ciblée sur une seule idée, chaque citation n'est utilisée qu'une seule fois (Glaser et Strauss, 2017, 213). En particulier, une même citation ne doit pas soutenir deux conceptualisations différentes.
- La citation n'excède pas dix lignes. Le volume de citations par page ne dépasse pas le tiers de la page.
- Les citations sont exemptes de fautes d'orthographe. Si une coquille peut être considérée comme accidentelle dans un texte rédigé par l'analyste, elle sera par contre considérée comme un faux dans le cadre d'une citation. Si une faute existe dans la source originale citée, le chercheur la conserve et la fait suivre par la mention (*sic*) qui signale au lecteur qu'il est conscient de l'erreur mais qu'elle incombe à la source.
- Afin de bien se détacher du corps de l'argumentation, la citation est marquée typographiquement (par exemple, en italique ou dans un paragraphe en retrait).
- Chaque citation comporte une référence précise. Dans le cas d'une observation, cette référence comporte la date et le lieu. Dans le cas d'un entretien, elle comporte le pseudonyme de l'informateur et la date de l'entretien. La date n'est pas facultative, elle doit toujours être mentionnée.
- Lorsqu'un chercheur cite des entretiens, il fait figurer, en annexe ou dans le corps du travail, une liste des entretiens réalisés avec, pour chacun, le pseudonyme de la personne rencontrée, son profil, la date et le lieu de l'entretien.

Soucieux que la forme ne trahisse pas le fond, l'analyste ne mobilise, dans son texte, aucune quantification implicite. Il se méfie également des excès de l'irénisme et du risque d'accoucher de conclusions triviales. Enfin, il diversifie les citations, sans privilégier les exemples séduisants, extrêmes ou marginaux. Le texte publié communique ainsi la finesse qui a présidé à son analyse qualitative.

5.3 Aller plus loin

Certains chercheurs souhaitent développer des théories rendant compte d'un phénomène intervenant dans une grande variété de situations différentes. À ceux-là, la méthode par théorisation ancrée propose des outils spécifiques pour développer une théorie "générale", dite *formelle*.

5.3.1 THÉORIES SUBSTANTIVES ET FORMELLES

Les théories ancrées sont proches du matériau empirique. Cela leur garantit une qualité : elles "fonctionnent". Avec des théories non ancrées, il existe toujours un écart qui oblige soit à adapter la théorie, soit à "forcer" les matériaux à se couler dans les catégories existantes. Les règles précédemment présentées aident à construire des

théories qui ne souffrent pas de cet écueil. Pourtant, la proximité avec les matériaux a son revers. La portée des théories apparaît parfois limitée, les théories en question ne semblant convenir qu'à un ensemble restreint de conditions, correspondant précisément au terrain exploré par le chercheur.

Dans certains cas, le chercheur se satisfait de théories ajustées aux matériaux. Ces théories « locales » (Demazière et Dubar, 2004, 56, 62), à la légitimité circonscrite, suffisent à rendre compte du phénomène qui l'intéresse. On parle alors de théories ancrées *substantives*. Dans d'autres cas, le chercheur souhaite élaborer des théories susceptibles de rendre compte d'une grande variété de situations. On parle alors de théories ancrées *formelles*.

Construire une théorie substantive implique d'avoir suivi les conseils présentés jusqu'ici. Pour produire une théorie formelle, quelques conseils additionnels sont nécessaires. Une théorie substantive rend compte de phénomènes comparables ; une théorie formelle rend compte de phénomènes dissemblables (section 5.3.2). La différence entre théorie substantive et formelle réside dans la façon dont l'analyse pilote la collecte de matériau, donc dans l'échantillonnage théorique (section 5.3.3).

5.3.2 MATÉRIAUX COMPARABLES ET DISSEMBLABLES

La notion de matériaux substantivement comparables correspond à la variété des matériaux habituellement envisagés dans n'importe quelle recherche qualitative. Le chercheur se tourne ainsi vers des personnes présentant des profils comparables.

Le fait d'établir des comparaisons régionales ou internationales ne modifie pas la logique qui préside à la comparaison. Toutes les personnes rencontrées, toutes les situations observées relèvent du même type substantif.

En 2005, j'ai réalisé plusieurs entretiens avec des équipes informatiques chargées d'assurer le soutien technique de diverses organisations. Les personnes rencontrées travaillaient dans le secteur privé (banques, agences de publicité ou compagnies d'assurances), public (administrations, écoles ou ministères) et associatif (travail social ou fédération sportive), dans des structures de différentes tailles (de la dizaine au millier de personnes), en Belgique et en France. Malgré toutes ces variations, les personnes rencontrées occupaient des fonctions comparables.

Il est assez classique de comparer des observations ou des témoignages du même type substantif. Il n'existe d'ailleurs pas de raison de déconsidérer cette manière de réaliser des comparaisons. Elles fournissent le terreau de théories substantives qui, si elles sont ancrées, correspondent aux attentes d'une recherche qualitative circonscrite et rigoureuse.

Certaines recherches appuient cependant leurs comparaisons sur des témoignages ou des observations substantivement dissemblables. Cela leur permet de construire une théorie formelle.

Lorsque Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) rapprochent le courrier des lecteurs du journal *Le Monde*, les ouvrages de philosophie politique d'auteurs classiques et des manuels de gestion d'entreprise, ils comparent des sources d'origines substantivement dissemblables. Ceci ne rend pas leur comparaison impossible, au contraire, puisqu'ils échantillonnent le sens de la justice.

Si elle ne se réclame pas de la démarche présentée dans ce manuel, la recherche de Luc Boltanski et Laurent Thévenot illustre néanmoins que les comparaisons de terrains dissemblables sont attestées et reconnues en sciences humaines et sociales : la recherche en question a en effet acquis un statut d'autorité. La méthode présentée dans ce manuel ajoute que de telles comparaisons ne sont pas réservées aux grands auteurs : avec un peu de travail, elles sont accessibles à tout chercheur.

Il convient cependant de se souvenir que la théorie formelle n'est pas moins ancrée que la théorie substantive. Aussi, dans un souci d'ancrage, les théories formelles s'appuient toujours sur une théorie substantive. Sur ce point, la démarche proposée diffère donc légèrement de celle empruntée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

5.3.3 ÉCHANTILLONNAGE THÉORIQUE

Qu'elle vise une théorisation substantive ou formelle, toute recherche qualitative implique un échantillonnage théorique. Pour rappel, le chercheur n'y échantillonne pas une population mais une catégorie théorique, un concept.

L'échantillonnage théorique passe toujours par deux premières étapes. Dans un premier temps, le chercheur minimise les différences entre les situations. Collecter des témoignages comparables lui permet de découvrir des propriétés et des catégories substantives centrales pour rendre compte de l'expérience vécue des acteurs rencontrés ou observés.

Ensuite, le chercheur va progressivement augmenter les différences entre les personnes rencontrées ou entre les situations observées (Laperrière, 1997, 322). Il s'agit, comme l'écrit Howard Becker (2002, 147), de « maximiser la probabilité de l'apparition du cas étrange ». La variation introduite alimente notamment les comparaisons du codage axial : les situations rares, marginales, singulières ne sont pas écartées de l'analyse. Elles sont au contraire recherchées, de manière à identifier le périmètre des conditions de pertinence des propriétés et des catégories découvertes. Ce faisant, l'analyste élabore progressivement une théorie substantivement étendue.

L'exemple suivant illustre les deux premières étapes de l'échantillonnage théorique.

De 1998 à 2017, l'*Open Directory Project* a rassemblé une série de bénévoles construisant un annuaire de sites Internet. Ce projet se coordonnait essentiellement sur des forums de discussion. Les problèmes y étaient discutés et les décisions arrêtées collectivement. Ce mode de régulation m'a intéressé.

Dans un premier temps, j'ai étudié les processus de délibération et de décision au sein de l'*Open Directory Project* (Lejeune, 2002). J'y ai comparé plusieurs discussions, allant de l'organisation thématique de l'annuaire (Lejeune, 2006) à l'exclusion d'un participant soupçonné de fraude (Lejeune, 2010a). Les discussions comparées provenaient d'un seul et même collectif.

Après ces comparaisons internes, j'ai procédé à la comparaison de l'organisation sociale de l'annuaire avec d'autres collectifs impliqués dans le mouvement pour le logiciel libre : le système Linux *Debian* et l'encyclopédie *Wikipédia* (Lejeune, 2010b, Lejeune, 2011b). Cette deuxième série de comparaisons portait sur des collectifs différents mais substantivement comparables.

Comme l'illustre l'exemple du mouvement pour le logiciel libre, les deux premières étapes de l'échantillonnage théorique consistent à minimiser puis à maximiser les différences. Toute recherche implique ces deux premières étapes. S'il souhaite développer une théorie formelle, le chercheur prolonge son échantillonnage à travers deux étapes supplémentaires. Ces troisième et quatrième étapes s'appuient sur le résultat des étapes précédentes.

Par expériences de pensée, le chercheur identifie des situations dissemblables partageant au moins une propriété avec les situations déjà analysées. La propriété commune doit évidemment être centrale par rapport à sa question de recherche. La construction d'une théorie formelle nécessite l'identification préalable de cette propriété et la construction d'une théorie substantive. Toute théorie formelle s'appuie sur une théorie substantive.

Une fois identifié, le nouveau terrain fait l'objet du même genre d'exploration que le terrain initial. Les investigations sont cependant moins exploratoires qu'au tout début de la recherche. Le souci d'ouverture et d'ancrage se double de questions précises, soulevées tout au long de la recherche, et déjà consignées dans des comptes-rendus théoriques. Outre ces questions (déjà adressées au premier terrain), il s'agit d'identifier des propriétés qui n'auraient pas encore été découvertes. La comparaison entre le premier et le deuxième terrain est continue. Cette comparaison est instruite par l'analyse précédemment conduite (qui a déjà fait l'objet de comptes-rendus de codage et de comptes-rendus théoriques). En plus des nouvelles propriétés, il s'agit de découvrir des articulations inédites entre les propriétés déjà identifiées. Progressivement, le chercheur produit une théorie qui, tout en restant ancrée, rend compte de situations dissemblables.



ASTUCE 26

Pour élaborer une théorie substantive, il faut :

1. minimiser les différences entre situations comparables ;
2. maximiser les différences entre situations comparables ;

Pour élaborer une théorie formelle, il faut en outre :

3. identifier des situations dissemblables ;
4. examiner la variation des autres propriétés.

L'exemple suivant illustre les troisième et quatrième étapes de l'échantillonnage théorique.

Dans le prolongement de mon étude des délibérations de l'*Open Directory Project*, j'ai participé aux séances d'installation du système Linux organisées par deux associations de ma région. C'est à partir de ce terrain que j'ai défini les propriétés centrales à partir desquelles choisir un terrain dissemblable. Les associations procédant à ces installations sont composées de personnes qui n'ont pas nécessairement été formées à l'informatique. Elles détiennent néanmoins collectivement une série de compétences leur permettant de faire face à toutes sortes de problèmes techniques. Cette compétence est distribuée (à chacun sa spécialité).

Pour procéder à la comparaison, j'ai cherché à identifier des personnes impliquées collectivement dans la réparation d'anciennes machines, dont se détourne l'industrie (afin de m'éloigner du secteur des technologies numériques). Les associations œuvrant à la restauration des locomotives à vapeur constituent un terrain dissemblable tout en présentant des propriétés communes. Elles regroupent en effet des personnes de tous

horizons : elles ne sont pas toutes mécaniciennes ou employées des chemins de fer (même si ce profil se rencontre, bien entendu). Elles ne peuvent mener leur projet à bien que collectivement (même s'il existe, en marge de ces associations, des personnes restaurant des locomotives de manière isolée).

La théorie formelle éclaire, en retour, la théorie substantive initiale, dans la mesure où les nouvelles découvertes valent autant pour le deuxième terrain que le premier.

Dès le début de mon observation des associations de sauvegarde du patrimoine ferroviaire, j'ai été amené à réviser ma conception des réparations collectives de pannes (Lejeune, 2019). À tout moment, de l'eau s'échappe d'une locomotive à vapeur (notamment *via* l'« injecteur »). Pas seulement à l'état gazeux, mais également sous forme liquide. Il existe des fuites inquiétantes ; d'autres qui le sont moins. La fuite doit donc être jaugée : ce n'est pas une question de tout ou rien. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle est « en chauffe » ou « sous pression », une locomotive n'est jamais sèche. Il n'y a donc pas deux états distincts (l'état de « marche » – où tout fonctionne et la « panne » qui immobilise l'engin) mais une gradation allant d'inévitables petites avaries sans gravité jusqu'au problème qui nécessite une intervention.

Dans un premier temps, je me suis dit que la maintenance des locomotives différerait, sur ce point, de celle des ordinateurs. Puis, je me suis souvenu que les installateurs de Linux veillaient, avant tout, à rendre l'ordinateur utilisable. Il ne leur apparaissait pas pertinent de réparer les logiciels dont l'utilisateur n'avait pas besoin, alors même que ces programmes manifestaient un défaut de fonctionnement (par des messages d'erreur au démarrage de l'ordinateur). J'ai donc revu *a posteriori* ma conception de l'intervention des installateurs du système Linux à l'aune de celle des vaperistes. Et, par là même, ma théorie formelle des compétences qu'implique la maintenance des machines.

Comparée à l'échantillonnage d'une théorie substantive, la construction d'une théorie formelle diversifie « simplement » les terrains étudiés. À bien réfléchir, le principe de l'échantillonnage théorique ne diffère pas fondamentalement.

Développer une théorie formelle n'a rien d'obligatoire. Produire une théorie substantive constitue déjà un objectif ambitieux, dont il n'y a pas à rougir. À ceux qui souhaitent néanmoins « aller plus loin », les précédentes sections fournissent les outils nécessaires. Il faut toutefois avoir conscience qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine, ne fût-ce que parce qu'elle implique de conduire plusieurs terrains. L'élaboration d'une théorie formelle peut prendre plusieurs années.

Enfin, même pour les praticiens qui développent des théories substantives, l'existence de théories formelles constitue une réponse aux critiques selon lesquelles la recherche qualitative ne serait pas en mesure de développer de théories « générales ».

5.4 Mettre en pratique

Les activités de codage sélectif ne diffèrent pas fondamentalement selon qu'elles sont réalisées seul ou en équipe.

Le chercheur assemble tout d'abord les schématisations de codage axial de manière à intégrer une schématisation globale. Travailler sur papier, avec un crayon et une gomme, facilite les révisions rapides. Mieux vaut éviter l'ordinateur pour le traçage des premières versions. Redessiner rapidement chaque version permet d'éclaircir

la présentation du schéma. Contrairement aux schématisations et aux comptes-rendus précédents, travailler sur des feuilles “volantes” facilite le passage d’une version à l’autre puis la comparaison des versions successives. De grandes feuilles de papier (A3) peuvent s’avérer utiles. Une nappe en papier offre également un espace de travail confortable. Les noms des propriétés et des dimensions peuvent alors être reportés sur des carrés de papier repositionnables qui peuvent être déplacés à volonté pour refondre la schématisation.

La schématisation résultante est dense et touffue. Cette schématisation de travail doit être conservée ; elle fait partie du journal de bord. Elle comporte cependant trop de détails pour illustrer les publications ou les communications orales. Mieux vaut, à cette fin, en établir une version simplifiée. L’ordinateur n’intervient qu’à ce moment, pour mettre au propre cette version simplifiée. Comme seule cette version sera montrée à d’autres personnes, elle seule nécessite une telle mise au net.

La schématisation sert de base aux deux comptes-rendus de scénario descriptif. Le compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs est utilisé pour communiquer les premiers résultats aux informateurs. Il existe une variété de manières d’organiser cette “restitution”. Relativement peu coûteuse en temps et en moyens, une diffusion collective et impersonnelle (*via* un bulletin de liaison ou par lettres) débouche, sans surprise, sur peu voire sur aucun retour, contrairement aux entrevues individualisées (qui requièrent, par contre, plus de moyens). Outre les considérations méthodologiques, le choix du mode de communication dépend également de contraintes matérielles. Contrairement à ce que supposent les novices, la disponibilité des informateurs est rarement ce qui soulève le plus de difficultés.

Il est possible d’utiliser la schématisation simplifiée lors du retour vers les informateurs. Dans ce cas, le chercheur s’exerce à en commenter toutes les articulations. D’expérience, passer à l’oral n’est pas trivial. Préoccupé par la méthode, le chercheur a tendance à exprimer ces articulations de manière compliquée. Les phrases à deux ou trois verbes (pages 125-126) permettent de produire un commentaire proche de la schématisation, tout en conservant les avantages des ficelles de la première personne et des verbes. Elles facilitent la présentation des étiquettes verbales et aident les interlocuteurs du chercheur à appréhender cette représentation graphique particulière.

Le chercheur intègre également de telles phrases dans son compte-rendu de scénario analytique. En rédigeant ce compte-rendu destiné à ses pairs, il veille à éviter le piège des quantifications implicites et présente les différentes situations identifiées, auxquelles il donne un nom. Comme il est dédié à la présentation de résultats, ce compte-rendu est exempt de terminologie méthodologique. Mieux vaut centrer le propos sur le vécu des acteurs, sans mentionner les termes « propriété », « dimension » ou « catégorie ». Les phrases à deux ou trois verbes évitent également de recourir à une terminologie spécifique. Cette manière de rédiger assure l’intelligibilité des résultats pour tous les chercheurs (y compris ceux à qui l’analyse par théorisation ancrée est étrangère).

La schématisation constitue enfin un support précieux pour la présentation orale des résultats. Pour préparer une telle présentation, l’analyste répète à plusieurs reprises son intervention. Les conventions de la langue française étant tenaces, elles incitent le chercheur à nominaliser ses étiquettes ou à énoncer des quantifications implicites. Répéter à voix haute l’aide à déjouer ces pièges. L’astuce des phrases à trois verbes offre en outre une solution à cette tentation de nominaliser.

Utilisées avec souplesse et mesure, les astuces présentées tout au long de ce chapitre facilitent la communication des résultats d'une recherche qualitative, dans une forme qui n'en trahit pas le fond.

5.5 Conclusion

Après l'articulation des propriétés, le codage sélectif consiste à intégrer ces articulations à un ensemble qui se tient. Cette intégration passe par le dessin (la schématisation) et par l'écrit (les comptes-rendus de scénario). Trois comptes-rendus particuliers accueillent les synthèses du chercheur.

1. Le chercheur présente tout d'abord ses premiers résultats aux informateurs. La réaction des acteurs permet d'amender les conclusions provisoires.
2. Dans le compte-rendu sur le déroulement de la recherche, le chercheur fait le point (avec lui-même) sur sa démarche.
3. Il expose enfin à ses pairs les différentes conceptualisations développées tout au long de sa recherche.

Rédiger et communiquer ses résultats requiert d'évidentes qualités littéraires (Labelle *et al.*, 2012, 81). Celles-ci se travaillent : l'analyste rédige d'autant mieux qu'il tient régulièrement son journal de bord.

CONCLUSION

Depuis plusieurs siècles, les sciences physiques ont constitué le seul modèle scientifique légitime. À leurs débuts, soucieuses d'acquérir le statut de disciplines scientifiques, les sciences humaines et sociales ont conservé cette référence. Même si elles se sont relativement tôt dotées d'une épistémologie propre, les chiffres et, de préférence, les grands nombres ont continué à y faire autorité. De manière prévisible, la rationalité statistique a tenté de s'imposer aux premières recherches qualitatives, conduites en marge de tout cadre méthodologique stabilisé. De fait, la première formalisation méthodologique à se proposer de garantir la scientificité de la recherche qualitative a transféré le modèle quantitatif aux données textuelles. L'analyse de contenu, développée aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres, n'est rien d'autre que l'application des principes statistiques à l'analyse d'un matériau textuel (Lejeune, 2017).

Toutes les recherches qualitatives ne se sont cependant pas pliées à l'analyse de contenu. Une série de bonnes pratiques ont été développées pour collecter et analyser un matériau qualitatif, sans le quantifier. Publiée au début des années 1960 par Barney Glaser et Anselm Strauss, la formalisation de la méthode par théorisation ancrée a joué un rôle important pour asseoir la légitimité et la spécificité de la recherche qualitative. Cette formalisation n'a pas consisté à inventer une méthode, mais à compiler une série de pratiques et à en systématiser les principes. Rien que pour cela, leur tâche a été précieuse. Grâce à elle, la recherche qualitative s'est émancipée des logiques comptables.

Comme toute œuvre fondatrice, la formulation originale de la *Grounded Theory Method* comportait encore quelques traces du raisonnement dont elle s'est affranchie. Initialement empruntées à la terminologie statistique, les notions de « codage », de « catégorie » et d'« échantillonnage » ont donné des maux de tête aux praticiens de la recherche qualitative et suscitent, par ailleurs, des confusions lorsqu'il s'agit de présenter à d'autres les résultats d'une recherche qualitative. Pour ceux qui ne connaissent pas bien l'analyse qualitative, un échantillonnage sans population ni individus est pour le moins déconcertant.

Plusieurs décennies après la première formalisation, les élèves de Barney Glaser et d'Anselm Strauss ont parachevé leur œuvre. Les notions d'échantillonnage

et de saturation théoriques ne sont désormais plus confondues avec l'échantillonnage statistique. Les notions de catégories et de propriétés ont également été clarifiées.

Les praticiens de la recherche qualitative s'accordent toutefois sur la difficulté d'articuler matériaux, propriétés et catégories. Conduire avec succès une recherche qualitative peut s'avérer périlleux pour celui ou celle qui ne bénéficie pas des conseils d'un praticien averti. Les principes et les astuces présentés dans ce manuel entendent précisément assister le chercheur dans le délicat travail d'étiquetage, d'élaboration des catégories conceptuelles et d'articulation des propriétés théoriques. Les solutions proposées ne sont pas les seules valables. D'autres existent. Mais les astuces proposées fonctionnent. Elles ont fait leurs preuves et sont cohérentes avec la logique de la recherche qualitative. Je souhaite qu'elles aident le lecteur à réaliser ses propres recherches qualitatives, en combinant rigueur et créativité.

GLOSSAIRE

Ancrage : (anglais : *grounding*) Qu'il s'agisse d'une propriété, d'une dimension ou d'une catégorie, tout élément de conceptualisation s'appuie sur un élément empirique attesté. C'est en cela que la théorie est ancrée. Dans le journal de bord, cela implique que chaque compte-rendu s'appuie sur un autre compte-rendu, dès lors considéré comme son ancrage. La figure 5.6 (page 125) représente les ancrages typiques des différents types de comptes-rendus.

Annotation : Voir *Micro-analyse*. Ne pas confondre avec : *Étiquetage*.

Carnet : Voir *Journal de bord*. Sont utilisés comme synonymes : carnet de notes, carnet de route, carnet de terrain, carnet de bord, carnet de laboratoire.

Catégorie : Une analyse vise à construire des concepts qui rendent compte du vécu des acteurs. Ces concepts sont des catégories. Contrairement aux rubriques qui se définissent par leur contenu, les catégories de l'analyse qualitative sont définies à partir de leurs caractéristiques (les propriétés). Ne pas confondre avec : *Rubrique*.

Codage ouvert : Au début de la recherche, il importe d'ouvrir un maximum de pistes analytiques. C'est la fonction des deux activités de codage ouvert : la micro-analyse, qui n'est réalisée qu'une fois, en tout début de recherche, et l'étiquetage, qui se réalise tout au long de la recherche, sur tous les éléments collectés.

Codage axial : Les activités du codage axial consistent à articuler des propriétés. Elles s'appuient sur les propriétés découvertes lors de l'étiquetage. Il s'agit d'identifier quelles propriétés (ou quelles dimensions) varient les unes en fonction des autres.

Codage sélectif : Les articulations du codage axial sont intégrées les unes aux autres. Ce codage est dit sélectif parce qu'il se resserre autour des éléments répondant à la question de recherche, ce qui implique d'écarter les propriétés ou les catégories périphériques. Le codage sélectif est l'occasion d'un ultime retour vers les informateurs. Une telle "restitution" permet de corroborer ou d'amender les conclusions du chercheur.

Compte-rendu : (anglais : *memo*) Le chercheur rédige constamment des notes, dans son journal de bord, à propos de son travail. Chaque note constitue un compte-rendu. Les différents types de comptes-rendus sont présentés dans la section 1.4.4 (page 36) ; l'ancrage de chacun de ces types est synthétisé à la figure 5.6 (page 125).

Dimension : Lorsqu'une propriété ne s'envisage pas en termes de tout ou rien mais qu'elle varie le long d'un continuum, il s'agit d'une propriété dimensionnelle. C'est une dimension.

Étiquetage : (anglais : *code*) L'étiquetage est, avec la micro-analyse, une activité relevant du codage ouvert. Étiqueter consiste à apposer des mots sur le matériau empirique. Produites tout au long de la recherche, les étiquettes aident le chercheur à identifier des propriétés.

Échantillonnage théorique : Échantillonner une catégorie consiste à en explorer les propriétés non encore attestées. Lorsque toutes les propriétés ont été explorées à travers des matériaux empiriques, la catégorie est saturée.

Hypothèse de moyenne portée : Le chercheur s'interroge régulièrement sur les propriétés (non encore attestées) susceptibles de caractériser une catégorie ainsi que sur la possibilité d'articuler entre elles deux propriétés. La recherche qualitative appelle « hypothèse » de telles articulations. Pour éviter toute confusion avec la notion "classique" d'hypothèse, je parle d'*hypothèse de moyenne portée*.

Journal : Le journal est une collection de comptes-rendus. Sont utilisés comme synonymes : journal de terrain, journal de bord, journal de recherche.

Micro-analyse : En tout début de recherche, le chercheur procède à une annotation approfondie de premiers éléments empiriques. Cette annotation liminaire (mot à mot, ligne à ligne ou épisode par épisode) est réalisée une seule fois, en début de recherche et amorce le codage ouvert.

Propriétés : L'analyste cherche, dans le matériau empirique qu'il collecte, les caractéristiques de l'expérience vécue des acteurs. Ces caractéristiques s'appellent des propriétés. Les dimensions en sont un cas particulier. Propriétés et dimensions se rapportent à une catégorie.

Rubrique : Dans la terminologie de Pierre Paillé, une rubrique se définit par rapport à ce qu'elle contient. C'est un regroupement, une classe ou une boîte. Ne pas confondre avec : *Catégorie*.

Scénario : (anglais : *storyline*) Lorsqu'il en arrive au codage sélectif, le chercheur rédige trois récits : l'un retrace l'histoire de la recherche, le deuxième présente les principaux résultats aux informateurs, le troisième expose l'ensemble des résultats dans un vocabulaire adapté à la communauté scientifique. Chacun de ces récits fait l'objet d'un *compte-rendu de scénario* spécifique.

Schématisation : Diagramme représentant les différentes dimensions variant les unes en fonction des autres.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Métailié, Paris.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte, Paris.
- Bénel, A. et Lejeune, C. (2009). Partager des corpus et leurs analyses à l'heure du Web 2.0. *Degrés : Revue de synthèse à orientation sémiologique*, 36-37(136-137) : m1-20.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism. Perspective and method*. University of California Press, Berkeley.
- Boltanski, L. (1990). *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*. Métailié, Paris.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard, Paris.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Seuil, Paris.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Seuil, Paris.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. et Passeron, J.-C. (1968). *Le métier de sociologue*. Mouton/Bordas, Paris, première édition.
- Carroll, L. (1966). *Logique sans peine*. Hermann, Paris.
- Charmaz, K. (2014). *Constructing Grounded Theory. A Practical Guide Through Qualitative Analysis*. Sage Publications, London.
- Charmaz, K. et Mitchell, R. G. (2001). Grounded Theory in Ethnography. In Atkinson, P. A., Coffey, A. J., Delamont, S., Lofland, J. et Lofland, L. H. (eds) : *Handbook of Ethnography*, pages 160-174. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie. Mille Plateaux*. Minuit, Paris.

- Demazière, D. et Dubar, C. (2004). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Presses de l'Université de Laval, Laval.
- Dey, I. (1999). *Grounding Grounded Theory. Guidelines for Qualitative Inquiry*. Emerald, Bingley.
- Dubet, F. (2011). Rencontres imaginaires entre l'amateur et les sociologues. In de Singly, F., Giraud, C. et Martin, O. (eds) : *Nouveau Manuel de Sociologie*, pages 80-92. Armand Colin, Paris.
- Fielding, N. G. et Lee, R. M. (1998). *Computer Analysis and Qualitative Research*. Sage Publications, London.
- Fontaine, S. (2015). *Enquêter auprès des sourds. Implications éthiques, méthodologiques et statistiques de l'adaptation d'enquêtes d'opinion au public sourd*, Thèse de doctorat, Université de Liège, Liège.
- Gibbs, G. (2007). *Analysing Qualitative Data*. Sage Publications, London.
- Glaser, B. G. (1978). *Advances in the Methodology of Grounded Theory. Theoretical Sensitivity*. The Sociology Press, California.
- Glaser, B. G. (1992). *Emergence vs Forcing. Basics of Grounded Theory Analysis*. The Sociology Press, California.
- Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (2014). *Transitions statutaires : une théorie formelle*. Academic Press Fribourg, Fribourg.
- Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (2017). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin, Paris, deuxième édition.
- Grogna, F. (2013). *Les acteurs de simplicité volontaire envisagent-ils de passer à la fédération pour porter leur voix politique dans l'espace public ?* Mémoire de Master, Université de Liège, Liège.
- Hamel, J. (2018). *Savoir écrire en sociologie et dans les sciences sociales*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Ingold, T. (2017). *Faire. Anthropologie, archéologie, art et architecture*. Dehors, Bellevaux.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, Paris.
- Kelle, U. (2004). Computer-Assisted Qualitative Data Analysis. In Seale et al., 2007, pages 443-459.
- Kelle, U. (2007). The development of categories: different approaches in Grounded Theory. In Bryant, A. et Charmaz, K. (eds) : *The SAGE Handbook of Grounded Theory*, pages 191-213. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore.
- Labelle, F., Navarro-Flores, O. et Pasquero, J. (2012). Choisir et tirer parti de la méthodologie de la théorisation enracinée. Un regard pratique depuis le terrain en sciences de la gestion. In Luckerhoff et Guillemette, 2012, pages 61-84.
- Laperrière, A. (1997). La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. In Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L. et Laperrière, A. (eds) : *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pages 309-340. Gaëtan Morin, Montréal.
- Latour, B. (1993). *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*. La Découverte, Paris.

- Latour, B. (1996). *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux Faitiches*. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris.
- Lejeune, C. (2002). Indexation et organisation de la connaissance. La régulation des décisions sur un forum de discussion. *Cahiers du numérique*, 3(2) : 129-144.
- Lejeune, C. (2006). D'un annuaire de sites Internet à l'organisation documentaire. Une sociologie des relations sémantiques. *Cahiers de la documentation*, 3 : 12-22.
- Lejeune, C. (2007). La respécification ou Les fondements empiriques de la méthode sociologique. *Sociologies*.
- Lejeune, C. (2010a). La confiance au sein des collectifs médiatisés. Une entrée par les catégorisations. *Cahiers d'ethnométhodologie*, 4 : 151-161.
- Lejeune, C. (2010b). L'organisation socio-politique des collectifs médiatisés. De quelques controverses internes à l'Open Directory Project. In Jacquemain, M. et Delwit, P. (eds) : *Engagements actuels, actualité des engagements*, pages 141-153. Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Lejeune, C. (2010c). Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative. *Recherches Qualitatives*, 9 : 15-32.
- Lejeune, C. (2011a). From current business to financial crisis... and back again. An illustration of Cassandre's benefits to qualitative analysis. *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*, 12(1).
- Lejeune, C. (2011b). From virtual communities to mediated collectives. A comparison of Debian, Wikipedia and the Open Directory Project. In Francq, P. (ed.) : *Collaborative Search and Communities of Interest: Trends in Knowledge Sharing and Assessment*, pages 10-20. IGI Global, Hershey.
- Lejeune, C. (2012). Théorie des collectifs médiatisés. Production, coordination et temporalité de Wikipedia, de linux Debian et de l'Open Directory Project. In Klein, A. et Proulx, S. (eds) : *Connexions : communication numérique et lien social*, pages 237-252. Presses Universitaires de Namur, Namur.
- Lejeune, C. (2017). *Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels !* In Santiago-Delefosse et del Rio Carral, 2017, pages 203-224.
- Lejeune, C. (2019). Interruptions, Lunch Talks, and Support Circles: An Ethnography of Collective Repair in Steam Locomotive Restoration. In Strebel, I, Bovet, A. et Sormani, P. (eds): *Repair Work Ethnographies. Revisiting Breakdown, Relocating Materiality*, pages 221-250, Palgrave Macmillan, Singapore.
- Lobet, C., Lucas, R. et Six, B. (eds) (2009). *Variations sur la confiance. Concepts et enjeux au sein des théories de la gouvernance*. Peter Lang, Bruxelles.
- Lofland, J. et Lofland, L. H. (1984). *Analysing Social Setting. A Guide to Qualitative Observation and Analysis*. Wadsworth, Belmont.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (eds) (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*. Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Luhmann, N. (2006). *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Économica, Paris.
- Morse, J. M. et Richards, L. (2012). *Read Me First for a User's Guide to Qualitative Methods*. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore.

- Neveu, D. (2006). Partenaires et « informateurs ». Accès au terrain et anonymat dans le travail anthropologique. In Charlier, J.-É. et Moens, F. (eds) : *Observer, décrire, interpréter*, pages 63-74. Institut National de Recherche Pédagogique, Bruxelles.
- Ogien, A. et Quéré, L. (eds) (2006). *Les moments de la confiance. Connaissance, affects et engagements*. Économica, Paris.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Origi, G. (2008). *Qu'est-ce que la confiance ?* Vrin, Paris.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23 : 147-181.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, Paris.
- Peneff, J. (2009). *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante*. La découverte, Paris.
- Perec, G. (1974). *Espèces d'espaces*. Galilée, Paris.
- Pirsig, R. M. (1978). *Traité du zen et de l'entretien des motocyclettes*. Seuil, Paris.
- Pourtois, J.-P. et Mosconi, N. (eds) (2002). *Plaisir, souffrance, indifférence en éducation*. PUF, Paris.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, Paris, cinquième édition.
- Rémy, C. et Winance, M. (2010). Pour une sociologie des « frontières d'humanité ». *Politix*, 90(2) : 7-19.
- Richards, L. (2015). *Handling Qualitative Data. A Practical Guide*. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore, 3rd edition.
- Saldaña, J. M. (2016). *The Coding Manual for Qualitative Researchers*. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore.
- Santiago-Delefosse, M. et del Rio Carral, M. (eds) (2017). *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*, Dunod, Malakoff.
- Scaillet, H. (1994). *J'étais machiniste*. Groupement belge pour la promotion et l'exploitation touristique du transport ferroviaire, Liège.
- Schatzman, L. et Strauss, A. (1973). *Field Research. Strategies for a Natural Sociology*. Prentice-Hall, New Jersey.
- Seale, C., Gobo, G., Gubrium, J. F. et Silverman, D. (eds) (2007). *Qualitative Research Practice*. Sage Publications, London/Thousand Oaks/New Delhi/Singapore.
- Seidel, J. et Kelle, U. (1995). Different functions of coding in the analysis of textual data. In Kelle, U. (ed.) : *Computer-Aided Qualitative Analysis of Qualitative Data. Theory, Methods and Practice*, pages 52-61. Sage Publications, London.
- Serres, M. (1990). *Le Contrat naturel*. François Bourin, Paris.
- Simonson, M. (2014). *Le journalisme à l'épreuve des réseaux. Étude de l'utilisation des blogs au sein des pratiques journalistiques*. Thèse de doctorat, Université de Namur, Namur.

- Soulet, M.-H. (2010). Pourquoi traduire « Discovery of Grounded Theory ». In Glaser et Strauss, 2017, pages 5-21.
- Strauss, A. L. (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Strauss, A. L. et Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research. Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. Sage Publications, Thousand Oaks, 2nd édition.
- Strauss, A. L. et Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press Fribourg, Fribourg.
- Vierset, V. (2015). *Émergence de postures d'accompagnement et d'apprentissage réflexifs : effets d'un dispositif professionnalisant inscrit sur le parcours de stages des étudiants en médecine*. Thèse de doctorat, Université de Liège, Liège.
- Webb, B. P. (1938). *My Apprenticeship*. Penguin Books, Harmondsworth.
- Weber, F. (2009). *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*. École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Weber, M. (1992). *Essais sur la théorie de la science*. Presses Pocket, Paris [Plon, 1965].
- Weber, M. (1995). *Économie et société. Les catégories de la sociologie*. Presses Pocket, Paris [Plon, 1971].
- Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication*. Seuil, Paris.
- Wright Mills, C. (2006). *L'imagination sociologique*. La Découverte, Paris.

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

TABLE DES FIGURES

Figure 1.1	Organisations séquentielle et parallèle de la recherche	24
Figure 1.2	Échantillonnage statistique	31
Figure 1.3	Étiquettes des carnets de terrain	34
Figure 2.1	Chevauchement des codages ouvert, axial et sélectif	43
Figure 2.2	Guide d'entretien graphique	53
Figure 2.3	Ancrage des comptes-rendus de codage (micro-analyse)	55
Figure 2.4	Ancrage des comptes-rendus théoriques	56
Figure 3.1	Interface classique d'un logiciel d'étiquetage	63
Figure 3.2	Du matériau à la catégorie	64
Figure 3.3	Catégories classificatoires	80
Figure 3.4	Prototype de l'oiseau	80
Figure 3.5	Rubrique thématique et catégorie conceptualisante	82
Figure 3.6	Échantillonnage d'une catégorie	90
Figure 3.7	Ancrage des comptes-rendus de codage (étiquetage)	93
Figure 3.8	Propriétés et dimensions d'« attendre »	93
Figure 3.9	Ancrage des comptes-rendus théoriques	94
Figure 3.10	Ancrage des comptes-rendus opérationnels	97
Figure 3.11	Comptes-rendus de l'échantillonnage théorique	98
Figure 4.1	Paradigme de codage d'Anselm Strauss	102
Figure 4.2	Se socialiser incite à s'entraider	107
Figure 4.3	Se socialiser empêche de se concentrer	107
Figure 4.4	Articulation en forme de bâtonnets	111
Figure 4.5	Articulation en forme de triangles	112

Figure 4.6	Relever un défi	112
Figure 4.7	Ancrages des comptes-rendus de l'échantillonnage théorique	115
Figure 5.1	Assemblage de deux schématisations de codage axial	118
Figure 5.2	Schématisation du plaisir chez les danseurs de hip-hop	120
Figure 5.3	Ancrage du compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs	122
Figure 5.4	Ancrage du compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche	124
Figure 5.5	Ancrages du compte-rendu de scénario analytique	124
Figure 5.6	Ancrage des différents types de comptes-rendus	125

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Stratégies de micro-analyse	51
Tableau 3.1	Différences entre l'annotation et l'étiquette	62
Tableau 3.2	La catégorie comme boîte ou comme concept	81
Tableau 4.1	Transmettre ce que l'on a appris	105
Tableau 4.2	Réparer et maintenir	105
Tableau 4.3	Démonter et poncer	105
Tableau 4.4	S'impliquer et nettoyer	106

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION	9
Pourquoi avoir écrit ce manuel ?.....	9
REMARQUES LIMINAIRES.....	13
1. Précisions terminologiques.....	13
1.1 <i>Analyste, chercheur et observateur</i>	13
1.2 <i>Informateur et acteur</i>	14
1.3 <i>Matériau empirique</i>	14
1.4 <i>Codage et étiquetage</i>	15
1.5 <i>Compte-rendu et journal de bord</i>	15
1.6 <i>Schématisation</i>	16
1.7 <i>Hypothèse de moyenne portée</i>	17
1.8 <i>Catégorie</i>	17
1.9 <i>Méthode par théorisation ancrée</i>	17
2. Comment lire ce livre ?	19
CHAPITRE 1	
QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE QUALITATIVE ?	21
1.1 Une démarche itérative	23
1.1.1 <i>L'organisation séquentielle de la recherche</i>	23
1.1.2 <i>L'organisation parallèle de la recherche</i>	24

1.2 Lire la littérature scientifique	24
1.2.1 <i>Éloge de l'ignorance théorique</i>	25
1.2.2 <i>Critique de l'ignorance théorique</i>	26
1.2.3 <i>Sensibilité théorique</i>	27
1.2.4 <i>Raisons de la confusion</i>	28
Injonctions paradoxales	28
La trahison des ignorants	29
Les slogans	30
1.3 Échantillonnage théorique	30
1.4 Rédiger des comptes-rendus, tenir un journal de bord	32
1.4.1 <i>Supports pour la prise de notes</i>	33
1.4.2 <i>Mise en page des notes</i>	35
1.4.3 <i>Privé ou semi-public</i>	35
1.4.4 <i>Nature des notes</i>	35
1.4.5 <i>Raisons d'être des comptes-rendus</i>	36
1.4.6 <i>Mettre en pratique</i>	39
Installer un contexte propice	39
Désamorcer les blocages	40
Perfectionner sa rédaction	41
1.5 Conclusion	42

CHAPITRE 2

DÉBUTER : LA MICRO-ANALYSE	43
2.1 Préparer le matériau	44
2.2 Conduire une micro-analyse	45
2.2.1 <i>Mot à mot</i>	46
2.2.2 <i>Ligne à ligne</i>	48
2.2.3 <i>Épisode par épisode</i>	49
2.2.4 <i>Quelle stratégie choisir ?</i>	50
2.3 Tenir son journal de bord	51
2.3.1 <i>Comptes-rendus opérationnels</i>	52
2.3.2 <i>Schématisations</i>	53
2.3.3 <i>Comptes-rendus de terrain</i>	53
2.3.4 <i>Cartes</i>	54
2.3.5 <i>Comptes-rendus de codage</i>	54
2.3.6 <i>Comptes-rendus théoriques</i>	56
2.4 Mettre en pratique	58
2.5 Conclusion	59

CHAPITRE 3

ÉTIQUETER : DES PROPRIÉTÉS AUX CATÉGORIES	61
3.1 Qu'est-ce qu'une étiquette ?	61
3.1.1 Annotation et étiquetage	62
3.1.2 Comment étiqueter ?	63
3.1.3 Du matériau aux catégories	64
3.2 Deux types d'étiquettes	65
3.2.1 Les mots des acteurs — Étiquette in vivo	65
3.2.2 Les mots du chercheur	66
3.3 Qualifier l'expérience	67
3.3.1 Ce dont on parle — Le piège de l'indexation thématique	67
3.3.2 Ce qu'on en dit — La ficelle de l'expérience	69
3.4 Les pièges du factuel	70
3.4.1 Le temps	70
3.4.2 La motivation et la passion	71
3.5 Trois autres ficelles	71
3.5.1 La ficelle de la variation	71
3.5.2 Ce que l'on dit des autres — La ficelle de la première personne	72
3.5.3 La ficelle des verbes	75
3.6 Étiqueter par les propriétés	77
3.6.1 Propriétés	77
3.6.2 Dimensions	78
3.7 Catégories	79
3.7.1 L'ambiguïté de la notion de catégorie	79
3.7.2 La ficelle du titre	84
3.7.3 Interroger le matériau	84
Le chaînage des questions	85
Les questions directes	85
3.8 Persévérer ou s'écarter des règles ?	86
3.8.1 Étiquetage sélectif	86
3.8.2 Codomanie	87
3.8.3 Se passer de propriétés	87
3.8.4 Se passer de catégories	89
3.9 Échantillonnage théorique	89
3.10 Tenir son journal de bord	91
3.10.1 Comptes-rendus de codage	91
3.10.2 Schématisations	93
3.10.3 Comptes-rendus théoriques	94
Les questions théoriques	94

Les comparaisons	95
Les expériences de pensée.....	95
La littérature scientifique.....	96
3.10.4 <i>Comptes-rendus opérationnels</i>	97
3.11 Mettre en pratique	98
3.11.1 <i>Seul</i>	98
3.11.2 <i>En équipe</i>	99
3.12 Conclusion	100

CHAPITRE 4

ARTICULER : LE CODAGE AXIAL.....	101
4.1 Comparer, confronter et articuler	103
4.1.1 <i>Table des propriétés</i>	103
4.1.2 <i>Cas négatifs</i>	106
4.2 Étiquetage en fonction d'hypothèses	108
4.3 Tenir son journal de bord	109
4.3.1 <i>Comptes-rendus de codage</i>	109
4.3.2 <i>Schématisations</i>	110
Les bâtonnets.....	110
Les triangles	111
4.3.3 <i>Comptes-rendus théoriques</i>	112
4.3.4 <i>Comptes-rendus opérationnels</i>	113
4.4 Échantillonnage théorique	114
4.5 Mettre en pratique	115
4.5.1 <i>Seul</i>	115
4.5.2 <i>En équipe</i>	115
4.6 Conclusion	116

CHAPITRE 5

INTÉGRER : LE CODAGE SÉLECTIF.....	117
5.1 Tenir son journal de bord	117
5.1.1 <i>Schématisation</i>	118
5.1.2 <i>Compte-rendu de scénario descriptif sur le vécu des acteurs</i>	122
5.1.3 <i>Compte-rendu de scénario descriptif sur le déroulement de la recherche</i>	123
5.1.4 <i>Compte-rendu de scénario analytique</i>	124
5.2 Rédiger les conclusions	125
5.2.1 <i>Les phrases à trois verbes</i>	125
5.2.2 <i>Le piège des quantifications implicites</i>	127

5.2.3	<i>Le piège de l'irénisme</i>	128
5.2.4	<i>La tentation illustrative</i>	130
5.3	Aller plus loin	131
5.3.1	<i>Théories substantives et formelles</i>	131
5.3.2	<i>Matériaux comparables et dissemblables</i>	132
5.3.3	<i>Échantillonnage théorique</i>	133
5.4	Mettre en pratique	135
5.5	Conclusion	137
CONCLUSION		139
GLOSSAIRE		141
BIBLIOGRAPHIE		143
TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX		149